

Concertation Conseil fédéral-partis: oui à l'introduction immédiate d'une TVA de 8%

(Page 9)

FAN L'EXPRESS
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Devant l'impasse des pourparlers Sadate était prêt à donner sa démission

Il l'a retirée devant la pression américaine

JÉRUSALEM, (AFP). — Le président Sadate a remis sa démission au Conseil national de sécurité égyptien, mais a été obligé de la retirer, devant le refus du Conseil de l'accepter, et sous des pressions américaines sans précédent, rapporte le quotidien arabe « Al Shaab » paraissant à Jérusalem-est, de source égyptienne « plus qu'autorisée ».

Selon cette source, ces dernières 48 heures ont vu naître en Egypte un sentiment grandissant d'impasse, surtout après les travaux de la commission militaire mixte au Caire, et le président Sadate voyait son initiative totalement vouée à l'échec, d'où son geste.

D'après certaines sources, le président Sadate continuerait d'ailleurs à mettre son pouvoir dans la balance pour le cas où les travaux de la commission politique qui s'ouvre aujourd'hui à Jérusalem n'aboutiraient pas à de meilleurs résultats que ceux de la commission militaire qui, réunie au Caire, n'a pu se mettre d'accord sur son ordre du jour.

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS ALERTE

Ce qui se passe au Proche-Orient est grave. Et cela pourrait devenir dramatique. La démission de Sadate serait un tragédie. Et pour la paix, une blessure mortelle. Alors, le président égyptien aurait mérité d'être à un double titre l'homme de l'année. D'abord, pour avoir tant espéré. Et puis, hélas, pour avoir été beaucoup déçu.

Les nouvelles qui nous viennent du Caire, du Koweït et de Jérusalem ne nous arrivent qu'assourdis par la distance. Et puis, l'Europe n'est pas le Proche-Orient. Mais, essayons d'imaginer comment toutes ces informations peuvent être accueilliées sur place. Dans toutes les rues de toutes les capitales arabes. Et surtout au Caire. Tout de même, chacun se souvient de la foule triomphante et folle d'espoir recevant Sadate à son retour d'Israël. Il était alors le héros de la paix. Cette foule, dans son ingnorance du fond des choses, criait sa joie.

Car pour elle, la paix chantée par son président devant la Knesset, c'était la fin du dénuement, le point final mis à l'angoisse de la vie quotidienne. Une époque nouvelle allait venir où il ne serait plus question de la guerre. Le Caire, capitale étranglée par une population envahissante, Le Caire ensanglantée par les émeutes de l'inflation, allait, enfin, pouvoir reposer en paix. Quel destin! Aujourd'hui, les Egyptiens soutiennent toujours Sadate, mais nombreux sont ceux qui, peut-être, commencent à croire que le héros de la paix aura aussi été un homme trompé. Dans son attente.

Aujourd'hui, tous les Egyptiens savent que leur président a failli démissionner. Parce que sa tâche n'était pas accomplie. Parce qu'il désespérait de l'accomplir un jour. Alors, l'atmosphère ne peut plus être la même. On sait maintenant, d'Alexandrie à Assouan, qu'il va falloir, à nouveau, se mobiliser. Non plus pour jeter des fleurs, non plus pour pleurer d'allégresse, mais pour constater que le bonheur attendu risque de se faire attendre. Longtemps encore. Mais, il faut bien comprendre que cette situation a une autre conséquence. Les difficultés du dernier week-end, celles qui ont failli porter à Sadate un coup décisif, apportent évidemment des arguments au « front de la résistance ».

Sans aller jusqu'au fond de réquisitoires excessifs, que penseront maintenant les millions et les millions d'Arabes qui relifont ce que disait au début de ce mois le président syrien Assad: « La route choisie par Sadate ne peut aboutir qu'à la confusion. Tout cela n'est que du théâtre ». Pour l'instant, en tout cas, la réussite n'est pas au rendez-vous de la bonne volonté. Pour l'instant, sur le front de la diplomatie, c'est à nouveau l'automne. Au Caire, dans son dernier appel, l'Assemblée du peuple avait dit aux censeurs: « Nous avons livré quatre batailles pour la guerre. Laissez-nous livrer la cinquième pour la paix ». Mais les députés égyptiens avaient aussi précisé: « C'est la dernière preuve de l'Egypte quant à son désir d'instaurer la paix dans la région ».

Les Etats-Unis sont heureusement sur la ligne de feu et, cette fois encore, ont réussi à éviter le pire. Mais Sadate ne pourra pas toujours cheminer seul sur une route qui, pour l'instant, ne conduit nulle part. A ce qu'il semble et pour l'avenir, les Israéliens feraient bien parfois d'y penser. L. GRANGER



Vertige strictement interdit

Depuis 50 ans, ce genre de compétition se déroule en Bavière, près du village de Gaisach. Il s'agit de savoir qui gagnera cette compétition où le vertige est interdit. La première place revient à l'équipe qui, à bord d'une luge, aura accompli le saut le plus long.

ELLE SE RÉCHAUFFE

NEW-YORK (AP). — Les météorologues sont de plus en plus nombreux à estimer que l'atmosphère de la Terre a tendance à se réchauffer en raison de l'accroissement de sa teneur en gaz carbonique, ce qui risque d'entraîner à terme des conséquences graves pour les régions agricoles du monde.

Selon une étude publiée par l'hebdomadaire « Newsweek », les spécialistes considèrent que la température moyenne de l'atmosphère pourrait augmenter de trois degrés d'ici l'an 2050 si l'homme continue à utiliser l'énergie au rythme actuel.

Emotion dans le Val-de-Travers après la tragédie de Boveresse

Cinq Fleurisans parmi les six victimes

De notre correspondant régional: Nous avons brièvement annoncé, dans notre édition de lundi, la terrible collision survenue dimanche dans la nuit à Boveresse. Voici dans quelles conditions s'est produit ce drame de la route. Il était 22 h 10. M. Alfred Widmer, de Fleurier, circulait en voiture de Couvet en direction de Fleurier en tenant régulièrement la droite de la chaussée.

Il avait comme passagers M. et Mme Louis Keusch, habitant eux aussi Fleurier.

Entre le pont de la « Tranchée verte » et le pont du cimetière, à Boveresse, sur la route internationale Neuchâtel-Pontarlier, dans un large virage à droite, arrivait en sens contraire une voiture pilotée par M. Agostino Formoso, résidant à Fleurier et qui était accompagné par M. Fernando de Santos, de Fleurier, et José Antonio Alves, de Couvet.

A un certain moment et pour une raison que l'enquête n'a pas encore permis d'établir, la voiture de M. Formoso traversa la route en oblique et vint se jeter contre l'automobile de M. Alfred Widmer. Celui-ci eut encore le temps de freiner, mais en vain.

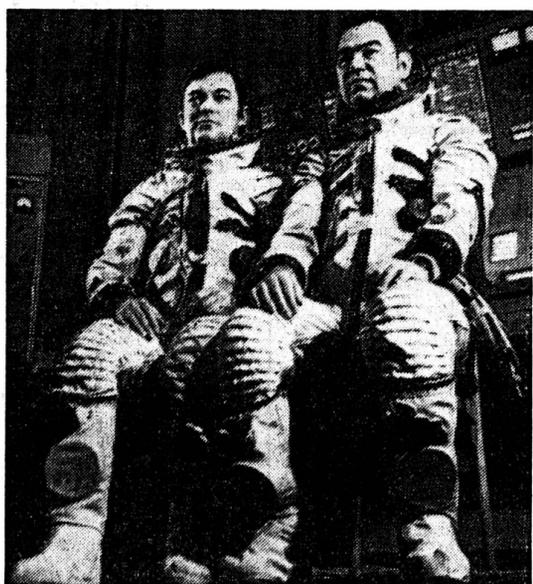
G. D.

(Lire la suite en page 3)



Voitures broyées, tôles déchiquetées. Tout cela témoigne de l'extrême violence de la collision. (Avipress Baillod)

Retour sur terre pour ceux de Soyouz-26



Ceux qui restent là-haut. De gauche droite, les cosmonautes Romanenko et Gretchko. (Téléphoto AP)

MOSCOU (AFP). — Les cosmonautes soviétiques Vladimir Djanibekov et Oleg Makarov ont atterri lundi à bord du vaisseau spatial « Soyouz-26 », au lieu prévu, à 300 km, à l'ouest de Tselinograd.

Lancés mardi dernier à bord du vaisseau « Soyouz-27 », qui s'était arrimé le lendemain à la station orbitale « Saliout-6 », les cosmonautes ont passé cinq jours dans la station déjà habitée par les cosmonautes Youri Romanenko et Guergui Gretchko.

Ces derniers, lancés le 10 décembre dernier, poursuivent leur vol à bord de la station « Saliout-6 » indiquée encore l'agence Tass.

(Lire la suite en dernière page)

小食類 飯類 魚蝦類
Restaurant Chinois 品
LA PORTE DU BONHEUR 飲
 Hôtel City 類
 de 11 h 30 à 13 h 30
le repas 類
chinois 類
 à Fr. 12.-
 Tél. (038) 2554 12 品
 素菜類 湯類 牛肉類

Chambres: horlogerie, armée et droit de vote à 18 ans

D'un correspondant à Berne:

Si une session extraordinaire des Chambres fédérales s'est ouverte hier lundi à Berne, c'est avant tout pour que le Conseil national puisse se mettre à jour, après les retards accumulés au cours des nombreux débats-fléuves que semblent tant apprécier les représentants du peuple. Comme il se doit, le programme de cette session, qui s'étendra sur quatre jours, soit jusqu'à jeudi en fin de matinée, est d'un intérêt très inégal. On y a « fourré » tous les objets mineurs, renvoyés jusque-là précisément à cause de leur insignifiance. Mais, il reste pourtant quelques questions susceptibles d'attirer l'attention. Citons les plus importantes.

Au Conseil national, lundi, deux interventions parlementaires ont été présentées au sujet du rôle joué par le Liechtenstein en matière économique, à côté de notre pays. Il s'agit, bien sûr, de retombées du scandale de la succursale de Chiasso du Crédit suisse. On lira plus loin le sort réservé à l'interpellation de M. Oehler (pdcSG) et au postulat de M. Grobert (socGE).

Aujourd'hui mardi, la pièce de résistance est constituée par le projet de nouvelle loi fédérale sur la surveillance des institutions d'assurances privées, mais des interventions sur des sujets parfois délicats figurent aussi à l'ordre du jour. C'est ainsi que doit avoir lieu la discussion sur l'interpellation de

Mme Bauer (libGE), au sujet des déchets radioactifs, et que M. Delamuraz (radVD), avec d'autres députés, posera certaines questions au gouvernement à propos de la situation de divers chemins de fer privés. Mercredi, toujours à la Grande chambre, sera une journée de l'armée, consacrée principalement à la révision du code pénal militaire. Jeudi matin enfin, sera analysé le rapport du Conseil fédéral sur le contrôle de la qualité dans l'industrie horlogère, et un débat aura lieu au sujet de l'initiative parlementaire demandant l'abaissement à 18 ans du droit de vote et d'éligibilité.

Finalement, on peut se demander si le Conseil national, même avec les deux séances de relevée de mardi et mercredi, arrivera au bout de ce programme...

AUX ETATS

Au Conseil des Etats, qui n'a pas de retard à rattraper, la séance la plus intéressante sera celle de mardi, au cours de laquelle les représentants des cantons étudieront le rapport du Conseil fédéral sur les relations entre la Suisse et l'ONU. On sait qu'à ce sujet, la petite Chambre adoptera sans doute une attitude plus réservée que la grande, si l'on en juge du moins en fonction du résultat des travaux de la commission. E. J.

Enchaînement des causes et fatalité

Qui? Où? Quand? Comment? Pourquoi? L'essentiel sur l'effroyable collision de deux autos qui a coûté la vie à six personnes dimanche soir, l'essentiel nous le connaissons, grâce à l'enquête qui a été ouverte aussitôt sur les lieux de la tragédie. Mais, ce qui est considéré comme l'essentiel — à savoir l'identité des victimes, le lieu et l'heure exacte où l'accident s'est produit, la façon dont c'est arrivé, un des deux véhicules ayant déboîté — tous ces détails sont-ils vraiment l'essentiel?

Pourquoi cela fut-il possible? Voilà une question qui n'a pas encore reçu, semble-t-il, de réponse définitive. Et même, quand on connaît la pourquoy de la collision, qui nous dira quelle fut donc... la cause de la cause? C'est que, derrière les apparences, se cachent parfois des éléments invisibles, imperceptibles, impondérables, un enchaînement de circonstances qu'il est extrêmement difficile de déceler à bref délai ou de reconstituer.

On voit que les enquêteurs n'ont pas la tâche facile, même si la responsabilité matérielle paraît être en l'occurrence nettement délimitée. Mais d'autres aspects se présentent aussi à l'esprit, quand on se trouve placé devant un sinistre atteignant des proportions pareilles, dans un vallon par ailleurs si paisible où les voies de communication ont été considérablement améliorées depuis une bonne dizaine d'années.

C'est que la mort a frappé à un endroit de la route qui ne recelait aucun piège, pour quelque conducteur que ce soit. La leçon à retenir est que la prudence et une attention de tous les instants resteront toujours de rigueur, dès que l'on prend le volant. Un centième de seconde de distraction suffit, et c'est la catastrophe. Inattention, défaillance humaine, relâchement du contrôle permanent que l'on doit s'imposer à soi-même: combien d'autres écarts subtils sont-ils possibles, lorsqu'on roule sur une route en bon état, la nuit en faisant preuve peut-être d'une confiance excessive en soi-même du fait que, précisément, la chaussée ne présente aucun défaut.

Souvent aussi il ne reste que la fatalité, dit-on, en guise d'ultime explication d'un drame qui bouleverse l'opinion d'un vallon accueillant et qui endeuille les familles. Mais qu'elle est cruelle, la fatalité, pour les victimes et pour celles et ceux qui pleurent leur disparition!

R. A.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
Manno LOCARNINI
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

BECK

aquarelles
CE SOIR ET JEUDI DE 20 À 22 HEURES
Galerie des Amis des Arts - Neuchâtel
061705 T

**Prévisions pour toute la Suisse**

Une dépression s'étend du sud de l'Angleterre à la Méditerranée occidentale. De l'air humide, entraîné dans un courant du sud, se dirige toujours vers les Alpes.

Nord des Alpes, Valais, Grisons: sur le Plateau une couche de brouillard ou de stratus se maintient jusqu'à 1000 m. environ. Au-dessus de même que dans les autres régions la nébulosité sera changeante, devenant parfois forte sur l'ouest et la crête des Alpes avec, par moment quelques précipitations. Les vents seront faibles en plaine, modérés du sud en altitude. La température en plaine sera comprise entre -1 et 3 degrés.

Sud des Alpes: couvert et pluvieux par intermittence. Limite des chutes de neige 600 m. environ.

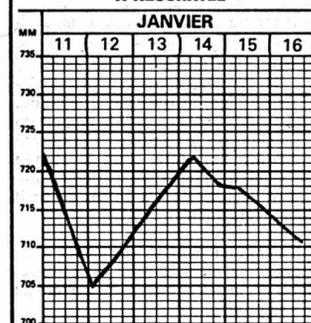
Evolution pour mercredi et jeudi : pas de changement important.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel 16 janvier 1978. - Température: Moyenne: 0,1; min: -0,6; max: 0,6. Baromètre: Moyenne: 712,3. Vent dominant: Direction: nord-est: faible jusqu'à 10 h 45. Ensuite: est, sud-est, faible. Etat du ciel: couvert.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri:
Zurich-Kloten: couvert, -1 degré;
Bâle-Mulhouse: nuageux, nuageux, 4;
Berne: -2; Genève-Cointrin: très nuageux, 2; Sion: très nuageux, 6;
Locarno-Magadino: couvert, pluie, 3;
Saentis: très nuageux, -7, mer de brouillard 800 m.; Paris: très nuageux, 3; Londres: couvert, pluie, 5; Amsterdam: couvert, 4;
Francfort: très nuageux, 2; Berlin: serin, 3; Copenhague: serin, 2; Stockholm: peu nuageux, 1; Munich: brouillard, -3; Innsbruck: nuageux, 2; Vienne: couvert, -1; Varsovie: serin, 1; Moscou: très nuageux, -9; Budapest: très nuageux, 1;

PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL

Niveau du lac:
le 16 janvier 1978
428,92

Température de l'eau 5,5°
16 janvier 1978

Naissances

Olivier et Muriel
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Véronique

le 15 janvier 1978

Lucie et Yvan PERRITAZ

Maternité Pourtalès Grands-Pins 2
2000 Neuchâtel 2000 Neuchâtel
61408 N

Marie-Jeanne et Michel
DELACHAUX-CATTIN ainsi que Thierry
et Aline ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Marika-Stéphanie

le 16 janvier 1978

Maternité Pourtalès Av. Soguel 7
2000 Neuchâtel 2035 Corcelles
061417 N

Mireille et Charles-Eric
HÄSLER-RACINE ont la grande joie
d'annoncer la naissance de

Laurence-Valérie

le 16 janvier 1978

Maternité Pourtalès Marnière 44
2000 Neuchâtel 2068 Hauterive
059062 N

au Jour le jour**Ski de randonnée pour le troisième âge**

Etre en forme et le rester: à Tête-de-Ran, Pro Senectute inaugure aujourd'hui, par le soleil souhaitons-le, sa quatrième saison de ski nordique de randonnée.

Sept ou huit fois, au rythme d'un après-midi par semaine, une soixantaine de personnes du troisième âge pourront soigner leur forme physique en parcourant des pistes au gré de leur compétence, en compagnie de skieurs chevronnés qui encadreront chaque groupe pour éviter tout accident.

Les plus avancés iront du côté des Neigeux, ce qui leur fera une belle après-midi d'exercice en plein air, loin des pollutions, en parcourant cinq kilomètres, dans la joie pour le plus grand plaisir, un plaisir qui sera aussi celui de M^{me} Rieder, responsable de cette organisation de Pro Senectute à Neuchâtel.

NEMO

COMMUNIQUÉ**Quatrième concert d'abonnement**

Le concert du vendredi 20 janvier ravira tous les amateurs de musique de chambre. En effet, la Société de musique s'est assurée le concours de l'excellent Yuval-Trio de Tel-Aviv. Composé de Jonathan Zak, piano, Uri Pianka, violon, et Simca Heled, violoncelle, cet ensemble a suscité l'enthousiasme lors de sa première tournée de concerts, en 1971, aux Etats-Unis et au Canada. Il présentera un programme bien équilibré: le trio en ré mineur de Haydn, le trio «Dumky» en mi mineur d'Antonin Dvorak, et, en cette année où l'on commémore le 150^{ème} anniversaire de la mort de Schubert, son grand trio en si bémol.

Réception des ordres jusqu'à 22 heures.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres jusqu'à 22 heures.

L'Esprit souffle où la prière appelle.

Madame George Sandoz-Stram;
Monsieur Edouard Stram, à Neuchâtel,
Monsieur et Madame André Chappuis-Stram, leurs enfants et petit-fils;
Monsieur et Madame Marcel Stram, à Versailles,
Monsieur et Madame Edgard Stram et leur fille;
Madame Maurice Stram, à Chexbres,
Monsieur et Madame Raymond Jaggi-Stram, leurs enfants et petits-fils;
Monsieur et Madame Eric Moser-Bourquin et leurs enfants, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Hagger-Ding et leur fille, à Biemme,
ainsi que les familles König, Holliger, Roche, Lécho, parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

George-René SANDOZ

leur très cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 81^{ème} année, après une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage.

2000 Neuchâtel, le 15 janvier 1978.
(Matthias-Hipp 9).

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.

II Tim. 4:7.

L'incinération aura lieu, le mercredi 18 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

On peut penser au dispensaire (ccp. 20 - 2967)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

065433 M

Car Dieu seul connaît pourquoi.

Mademoiselle Renée Bähler à Peseux;
Madame Lucienne Binder-Bähler et son fils Jacques à Veytaux;
Mademoiselle Suzanne Giroud à Neuchâtel;

Mademoiselle Micheline Jaquet à Peseux;
Monsieur Ernest Chamorel à Veytaux;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Emile Bähler-Eggmann,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

René BÄHLER

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 71^{ème} année, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 15 janvier 1978.
(Rue de la Côte 45)

Les choses visibles sont passagères,
les invisibles sont éternelles.

L'incinération aura lieu le mardi 17 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

062658 M

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. - 13 janvier. Maurer, David, fils de Philippe, Neuchâtel, et de Doris, née Haldemann; Reuse, Céline, fille d'André-Marcel, La Neuveville, et de Marie-Louise, née Bisetti.

DÉCÈS. - 14 janvier. Berganza née Gonzalez, Florentina, née en 1903, Neuchâtel, veuve de Berganza, Julian. 15. Fankhauser née Schlup, Marie, née en 1894, Neuchâtel, veuve de Fankhauser, Emile-Adolphe.

Rêves de vacances en 204 pages

L'agence neuchâteloise d'Hotelplan, par les soins de son dynamique chef des ventes, M. Jacques Bogorad, a présenté vendredi dernier à la presse son nouveau programme printemps-été-automne 1978. Parmi les 600 offres de voyages, séjours ou arrangements proposés dans son nouveau catalogue, Hotelplan possède la gamme complète partant des bases «classiques» comme l'Espagne ou l'Italie pour atteindre des nouveautés aussi attrayantes que la République dominicaine ou Malte, sans oublier de mentionner leur exclusivité: Haïti.

M. Bogorad a également renseigné son auditoire sur les progrès commerciaux de l'organisation internationale qu'il représente: 356 millions de chiffre d'affaires, soit 15,6 % d'augmentation. Cette dernière est encore plus importante pour notre pays, soit 16,16 % pour un chiffre d'affaires de 194 millions. Nul doute que ces encourageantes statistiques permettront aux responsables d'Hotelplan-Neuchâtel d'envisager l'avenir avec optimisme et de contribuer à la réussite complète des futures vacances de leurs nombreux clients.

065412 R

La FAN est fournisseur de papier maculature

imprimée blanche Hi-Fi
à des conditions très avantageuses

†

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Carlo Crivelli-Barbier, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Roger Krebs-Crivelli, à Hauterive;
Madame Francine Crivelli et son fils Christian, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Jean-Daniel Cretin-Krebs, à Saint-Blaise;
Madame et Monsieur Edouard Lanthemann-Crivelli et leur fils, à Cortaillod;

Madame Eva Barbier, ses enfants et petits-enfants, à Boudry;
Monsieur Octave Barbier, ses enfants et petits-enfants, à Boudry;
Monsieur Reynold Barbier, ses enfants et petits-enfants, à Bôle;
Monsieur et Madame Marcel Barbier, leurs enfants et petits-enfants, à Noiraigue;

Madame Esther Baillo-Barbier, ses enfants et petits-enfants, à Boudry, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Carlo CRIVELLI

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 71^{ème} année, après une longue maladie, supportée avec courage, muni des saints sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 16 janvier 1978.
(Jolimont 8).

L'incinération aura lieu le mercredi 18 janvier.

Service religieux en la chapelle du crématoire à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Domicile de la famille:
R. Krebs-Crivelli, Sous-les-Buis 34,
2068 Hauterive.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

065430 M

Monsieur et Madame Henri Kaegi, à Toronto,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Walter KAEGI

leur cher père, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 85^{ème} année, après une courte maladie.

2072 Saint-Blaise, le 16 janvier 1978.
(rue des Moulins 15).

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.

II Tim. 4:7.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le jeudi 19 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

065431 M

†

Monsieur et Madame Constantin Comina-Pointet, à Saint-Aubin,
Monsieur et Madame Pierre Comina et leurs enfants: Christian, Françoise et Pierre Roth-Comina, Béatrice et Marie-Laurence, à Saint-Aubin, Lausanne et Colombier;

Madame veuve Comina-Rossetti, à Lausanne,
Monsieur et Madame Bill Perkins-Comina et leurs enfants: Karim, Eric, Roger et Marc, en Amérique,

Monsieur et Madame Jean Comina et leur fils Simon, à Genève;
Madame veuve Jeanne Soder-Comina, à Saint-Aubin,
Monsieur et Madame André Soder et leurs enfants Christian et Stéphane, à

Bâle;
Monsieur Hermann Thalmann-Comina, à Saint-Aubin,
Monsieur et Madame Claude Thalmann et leurs enfants Cédric, Marie-France et Bertrand, à Muri (AG),
Madame Liliane Leuenberger-Thalmann et son fils Vincent, à Berne,
Monsieur et Madame Jean-Marc Barrelet-Thalmann et leurs enfants Muriel et Jérôme, à La Chaux-de-Fonds;

Les enfants et petits-enfants de feu Madame Dina Nobile-Vassalli,
Mademoiselle Marie Nobile, à Neuchâtel,
Madame Lilia Parant-Nobile, à Paris et ses enfants Jean-Marie, Octave et

François,
Madame veuve Antoinette Nobile-Pierrehumbert, ses enfants Frédéric et Geneviève, à Saint-Aubin,
Mademoiselle Thérèse Nobile, à Genève;

Madame veuve A. Vadi-Manzini, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur l'abbé Remo Bessero, à Turin;

Les familles alliées Comina, Vadi, Bessero, Bardon, Moriggia, Caldana, Rossini, Saglio, Morosi, Nembrini en Suisse, en France et en Italie,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa 98^{ème} année, munie des saints sacrements de l'Eglise de

Madame

Jacques COMINA

née Marianne VASSALLI

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection après une courte maladie.

Saint-Aubin, le 16 janvier 1978.

Ceux que tu m'as donnés, je veux que là où je suis, eux soient avec moi, alors ils contempleront ma Gloire.

Saint-Jean, chap. 17.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le mercredi 18 janvier.

Messe pour la famille à 10 heures en l'église paroissiale de la Béroche, près de la gare.

Prières et absoute à 13 h 30 à Castel - Saint-Roch, rue du Senet, Saint-Aubin.

Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie.

Domicile mortuaire: Villa Loia, avenue de Neuchâtel 86, Saint-Aubin.

Selon désir de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs,
mais de penser à l'hôpital de la Béroche, ccp 20-363,
ou au Home pour personnes âgées de la Béroche, ccp 20-5503

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

065449 M

La direction, les cadres et le personnel de l'entreprise COMINA NOBILE SA à Saint-Aubin ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

veuve Jacques COMINA

née VASSALLI

filie du fondateur de l'entreprise, mère de Monsieur Constantin Comina, grand-mère de Monsieur Pierre Comina et belle-mère de Monsieur H. Thalmann, administrateurs, survenu le 16 janvier 1978, dans sa 98^{ème} année.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, à Castel - Saint-Roch, le 18 janvier à 13 h 30.

Se référer également à l'avis mortuaire de la famille.

065536 M

La Paroisse catholique de la Béroche et Bevaix a le grand regret de faire part du décès de

Madame

Marianne COMINA

mère de Monsieur Constantin Comina-Pointet, ancien président de paroisse.

Pour les obsèques, on voudra bien se référer à l'avis de la famille.

065537 M

Les autorités communales et la population de Saint-Aubin-Sauges font part du décès de

Madame

Marianne COMINA

doyenne du village et grand-mère de Monsieur Pierre Comina, conseiller général.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

062653 M

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame

Trudy PERROTET-STREIT

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Madame
Florentina BERGANZA

leur très chère mère, sœur, belle-sœur, tante, mamy, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 75^{ème} année.

2000 Neuchâtel, le 14 janvier 1978.
(Rocher 4).

L'incinération a eu lieu, le lundi 16 janvier, dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

064779 X

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

SUITE Le drame de la route de Boveresse



TOUR DE VILLE

« Cinq à sept musical » à l'aula du Mail

Collision

• VERS 15 h 35, M. C.H., de Neuchâtel, circulait ruelle du Fornel en direction sud. A la hauteur du faubourg du Lac, sa voiture entra en collision avec l'auto conduite par M. E.L., de Peseux, lequel roulait normalement sur le dit faubourg en direction est.

UN auditoire bien clairsemé, hélas ! a assisté samedi après-midi au premier « 5 à 7 » musical de la saison. Curieuse façon d'encourager l'intelligente initiative de la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel qui, depuis plusieurs années, offre à des prix très bas des concerts d'excellente qualité, souvent donnés par de jeunes musiciens de la région ! La Salle du Mail n'est pourtant pas si loin...

plus tard, nous avons entendu le clarinetiste Claude Delley, dans le Concerto en fa de Stamitz. Une légère tendance à précipiter le tempo, à la fin des traits. Mais toute l'ampleur de son qui convenait aux grandes arabesques expressives de l'Andante; et tout le brio technique que réclament deux Allegros où le compositeur, de toute évidence, n'a pas cherché à ménager le soliste...

Une heure musicale très bien préparée qui a valu au jeune chef, aux solistes et à l'orchestre de longs applaudissements.

L. de Mv.

Besançon ville jumelle

Une entreprise condamnée

ON sait que des licenciements doivent intervenir à l'usine Rhône-Poulenc de Besançon, usine qui emploie encore 2000 personnes. Cette année, 500 ouvriers quitteront cette entreprise spécialisée dans la fibre de textile artificielle. Cependant, en raison de sa vétusté et de sa situation en bordure d'un Doubs qui doit être canalisé à grand gabarit à cet endroit, l'usine de Besançon serait condamnée. Dernièrement, les maires des communes rurales autour de Besançon, où habitent une bonne partie des ouvriers de Rhône-Poulenc se sont rendus à Paris pour rencontrer les représentants de la direction du groupe textile. Les discussions furent franches, les maires rappelant notamment l'euphorie qui avait prévalu à l'époque du lancement de Rhône-Poulenc il y a 20 ans.

Le choc fut d'une violence terrible. Après l'accident, les voitures n'étaient plus qu'un amoncellement de ferraille.

Des secours s'organisèrent immédiatement et le camion tonne-pompe de Neuchâtel monta au Vallon pour découper les tôles des véhicules.

On devait retirer cinq cadavres et un blessé grièvement atteint qui succomba quand l'ambulance qui le transportait arrivait à l'hôpital de Couvet.

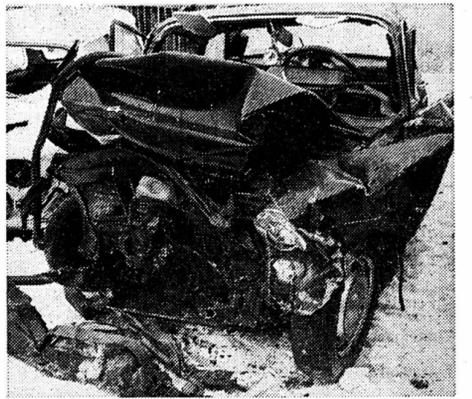
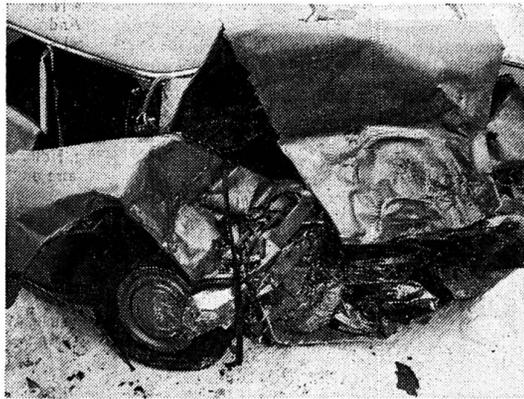
La police cantonale, de Môtiers, fut rapidement sur les lieux de l'accident et détourna pendant un certain temps la circulation par le milieu du village de Boveresse.

Plus tard arrivèrent M. Thierry Béguin, juge d'instruction à Neuchâtel, et l'officier de service.

Les six victimes sont M. Alfred Widmer, 77 ans, domicilié 11 rue du Temple à Fleurier, qui avait fait toute sa carrière professionnelle à Fleurier et était, avant sa retraite, chef du service commercial du RVT et des chemins de fer privés neuchâtelois, M. Louis Keusch, 73 ans, domicilié rue de Buttes 3, à Fleurier, qui fut pendant de longues années directeur de la fabrique d'aiguilles de montres qui portait son nom et qui avait été fondée au siècle dernier; M^{me} Louis Keusch sa femme, née Romang.

Dans l'autre voiture sont décédés M. Agostino Formoso, 29 ans, habitant 8 rue de la Place d'Armes, à Fleurier, Fernando de Santos, domicilié 8 rue du Pasquier à Fleurier, ressortissants portugais ainsi qu'un autre portugais, M. José Antonio Alves, 22 ans, qui habitait Couvet.

Les trois premières victimes ont été transportées à la morgue de l'hôpital de Fleurier, les trois autres corps reposant à la morgue de l'hôpital de Couvet.

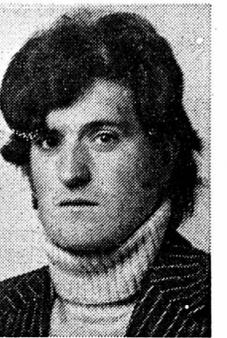


A gauche, la DS qui se dirigeait sur Fleurier, et à droite la Peugeot qui allait en direction de Neuchâtel. (Avipress J.-P. Baillood)

Ce terrible accident a provoqué hier matin une émotion considérable dans tout le Vallon, plus particulièrement à Fleurier et à Couvet, mais aussi dans tout le canton et en Suisse romande.

Selon les constatations fragmentaires qui ont pu être faites, il semble bien que la voiture pilotée par Agostino Formoso roulait à une assez vive allure. Le conducteur a-t-il été pris d'un malaise ou s'est-il endormi? On ne le sait pas.

Cette tragédie est la plus importante qu'ait connue le Val-de-Travers. La précédente s'était produite le 3 janvier 1971. Cinq ressortissants israéliens avaient alors trouvé la mort en manquant un virage au sommet de la Clusette et la voiture avait basculé dans le vide presque jusqu'à Noiraigue.



A. Formoso

J. Alvès

F. Dos Santos

« L'Avenir » de Bevaix cherche de nouveaux appuis

De notre correspondant : L'assemblée générale de la fanfare « L'Avenir » de Bevaix s'est tenue dernièrement à l'hôtel de Commune sous la présidence de M. Bernard Brunner. L'appel fait constater la présence des deux tiers des membres actifs. Le rapport présidentiel relève les principaux faits de l'année écoulée soit la participation à onze services dans le cadre des festivités locales, concerts donnés dans la localité et lors de noces d'or, participation au festival des fanfares du district, sortie au Salève avec l'harmonie de Moutiers (Savoie). Cette dernière sortie malgré le temps maussade fut une belle réussite de collaboration franco-suisse.

Le rapport du trésorier est moins optimiste, car un déficit de 185 fr. environ succède à celui de 1976. Il faut souhaiter que l'effectif des membres soutiens ou passifs soit en augmentation cette année, car les réserves s'épuisent rapidement. Malgré une modeste subvention communale, il n'est pas possible de faire face aux dépenses occasionnées surtout par les instruments, les partitions musicales, la direction et d'autres frais, ceci en tenant compte pourtant d'une gestion des plus modestes. Le rapport de la commission musicale mentionne la bonne marche de l'activité musicale. Il faudrait plus d'assiduité aux répétitions, mais l'ambiance est bonne.

L'année 1977 fut marquée par un changement de direction. Après le départ, à la fin de 1976, du directeur dont le nouveau domicile était trop éloigné de Bevaix, l'intérim fut assuré jusqu'en mars par deux membres, MM. P. Bornand et Pierre Auberson. Ensuite, il fut fait appel à M. Rognon, d'Auvergnier, qui, en octobre, quitta la Suisse pour les Etats-Unis. Depuis novembre, la direction en a été confiée à M. Gonseth, de Champvent. L'effectif s'est réduit de quelques unités à la suite de départs ou de congés. Un nouveau local pour les archives est tenu de main de maître par M. Eric Besson.

Le directeur, M. Gonseth, est confirmé dans ses fonctions alors que le comité comprend : MM. Bernard Brunner, président; Albert Paris, vice-président; Philippe Borioli, trésorier; Sylvain Meyste, secrétaire; Eric Besson, archiviste; Georges Auberson et Daniel Delay, membres. La commission musicale est composée de MM. Frédéric Steahly, P. A. Ramseier, Gérard Egger et Jean-P. Bornand, M. Marcel Bochud et M^{me} Jeanine Auberson étant suppléants. Quant aux délégués, les voici : ASLB : MM. Georges Auberson et Sylvain Meyste; cantonale : le président et le secrétaire; district : MM. Georges Auberson et Albert Paris. Enfin, les vérificateurs de comptes sont MM. Kurt Schaerer et Willy Brunner, M. Claude-A. Brunner étant le suppléant. Dans les divers, un échange de vues permit aux membres de donner leur opinion et de faire part de quelques remarques dans un esprit de franche camaraderie.

A signaler que lors de la dernière assemblée cantonale, M. Frédéric Stähly a été nommé vétérinaire cantonal. Pour 1978, le programme est déjà bien chargé en particulier, le 4 mars, concert annuel qui sera donné à la grande salle, le festival des fanfares du district (27 mai) et, en juin, la fête cantonale. Plusieurs autres prestations sont également prévues à Bevaix.

Le rapport de la commission musicale mentionne la bonne marche de l'activité musicale. Il faudrait plus d'assiduité aux répétitions, mais l'ambiance est bonne.



Alf. Widmer

M^{me} Keusch

L. Keusch

Les projets de M. Jacques Rychner, nouveau directeur de la Bibliothèque

Au nombre de ses projets, M. Jacques Rychner, nouveau directeur de la Bibliothèque de Neuchâtel (*) souhaite également par l'établissement de nouveaux catalogues, la publication d'études et d'inventaires, l'organisation d'expositions, de visites guidées et de petits séminaires, attirer ici les étudiants avancés et leurs maîtres, qui seuls pourront faire de cette maison un foyer vivant de recherche et d'érudition.

développement qui fut le sien, la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel a suivi la même évolution que d'autres bibliothèques urbaines de Suisse au contact d'une université, à ceci près que la dernière étape, la création d'une institution mixte et commune, n'a ici pas encore été réalisée.

Dotée vers 1800 d'un budget annuel de 1200 fr. et de quelques centaines de volumes, la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel est entrée dans le dernier quart du XX^e siècle avec un budget d'un million de francs, vingt employés permanents, 350.000 volumes, 1650 périodiques vivants et 5000 manuscrits. Bilan réjouissant et qui témoigne, à l'échelle d'une petite ville d'études, d'un effort considérable.

Bien que rattachée de facto par mille liens organiques et par une cordiale collégialité à l'Université et à ses diverses bibliothèques, la Bibliothèque de la Ville demeure de jure une administration purement communale, ce qui ne va pas sans lui poser bien des problèmes techniques et financiers, malgré la subvention cantonale qu'elle reçoit depuis 1911. Heureusement, la situation est entrée récemment dans une phase de révision et de réflexion. Il n'est pas impossible que ces longues années de collaboration quotidienne portent finalement le fruit qu'elles méritent en conduisant à mettre sur pied de véritables services centraux plus rationnellement structurés, premiers fondements peut-être d'une future « Bibliothèque de la Ville et de l'Université ».

Mais cet effort ne serait-il pas en train de toucher à ses limites? Paralisée par le manque de locaux, asphyxiée par la flambée des prix, la bibliothèque n'est déjà plus tout à fait en mesure d'assurer le volume d'achats et la qualité de service qu'elle doit au public, aux chercheurs et à sa propre tradition de maintenir. A combien d'encyclopédies, à combien de périodiques alléchants et d'œuvres complètes de grands auteurs se verra-t-elle obligée de renoncer?

Nous remercions vivement M. Jacques Rychner de nous avoir fait part de ces réflexions dont nous avons trouvé le détail, d'une part dans l'allocation qu'il a prononcée à la veille de son entrée en fonction, le 27 octobre 1977, d'autre part dans l'étude qu'il a publiée sur « La Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel » dans « Bibliothèques en Suisse » (Berne 1976).

Conservier son niveau à une bibliothèque d'études, même de dimensions modestes, n'est pas aujourd'hui une petite charge. Aussi bien, peut-on encore exiger d'une municipalité de 35.000 habitants les sacrifices que seuls consentent ailleurs des Etats ou de grandes cités?

Il en ressort très clairement que la bibliothèque de Neuchâtel a un grand passé, et que pour lui être fidèle et repartir de l'avant, elle doit maintenant élargir ses bases, s'assurer de nouvelles ressources, se fixer de nouvelles tâches et de nouveaux buts. Qui n'avance pas recule. Espérons donc que, sous la direction active et éclairée de M. Jacques Rychner, elle acquerra un nouvel élan, un regain de vitalité et de dynamisme.

Gilbert Favre, « Los Xairas », La Pastora: des souvenirs ineffaçables pour le public des petits théâtres de Suisse romande, une gaieté contagieuse, une tristesse insondable, une invention musicale toujours fraîche avec les fabuleux compositeurs-instrumentistes qu'étaient Alfredo Dominguez et Ernesto Cavour. A cette époque, un seul « gringo », Gilbert Favre, un Valaisan poussé aux côtes de Bolivie par le vent malicieux d'une vie quelque peu aventureuse. Il s'y révéla grand amoureux

de la « quena », la flûte locale, et mena ses amours assez bien pour épater même les gens du lieu qui l'adoptèrent et le suivirent en Europe. Première version du succès, tournées, disques, et puis le groupe éclata, Dominguez fait cavalier seul, Cavour retourne en Bolivie, et Gilbert Favre... recommande. Un seul Bolivien, Thomas Conde, deux Français, Jean et Nimbus, et le gringo Favre qui noue les qualités de chacun sur le fil enchanteur de sa quena avec autant de bonheur qu'avant.

Des téléreseaux à Boudry et à Colombier?

Prochains pourparlers avec « Video 2000 » mais on souhaite que la réalisation soit rapide!

« VIDEO 2000 » : c'est bien parti et des pourparlers auront lieu prochainement à ce sujet avec les communes du Littoral intéressées. A Boudry et à Colombier, à la demande des autorités locales, les responsables des services industriels, tout en laissant la voie ouverte au dialogue et à diverses options, se sont penchés sur des solutions propres, dans un esprit de collaboration. Ou en est-on actuellement dans ces deux localités dont le souci commun est de supprimer progressivement le nombre d'antennes individuelles, nombre qui n'a pas encore atteint des proportions alarmantes.

L'auditeur de radio et le téléspectateur sont en droit d'aspirer à une diversité de programmes. Or, l'expérience prouve que la TV par câble assure un choix et une qualité de programme incontestables. A condition, bien sûr, que le « consommateur » accepte d'en payer le prix juste. Quelles sont les positions des deux localités à ce sujet. • BOUDRY : à la demande de l'exécutif, particulièrement sensible à ce domaine, une étude préliminaire des services industriels bénéficiant d'un préavis favorable sera soumise au début de février au Conseil général. A Boudry, on reste ouvert à toutes les

options, à condition de favoriser le contribuable. On veut aussi aller vite. Les auteurs du projet connaissent à fond le terrain ». Ils misent sur les nouveaux moyens techniques et l'aide des PTT. Toutes les propositions seront discutées et la population sera largement tenue au courant des pourparlers en cours avec Video 2000 et d'autres intéressés. Pour l'heure, on ne s'attarde pas sur des « solutions définitives ». D'autres communes voisines ont la possibilité de participer à ces études.

Femme de cœur et fervente chrétienne, M^{me} Comina s'est dévouée durant toute sa vie à la paroisse catholique de la Béroche et Bevaix. Pour tous ceux qui assurés et assurés encore la conduite spirituelle de cette paroisse, M^{me} Comina fut un précieux secours puisqu'elle portait en elle de véritables archives.

La commune de Boudry décidera-t-elle de construire seule son propre télé-réseau? Il s'agit là d'une option politique. Pour l'heure, les études se poursuivent en collaboration avec Colombier. On envisage, par exemple, une collaboration au niveau de la réception des signaux. L'étude en cours a pour objet de définir les coûts et les taxes d'abonnement, de savoir si la commune prendra tout en charge ou créera une société mixte. Déjà, grâce au nouveau rémetteur des PTT, dans le fameux « trou » les téléspectateurs, en faisant régler leurs antennes individuelles, ou en acquérant une petite antenne d'appoint, ont la possibilité de capter tous les programmes nationaux.

Née le 11 octobre 1890 dans la province de Navarre, c'est à 24 ans qu'elle vint s'établir définitivement à Saint-Aubin. C'était pourtant le pays des centenaires et, semblait-il, M^{me} Comina avait toutes les dispositions pour le devenir. Elle eut encore le plaisir de passer en bonne santé les récentes fêtes de fin d'année au milieu de ses enfants et petits-enfants, puis quelques jours de maladie l'emportèrent. Avec elle, c'est un visage aimé qui s'en va, un visage caractéristique où le sourire l'emportait sur les rides.

La télévision et la radio, font désormais partie de la vie quotidienne. Video 2000 va soumettre son « dossier » aux communes du Littoral. A Boudry, comme à Colombier « tout est négociable ». Les législatifs des deux localités devront se prononcer en connaissance de cause. L'essentiel, est qu'à Boudry comme à Colombier, on souhaite aller vite. Pour l'heure, on n'assiste qu'à des échanges de points de vues. D'autres localités pourraient s'intéresser à ces études. On relèvera cependant qu'à ce sujet, de part et d'autre, on ne souhaite pas des pourparlers sans fin. L'avenir immédiat? Le « dossier » reste ouvert!

Un retour bienvenu à La Tarentule: Los Gringos

Une musique bolivienne fantastique, pleine de chaleur, des musiciens qui ne se laissent pas prendre au sérieux de la performance, mais jouent d'un bout à l'autre de la soirée comme s'ils risquaient leur âme, une présentation entremêlée de naïvetés voulues, de vraie simplicité et de fausse modestie terriblement gentille: Les Gringos ne méritent en rien de leurs excellents prédécesseurs, et les deux soirées passées à la Tarentule-cabaret ont été parmi les meilleures du genre.

Bien accrochée à la tradition bolivienne désormais connue, la musique des Gringos, comme celle des Xairas, est dynamisée par l'invention personnelle des musiciens qui ne se contentent pas d'être des interprètes. Une soirée avec Los Gringos n'est jamais ennuyeuse, les styles changent selon que l'inspiration de l'un ou l'autre trace la voie; les timbres varient, les rythmes se renouvellent, les ambiances passent de la fête populaire, voire même religieuse, à la création plus académique et sophistiquée de duos charan-

go-guitare. Des reprises de Dominguez et Cavour, mais aussi d'autres auteurs, parmi lesquels les musiciens présents Nimbus et Jean.

Du folklore qui s'écarte résolument des ornements de la tradition, mais invente avec tant de bonheur qu'il mériterait d'en susciter une nouvelle: un tour de force accompli sans aucune présentation théorique ou préméditation commerciale. Los Gringos? Une rentrée qui n'aurait pu mieux se faire.

Le téléspectateur et l'auditeur de radio sont en droit d'aspirer à une diversité de programmes. Or, l'expérience prouve que la TV par câble assure un choix et une qualité de programme incontestables. A condition, bien sûr, que le « consommateur » accepte d'en payer le prix juste. Quelles sont les positions des deux localités à ce sujet.

A Colombier, certains souhaitent que les études en cours comprennent la mise en place d'une télévision locale en vue de promouvoir la vie culturelle de la localité. Ils demandent une étude des frais et des problèmes posés par la création d'un studio modeste et le nombre d'heures d'antenne qui serait accordé à Colombier sur un tel canal local si le télé-réseau est construit en collaboration avec d'autres communes voisines.

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

Pour compléter l'équipe médico-sociale de La Chaux-de-Fonds, nous cherchons

un (e) infirmier (ère)

- Ce poste conviendrait particulièrement à un (e) infirmier (ère) en psychiatrie.

- Travail indépendant au sein d'une équipe pour traitement ambulatoire des malades alcooliques.

- Permis de conduire indispensable.

Traitement et obligations : légal.

Entrée en service : à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 20 janvier 1978.

064793 Z

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Judi 19 janvier 1978 à 16 h 15 au grand auditorio de l'Institut de physique

Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Eric Bovet, physicien diplômé de l'Université de Neuchâtel

Etude de la diffusion quasi-libre neutron-neutron dans la réaction $\pi^+ (n, n) p$ à 14,1 MeV

Le doyen : J.-P. Schaefer
064982 Z



Commune de Colombier

La Commune de Colombier met au concours un poste de

CANTONNIER

Traitement selon échelle des traitements de la Commune de Colombier. Entrée immédiate ou à convenir. Il sera donné la préférence au candidat ayant des connaissances en maçonnerie et faisant preuve d'initiative. Permis de conduire pour véhicules légers nécessaire.

Les offres de service manuscrites avec curriculum vitae et photographie sont à adresser au Conseil communal, 2013 Colombier, jusqu'au 10 février 1978.

064983 Z

ENCHÈRES



ENCHÈRES PUBLIQUES DE MATÉRIEL DE BOULANGERIE

L'Office des poursuites de Neuchâtel, vendra par voie d'enchères publiques, le jeudi 19 janvier 1978, dès 14 h, à la rue des Parcs 129, à Neuchâtel, les biens ci après-désignés, appartenant à M. Jean-Claude Girardet, boulanger, à savoir :

1 moulin à café électrique ZELLWEGER, 1 caisse enregistreuse NCR, 1 balance automatique BERKEL, 1 diviseuse hydraulique BERTRAND, 1 laminoir-façonneur marque RONDO, type Syn 613 Kombi, 1 pétrisseuse LIPS type SK 4, 1 diviseuse-bouleuse FORTUNA, 1 pétrisseuse LOISELET, type 70 super, 1 machine combinée LIPS 4 parties avec planétaire, 1 freezer FRIGOREX OTT type Fb 6, 1 machine à croissants, 1 étagère pour bassines LIPS, 2 étagères, 1 table à défourner, 2 balances, ainsi que quelques biens dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant et sans garantie aucune, conformément à la LP.

Le magasin sera ouvert, dès 13 h 30, le jour de la vente.

OFFICE DES POURSUITES
064942 Z



Location d'Utilitaires Tél. (038) 36 14 55
044586 V

IMMEUBLES

Vente d'un immeuble industriel avec ou sans parc de machines, à Bevaix

L'Office des faillites de Boudry (NE) offre à vendre, de gré à gré, les immeubles dépendant de la masse en faillite de Oscar APPIANI, atelier de mécanique, rue du Château 17, à Bevaix, comprenant :

1. un immeuble industriel de 3 étages et 2 appartements en attique, volume SIA de 6671 m³, fabrique et place d'une surface de 1297 m², construction de 1974
2. un terrain attenant, situé en zone industrielle, de 2023 m²
3. un parc de machines.

Vente en bloc ou au détail, selon les offres, prix de vente à convenir, hypothèques éventuellement à disposition.

Les extraits du registre foncier, l'état des charges, les rapports de l'expert, et une liste des machines, sont à la disposition des intéressés à l'Office soussigné.

Les offres écrites et chiffrées peuvent être adressées, sans aucun engagement, à l'Office des faillites, 2017 Boudry, jusqu'au 28 février 1978. Les intéressés seront ensuite convoqués pour une vente au plus offrant.

Pour tous renseignements et visites de la fabrique s'adresser à l'Office des faillites de Boudry - Tél. (038) 42 19 22.

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

0649771 Le préposé: Y. Blösch

On cherche à acheter éventuellement à louer

ferme ou maison ancienne

Région Plagne ou plateau de Diesse.

Tél. (032) 23 29 36. 065283 I

A vendre à CORNAUX

10 ouvriers de vignes

Adresser offres écrites à FE 119 au bureau du journal.
059249 I

Particulier cherche terrain

pour villa région Neuchâtel ou environs.

Adresser offres écrites à AZ 114 au bureau du journal.
059004 I

VILLE DU LOCLE

MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal du Locle met au concours le poste de

DIRECTEUR TECHNIQUE

des Services Industriels.

Titre exigé: diplôme d'ingénieur-électricien ou d'ingénieur-mécanicien d'une Ecole polytechnique fédérale ou titre universitaire équivalent.

Le futur titulaire sera responsable de la direction technique des quatre sections des Services Industriels: eau, gaz, électricité, chauffage à distance. Il doit avoir quelques années d'expérience d'un poste à responsabilités.

Ce poste conviendrait à personne ayant la pratique de l'exploitation et de la construction ainsi que de bonnes notions d'organisation et de gestion d'entreprise.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats de service et prétentions de salaire, jusqu'au vendredi 10 février 1978, à la Direction des services industriels de la Ville du Locle qui donnera tous renseignements utiles. Tél. (039) 31 63 63, interne 312.

065261 Z

MACULATURE BLANCHE
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

BUREAUX D'ARCHITECTES ET D'INGÉNIEURS

Nous mettons en soumission un projet pour la réalisation de 1 à 2 immeubles en propriété par étage, avec 6 appartements (5 à 6 pièces). Route d'accès; terrain en pente; à 5 km de Neuchâtel.

Nous prenons en considération le coût, le confort et l'originalité des unités.

Promoteurs:

regietel
Fbg du Lac 2 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 17 24

APPARTEMENT de 76 m²

récent, comprenant cuisinette, 3 pièces, bains, terrasse. Confort. Place de parc. Prix de vente Fr. 108.000.—.

Banque Piguet & Cie, service immobilier, 1400 Yverdon. Tél. (024) 23 12 61, interne 48. 064695 I

Nous cherchons à ACHETER à Neuchâtel

IMMEUBLE ANCIEN

à transformer ou éventuellement immeuble avec confort et de bon rendement.

Faire offre à: Marius Ramuz
1782 Belfaux. 065285 I



A VENDRE OU À LOUER pour le printemps 1978

HÔTEL-RESTAURANT DU SAUT-DU-DOUBS
Les Brenets

Café de 50 places. Restaurant de 60 places. 2 salles de société. Cuisine équipée. Quelques chambres d'hôtes.

s'adresser à:

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
La Chaux-de-Fonds

065263 I

A vendre à Champex-Lac (1500 m)

APPARTEMENT MEUBLÉ

cheminée française, loggia.
Fr. 170.000.—.

Tél. (027) 22 80 50. 064482 I

A vendre

appartement 4 pièces

centre de Saint-Blaise. Pour traiter Fr. 20.000.—.

Tél. 25 41 41. 061721 I

A LOUER

A louer à Neuchâtel-La Coudre

2 pièces Fr. 335.—

3 pièces Fr. 365.—

+ charges. Tout confort, cuisine équipée. Date à convenir.

S'adresser à Cretegnay et Cie, Fbg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. 25 69 21. 064528 G



A louer, centre ville LOCAL 40 m², entrée indépendante. Libre: tout de suite. 065330 G

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. 25 17 25 2001 Neuchâtel

A LOUER À CORNAUX
Chemin des Etoiles 16-18

APPARTEMENTS MODERNES
TOUT CONFORT

- Situation tranquille et ensoleillée, balcon, antenne TV. Fr. 265.—
- Studios Fr. 345.—
- Appartements de 2 pièces Fr. 405.—
- Appartements de 3 pièces Fr. 480.—
- Appartements de 4 pièces

Charges comprises. S'adresser à: Gérance des Immeubles Dubied rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 75 22. 065232 G

A louer à NEUCHÂTEL (chemin des Brandards)

immédiatement ou pour date à convenir

3 PIÈCES Fr. 370.—

dès le 31 janvier 1978

1 PIÈCE Fr. 289.—

dès le 31 mars 1978

3 PIÈCES Fr. 438.—

Ces prix s'entendent charges comprises. Appartements avec confort.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40. 064801 G

A louer à CORCELLES pour le 24 mars 1978

appartement de 3 pièces

confort - remis à neuf

- loyer mensuel Fr. 350.—

- acompte charges Fr. 60.—

S'adresser à: ASCO - John Matthys

Trésor 1a - 2000 Neuchâtel
Tél. 24 33 03. 065332 G

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

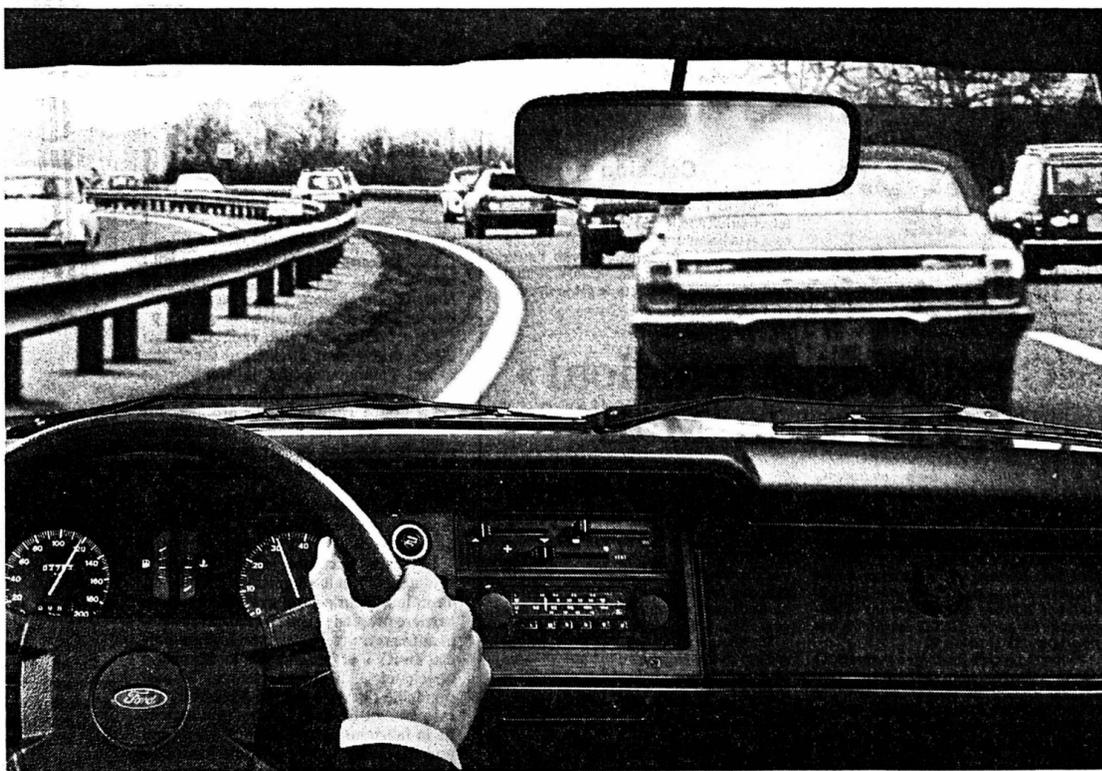
Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10

sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.



Choisir une voiture familiale, c'est prendre une option: celle de la sécurité. Ford Taunus.

La Taunus est la voiture moyenne la plus achetée. Il y a plusieurs raisons à cela: richesse de la gamme, conception d'avant-garde, voie et empattement battant les records de cette catégorie, confort et habitabilité: cinq adultes peuvent vraiment y prendre leurs aises. Et leurs bagages aussi!

Mais le principal atout de la Taunus, c'est sa sécurité. Ce que la loi n'exige pas encore, elle l'offre depuis des années. Par exemple le pare-brise laminé. Plus des stabilisateurs avant et arrière, des freins à disque assistés et un spoiler antérieur intégré. Sans oublier la suspension à flexibilité variant

en fonction de la charge.

Et le plus beau: Vous pouvez acquérir une Taunus pour 12 800 francs seulement! La Taunus 1300.

Les atouts exclusifs que Ford vous offre:

Même sécurité pour tous. Grâce à un équipement de sécurité complet de série. Par exemple: phares à iode, servo-frein, pare-brise laminé. De la plus petite à la plus grande Ford. Sans exception.

Système de livraison unique. Voitures livrées directement depuis les chaînes de production allemandes. Pas de stockage intermédiaire ni de parcs d'attente. Mais la proverbiale qualité germanique. Plus une garantie d'un an, sans limitation de kilométrage.



Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A.

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81. magasin de vente: Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102. Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31. 065291 B

A LOUER

CORTAILLOD

COUPLE EST CHERCHÉ POUR LE SERVICE DE CONCIERGERIE

d'un immeuble de douze appartements.
- Logement de 3 1/2 pièces, tout confort, mis à disposition.

S'adresser à :
Gérance des Immeubles de l'Etat
Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
tél. (038) 22 34 16. 063065 G

APPARTEMENTS

A louer tout de suite ou pour date à convenir, loyer mensuel charges comprises :

COLOMBIER

Chatenaya 5
2 pièces Fr. 360.—
3 pièces Fr. 470.—

NEUCHÂTEL

Rue Emer-de-Vattel 46
1 garage Fr. 65.—

Rue de Grise-Pierre 5-9
2 pièces dès Fr. 397.—
3 pièces dès Fr. 469.—

Rue de Grise-Pierre 26
3 pièces Fr. 510.—

Chemin de la Caille 78
2 pièces Fr. 472.—
3 pièces Fr. 532.—
4 pièces Fr. 669.—

Rue du Roc 15
2 pièces Fr. 338.—
4 pièces dès Fr. 477.—
1 chambre indépendante Fr. 155.—

Rue du Suchiez 18
3 pièces Fr. 494.—

Rue des Vignolants
2 pièces dès Fr. 292.—
3 1/2 pièces dès Fr. 485.—

HAUTERIVE (port)
2 pièces Fr. 420.—
4 pièces Fr. 630.—

SAINT-BLAISE

Perrières 24
4 pièces Fr. 688.—

MARIN

3 pièces dès Fr. 479.—

Fiduciaire Leuba & Schwarz
Fbg de l'Hôpital 13 -
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 76 71. 064299 G

A louer à Colombier

Appartement 2 pièces, tout confort, Fr. 286.— + charges.

Appartement 3 pièces, tout confort, Fr. 396.— + charges.

Tél. 24 64 64, interne 19. 065521 G

A louer à Chézard (Val-de-Ruz) tout de suite ou pour date à convenir

APPARTEMENTS

de 3 et 4 pièces, confort, Fr. 283.— et Fr. 348.— + charges.

Fiduciaire J.-P. Erard
Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91. 065324 G

NEUCHÂTEL - Parcs 129

Spacieux 1 pièce, cuisinette Fr. 240.— + charges.

4 pièces, cuisine, bains W.-C. Fr. 510.—
Immeuble doté du confort moderne. Tranquillité, dégagement, transports et magasins à proximité.

Pour visiter : tél. (038) 25 93 17.
Gérances P. Stoudmann - Sogim S.A.
Maupas 2, Lausanne - Tél. 20 56 01. 062409 G

BEVAIX

A louer pour date à convenir

3 PIÈCES

avec confort. Préférence sera donnée à personnes disposées à assumer un petit service de conciergerie.
Loyer avec charges Fr. 290.— après déduction de l'allocation.

Etude Jacques RIBAUX,
Promenade-Noire 6,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41. 062850 G

A louer à Neuchâtel

superbe petit appartement meublé (1 pièce)

tout confort, cuisine agencée séparée, bains-W.-C., vue magnifique, transports publics à proximité.
Libre tout de suite.

Tél. (038) 25 76 51, dès 17 heures. 065281 G

A louer à CORTAILLOD-VILLAGE immédiatement ou pour date à convenir

2 1/2 PIÈCES Fr. 349.—
3 PIÈCES Fr. 425.—

dès le 24 mars 1978

1 PIÈCE Fr. 175.—
4 1/2 PIÈCES dès Fr. 550.—
appartements tout confort, charges comprises.

Gérance Bruno Müller,
Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40. 065345 G

ARMOURINS
Notre force, c'est le choix

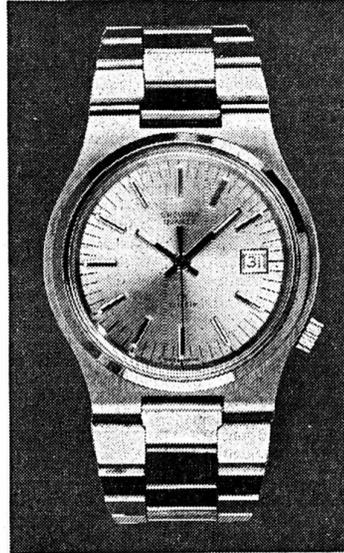
Prix choc



Un bijou de classe:
montre-bracelet à quartz, pour dames.
Élégant boîtier chromé fantaisie, fond acier, bracelet genre croco. Mouvement à quartz de haute précision, affichage analogique, pile longue durée: 3 ans. 1 année de garantie. Avec cadran argenté ou bleu seulement

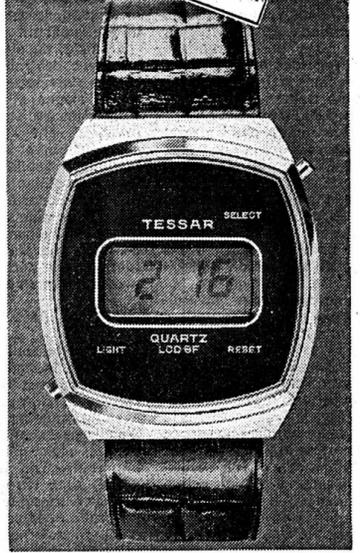
120.-

Même modèle, boîtier plaqué, cadran doré seulement 130.—



Le maximum de précision à bas prix: **montre-bracelet à quartz, pour messieurs.** Affichage analogique avec calendrier, bracelet acier réglable. Boîtier chromé et cadran gris, bleu ou argenté. Pile longue durée: 3 ans. 1 année de garantie seulement

110.-



Prix choc sans précédent: **montre-bracelet à quartz LCD, pour messieurs seulement**

75.-

Affichage digital permanent des heures et minutes. Bouton pour affichage des mois, jours et secondes. Modèle chromé avec cadran noir ou boîtier plaqué, cadran doré. Bracelet cuir. 1 année de garantie.

Armourins Neuchâtel • Téléphone-service 25 64 64 • Service de livraison gratuit à domicile

LOCAL

A louer à Fontainemelon pour le 1^{er} avril 1978

pour petit magasin, bureau ou entrepôt.
Loyer Fr. 250.— + charges.

Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel
Tél. (038) 24 37 91. 065331 G

Etude Clerc, notaires
2, rue J.-L. Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir à la rue du Pommier

studio non meublé

tout confort.

Loyer mensuel Fr. 250.— + charges. 064903 G

Etude Clerc, notaires
2, rue J.-L. Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir à Gratte-Semelle

studios non meublés

tout confort.

Loyer mensuel dès Fr. 225.— + charges. 064902 G

Colombier

A louer pour une date à convenir
appartements 2 et 3 pièces
rénovés, papiers peints au choix des locataires
2 pièces dès Fr. 276.—
3 pièces dès Fr. 392.—
places de parc à disposition.

Pour visiter: **M^{me} Rey,**
Chenaillata 13. Tél. 41 19 24.
Pour traiter: **Verit-Lausanne.**
Tél. (021) 23 99 51. 065287 G

A louer à Dombresson,

appartements avec confort

situation dégagée et ensoleillée, dans petits immeubles localités. Libres immédiatement ou pour date à convenir.

Loyers Fr. 260.— (3 pièces) et Fr. 320.— (4 pièces), charges en sus.

Pour visiter, tél. (038) 53 31 52.

Pour traiter **Etude Meylan,**
Huguenin, Reeb, tél. (038) 25 85 85. 065296 G

BOUDRY

A louer pour date à convenir
studio non meublé Fr. 200.—
2 pièces Fr. 250.—
3 pièces dès Fr. 290.—
charges non comprises.

Pour visiter: **M^{me} Buschini, Addoz 38.**
Tél. (038) 42 13 67.

Pour traiter: **Etude Jacques Ribaux,**
avocat et notaire, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41. 062847 G

APPARTEMENTS

A louer, à CERNIER,

tout confort, balcon, cuisine équipée,
3 pièces Fr. 415.—
2 1/2 pièces Fr. 325.—
STUDIO MEUBLÉ, Fr. 280.—
STUDIO NON MEUBLÉ, Fr. 245.—
BUREAUX installés, Fr. 490.—

RÉGENCE S.A., 2001 NEUCHÂTEL,
rue Coulon 2, tél. (038) 25 17 25. 065325 G

A louer à NEUCHÂTEL Sablons

immédiatement ou pour date à convenir

4 pièces Fr. 628.-

charges comprises, confort, cheminée de salon.

Sablons
dès le 24 mars 1978

3 pièces Fr. 489.- et Fr. 494.-

charges comprises, confort.

Gérance Bruno Müller,
Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40. 064800 G

A louer à Boudry, dès 1^{er} avril,

3 1/2 pièces
grand hall, cuisine agencée avec coin à manger, salle de bains, balcon, garage. Fr. 410.— + charges.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 064461 G

A louer au centre de Neuchâtel

STUDIOS
cuisinette agencée, salle de bains.
Fr. 250.— + charges.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 064804 G

A louer à NEUCHÂTEL (rue de la Côte)
locaux 150 m²
conviendraient à petite entreprise.

Gérance Bruno Müller,
Neuchâtel
tél. 24 42 40. 064979 G

A louer à Neuchâtel, rue des Poudrières, dès le 24 mars 1978,

2 pièces
refait à neuf, Fr. 300.— + charges.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 064458 G

AREUSE
A louer pour fin mars, près de l'arrêt du tram,
3 pièces
avec tout confort.
Loyer Fr. 350.— + charges.
Tél. (038) 24 67 41. 062846 G

ETAÏNS
peka
Nous en fabriquons depuis 1924...
VENTE DIRECTE A NOTRE EXPOSITION
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE «ETAÏNS»
PAUL KRAMER SA
MALLEFER 15 NEUCHÂTEL
TEL. 038 - 25 05 22
053190 B

studios meublés
modernes, tout confort. 065327 G
S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2, tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

A louer pour date à convenir, à la rue de la Cassard, situation dominante,
GRAND 3 PIÈCES
avec grand salon, balcon, Fr. 515.— + charges.
Etude Jacques Ribaux,
Promenade-Noire 6, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41. 062849 G

A louer pour fin mars, au quartier des Draizes,
LOCAL AVEC VITRINE
Loyer Fr. 200.—.
Etude Jacques RIBAUX,
avocat et notaire, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41. 062845 G

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal.

DEMANDES À LOUER

Cherche
GARAGE
région Saint-Blaise - Hauterive.
Tél. 33 23 82, le soir. 059094 H

APPARTEMENTS DE VACANCES

Les Crosets (Valais)
alt. 1630 m
Appartement duplex 6-8 lits à louer centre station.
Libre 21 au 28 janvier, 26 février au 4 mars, 11 au 25 mars et dès le 157.
Tél. M. Luder (022) 20 18 11 (bureau) ou (022) 48 71 50 (domicile). 065235 W

LOUEZ UN appartement de vacances en Toscane
pays du SOLEIL et de la CULTURE
• Nous avons sélectionné pour vous en belles et tranquilles positions, plus de 100 confortables appartements et maisons de vacances, à la mer, dans les collines du Chianti et aux portes des plus belles cités médiévales: Florence, Sienna, San Gimignano...
• D'avril à octobre, un des plus beaux climats d'Europe assurera la réussite de vos vacances!
• Nous vous recommandons d'effectuer votre réservation avant la fin mars!
Adressez vos réponses - précisant zone (mer ou campagne), nombre de personnes, époque, durée, etc. - à:
CUENDET SPA (société suisse), I-53030 Strovo N° 8 (Sienna), tél. 0039577/30 41 25. 065320 W

OFFRES D'EMPLOIS
Entreprise charpente-menuiserie Région Chablais vaudois engagerait:
contremaître qualifié
ayant si possible quelques années de pratique.
Faire offres sous chiffres PW 900112 avec prétentions de salaire, à Publicitas, 1002 Lausanne. 065290 O

Jeune fille
est cherchée pour aider au salon de coiffure, jeudi, vendredi, samedi.
Tél. 24 20 21. 059102 O

employée de bureau
qualifiée, français-allemand.
Poste à responsabilités, 40 heures par semaine.
Téléphoner au 33 51 60. 063176 O

contremaître
indépendant et expérimenté pour travaux souterrains et construction de routes.
Les intéressés en possession des connaissances nécessaires et à même de pouvoir diriger personnellement un chantier de construction, sont priés de prendre contact par écrit ou par téléphone.
HIRT SA entreprise de construction
2504 Bienne, Länggasse 28.
Tél. (032) 41 47 85. 065282 O

COIFFEUSE
ayant bonne technique de coupe et brushing et l'expérience pour la coiffure traditionnelle. Eventuellement 3 jours par semaine.
Faire offre sous chiffres 28-900007 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 064456 O

boucherie - charcuterie margot
votre boucherie Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21
Nous cherchons une vendeuse qualifiée aimant les responsabilités. Très bon salaire. Semaine de 4 1/2 jours, chambre à disposition. Magasin moderne au centre de la ville. Nous nous réjouissons de vous connaître. 063165 O

LA CHAUX-DE-FONDS

La station de détoxification des produits chimiques : un maillon de plus ajouté à une vaste chaîne...

Un menu de choix : les traditionnelles conférences de la commission scolaire

De notre correspondant :

La création de l'actuelle station régionale de détoxification et de neutralisation des produits chimiques résiduels de l'industrie, à La Chaux-de-Fonds, remonte à 1965. C'est à cette période qu'à l'occasion d'une enquête auprès des entreprises industrielles et auprès des artisans de la ville, le service d'hygiène fut mis en présence du problème du traitement des eaux résiduaires toxiques de l'industrie.

A l'époque, la construction d'une station communale d'épuration des eaux usées n'était alors qu'à l'état de projet, et il s'agissait de déterminer de la façon la plus exacte possible la nature et la quantité des rejets industriels toxiques pouvant par la suite nuire à la bonne marche de la future station d'épuration, et notamment détruire les micro-organismes de l'épuration biologique.

Dans bien des villes fut souvent construite en premier lieu une station d'épuration. Et seulement ensuite fut examiné le problème des eaux résiduaires toxiques après maints empoisonnements, mauvais rendements et excédents de dépenses. Profitant de ces expériences, La Chaux-de-Fonds préféra prendre le problème dans le bon sens. Et après plusieurs contacts avec l'industrie, c'est tout naturellement qu'est née une station communale pour la détoxification et la neutralisation des rejets chimiques toxiques industriels, en particulier des sels de cyanure utilisés en grande partie dans la galvanoplastie. Une raison complémentaire à la création de cette station fut qu'il était difficile, voire impossible, d'exiger des entreprises qu'elles traitent elles-mêmes leurs effluents, la majeure partie d'entre elles n'ayant pas un volume suffisant pour construire et exploiter leur propre station de détoxification et de neutralisation.

ÉVOLUTION

L'année 1966 vit les premiers traitements de produits résiduaires concentrés se faire en plein air. Les quantités à traiter augmentant rapidement et l'installation étant par trop incomplète et tributaire des conditions météorologiques, il fut décidé en 1967 d'aménager dans un local des services industriels, au N° 31 de la rue du Collège, une cuve de traitement avec ventilation mécanique et bassin de décantation pour les boues. Coût des travaux à l'époque: 55.000 francs.

C'est dans cette station encore très primitive, mais avec valeur régionale, que depuis une dizaine d'années ont été détoxifiés et neutralisés deux millions et demi de litres d'acide concentré de produits alcalins, de sels de cyanure et autres bains usés et

divers. Mais, avec les années et l'expérience aidant, il devenait évident qu'il fallait bientôt quitter la phase expérimentale et créer une station moderne régionale avec un rendement meilleur, aussi bien quantitatif que qualitatif.

En 1973, de nombreux contacts furent pris avec des maisons spécialisées pour l'étude d'une telle station, et un groupe de travail siégea à plusieurs reprises pour étudier les projets soumis. Malheureusement, devant l'ampleur des frais de construction, et surtout en raison d'un manque de fiabilité dans les offres présentées (n'oublions pas que la ville de La Chaux-de-Fonds est encore actuellement la seule commune de Suisse à avoir conçu une telle station acceptant tous les produits chimiques résiduels toxiques de l'industrie), aucune décision ne fut prise et les études mises en suspens.

AMÉLIORATIONS

Comme le souligne toujours le service d'hygiène, la station communale d'épuration des eaux usées est aujourd'hui construite. Son exploitation se déroule avec un rendement satisfaisant, mais lors d'analyses de contrôle, il avait été constaté dans les eaux usées de la ville des quantités importantes de métaux lourds (cuivre, nickel, zinc, chrome), dont la présence pouvait à la longue perturber sérieusement l'épuration biologique de la station d'épuration. Un traitement complémentaire devait aussi permettre de retrouver une partie des métaux lourds à la sortie de la station de détoxification et de neutralisation.

C'est pourquoi dans le cadre des installations actuellement en fonction dans le complexe des services industriels, il convenait d'apporter les améliorations techniques nécessaires à l'élimination de ces métaux lourds et favoriser l'épuration biologique. Ces améliorations techniques étaient les suivantes : contrôle automatique et complet des réactions chimiques dans la cuve de traitement ; installation d'un filtre presse pour la retenue des boues ; pose d'un groupe d'échangeurs sélectifs pour la retenue des métaux lourds.

EN COMPLÉMENT

En complément à ces améliorations et pour continuer de travailler dans l'optique qui a toujours été celle de la station de détoxification et de neutralisation, à savoir une parfaite collaboration et un service à l'industrie de la région, il convenait de créer également une installation de régénération d'échangeurs, afin que les entreprises privées devant traiter leurs eaux de rinçage puissent venir apporter leurs colonnes de

résines saturées sans avoir à les traiter elles-mêmes, ni à les expédier pour régénération à l'extérieur.

Ces améliorations sont aujourd'hui réalisées et leur exécution s'est faite dans les limites du crédit de 140.000 fr. accordés en octobre 1976 par le Conseil général. Il convient de préciser également que, pendant de nombreuses années, la station régionale de détoxification et de neutralisation a pris en charge la totalité des produits chimiques résiduels de l'industrie, mais que depuis trois ans, les solvants chlorés et non chlorés sont séparés et conduits directement à Catalyse industrielle S.A. qui a pour tâche de les distiller et de les recycler.

A noter également que le recyclage d'un produit usé est fonction du genre de ce produit, de son besoin économique et de la quantité à traiter.

En guise de conclusion, le service d'hygiène et ses responsables, en compagnie desquels nous avons visité les lieux, précise que les compléments techniques apportés à cette station régionale ont permis d'améliorer l'épuration des eaux usées. Ils se situent parfaitement dans le

cadre de la lutte pour la protection des eaux contre la pollution, en parfaite collaboration avec les entreprises industrielles et artisanales de la ville et de la contrée.

Un maillon, parmi d'autres, pour le respect de la qualité de la vie. Il n'est jamais trop tôt d'y songer...

Etat civil (3 janvier)

Mariage civil: Wühl Robert Otto et Grezet Eliane.
Décès: Zysset Paul, né le 21 mai 1916, époux de Elisabeth Emilie, née Koch, domicile 20 rue de la Liberté; Baudois Edmond Auguste, né le 7 juin 1893, époux de Marcelle Apollonia, née Boillat, domicile 6 rue Numa-Droz; Reymondaz Charles André, né le 5 novembre 1913, époux de Marguerite Constance, née Meng, domicile 17 chemin du Bois-Noir; Geiffe Charles André, né le 1^{er} octobre 1949, époux de Jacqueline, née Hirt, domicile 38 chemin du Bois-Noir; Kramer Marguerite Berthe, née Boillat le 19 août 1897, veuve de Kramer Pierre, domicile 13 rue du Premier-Mars;

LE LOCLE

LA BRÉVINE

Tombés du ciel

(c) Dimanche après-midi, douze jeunes gens dont deux demoiselles, tous Bréviniers, se sont adonnés pour la première fois de leur vie aux joies du parachutisme. Après avoir subi un test d'aptitude physique et suivi une brève théorie, ils se sont envolés des Eplatures, pour venir réaliser leurs sauts au-dessus de leur vallée et descendre en douceur près du village de La Brévine. Ce petit exploit sportif avait attiré foule de gens de la région, ce qui a posé quelques difficultés de stationnement sur la route principale La Brévine - Le Cerneux-Péguignot.

Avec les samaritains

(c) La société des samaritains de La Brévine avait organisé samedi soir son traditionnel loto, suivi d'un bal. Cette manifestation a rencontré un gros succès et a fait salle comble. Ceci est une juste récompense pour une société dont le seul but est d'aider et de donner des soins de premiers secours à qui pourrait en avoir besoin.

Collision

Hier vers 18 h, M^{me} M. H., du Locle, circulant rue des Frottets, en direction ville; peu après l'intersection avec la rue des Primevères, dans un virage à droite, sa voiture a glissé sur la chaussée enneigée et est entrée en collision avec celle conduite par M^{me} P. L., du Locle, qui montait normalement la rue des Frottets. Dégâts matériels.

Etat civil du Locle (31 décembre)

Décès: Renaud-dit-Louis née Badertscher, Frieda, née le 1^{er} août 1893, veuve de Renaud-dit-Louis, Jean-Jacques.
Naissances: Gurtner, Céline, fille de Serge Ernest et de Marie-Antoinette, née Thévoz.

(1^{er} janvier)

Décès: Bernasconi, née Demichelis, Ernestine Rosa, née le 7 octobre 1898, veuve de Bernasconi, Oscar; Béguin, née Othélin-Girard, Antoinette Louisa, née le 4 mai 1887, veuve de Béguin, Edmond.

(2 janvier)

Décès: Baillod, Maurice Albert, né le 31 août 1898, époux de Anna Joséphine Olivia, née Lux.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, «Les naufragés du 747» (16 ans - prolongations).
Eden: 18 h 30, «Les charnelles» (20 ans); 20 h 30, «Une journée particulière» (16 ans).
Plaza: 20 h 30, «Angélique marquise des anges» (18 ans).
Scala: 20 h 45, «Le millepattes fait des claquettes» (16 ans).

TOURISME

Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 233610.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures.

pays, une découverte en tout cas pour la plupart des spectateurs.

Et pour conclure, le 14, M. Adolphe Ischer, s'arrêtera quelques instants à l'aide de diapositives sur la flore des réserves du canton.

La plupart de ces conférences sont mises sur pied avec les concours d'autres organisations: le musée paysan, le centre d'éducation ouvrière, ou le club jurassien.

Encore des cambriolages!

La police cantonale communique que «Du 13 au 16 janvier 1978, un cambriolage a été commis dans les bureaux de la compagnie d'assurances «Nationale suisse», 71 rue de la Jardinière, à La Chaux-de-Fonds, où les auteurs ont notamment emporté une machine à écrire, diverses channes valaisannes ainsi qu'une petite pendule.

» D'autre part, le 16 janvier, entre 12 h 20, et 13 h 20, un cambriolage a été perpétré dans un magasin de primeurs, 7 avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds également. A cet endroit, il a été subtilisé plusieurs centaines de francs.

» Les personnes qui pourraient fournir des renseignements sont invitées à prendre contact avec la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 237101.»

Le Domino: 21 h 30 - 4 heures.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22.10.17.

Pharmacie d'office: Coop, 108 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 22.10.17.

DIVERS

Aula de la SSEC (Serre 62): 20 h 15, «Provence - Côte d'Azur», conférence par M. Florian Reist.

LE LOCLE

Pharmacie d'office: Breguet, Grand-Rue 28, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 117.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.

Annonces en couleurs

Plâtrerie - Peinture
Papiers peints
Spécialité de glacages
Revêtement de façades (garantie)

Une bonne adresse:

dominique pinesi

Tunnels 1 - 2006 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 77 44
Tél. privé: (038) 24 32 55

Forces Motrices du Val Mesocco S.A. Mesocco (Canton des Grisons)

Actionnaires:
Electrowatt S.A., Zurich
Electricité de Laufenbourg S.A., Laufenbourg
Forces Motrices de la Suisse Centrale, Lucerne
Crédit Suisse, Zurich
Canton des Grisons
Communes concédantes

Chaque actionnaire s'est engagé par contrat à prendre une part de l'énergie produite correspondant à sa participation au capital-actions, ainsi qu'à payer, dans la même proportion, une quote-part des charges annuelles. Les charges annuelles comprennent en particulier les intérêts des emprunts par obligations ainsi que les provisions nécessaires à l'amortissement prévu des capitaux investis.

Emprunt 3 3/4 % 1978-93 de Fr. 25.000.000.-

destiné à la conversion ou au remboursement partiel de l'emprunt 3 3/4 % 1960-78 de Fr. 30.000.000.-, venant à échéance le 15 février 1978.

Durée au maximum 15 ans, avec possibilité de remboursement pour la Société, à partir de 1988 avec des primes décroissantes, commençant à 101,50 % et au pair dès 1991.

Prix de conversion 99 %

Délai de conversion du 17-23 janvier 1978, à midi

Coupons annuels au 15 février

Cotation à Zurich, Bâle, Berne et Genève

Aucune souscription en espèces n'aura lieu

Tous les guichets en Suisse des banques mentionnées ci-après acceptent sans frais les demandes de conversion.

Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Leu SA	Union de Banques Suisses
Société Privée de Banque et de Gérance	Banque Populaire Suisse
Lombard, Odier & Cie	Hentsch & Cie
	Banque Cantonale des Grisons

NEUCHÂTEL

13 janv.	16 janv.
Banque nationale	620.- d
Crédit foncier neuchât.	780.- d
La Neuchâteloise ass. g.	380.- d
Gardy	62.- d
Cortailiod	1380.- d
Cossonay	1335.- d
Chaux et ciments	495.- d
Dubied	170.- d
Dubied bon	125.- d
Ciment Portland	2275.- d
Interfood port.	3175.- d
Interfood nom.	620.- d
Navigation N°tel priv.	65.- d
Girard-Perregaux	380.- d
Hermès port.	490.- d
Hermès nom.	155.- d

LAUSANNE

1425.-	1420.-
Crédit foncier vaudois	1220.-
Ateliers constr. Vevey	810.- d
Editions Rencontre	750.- d
Innovation	410.-
Rinsoz & Ormond	515.-
La Suisse-Vie ass.	3715.-
Zyza	900.- d

GENÈVE

415.-	429.-
Grand-Passage	705.- d
Physique port.	190.-
Physique nom.	140.-
Astra	-96 d
Monte-Edison	-24
Olivetti priv.	1.55
Fin. Paris Bas	57.-
Schlumberger	134.50
Allumettes B	36.-
Elektrulux B	52.-
SKFB	27.-

BÂLE

255.-	260.-
Pirali Internat.	415.-
Bâlois-Holding	415.-
Ciba-Geigy port.	1105.-
Ciba-Geigy nom.	609.-
Ciba-Geigy port.	875.-
Sandoz port.	3950.-
Sandoz nom.	1675.-
Sandoz bon.	475.-
Hoffmann-L.R. cap.	95000.-
Hoffmann-L.R. jce	85750.-
Hoffmann-L.R. 1/10	8600.-

ZURICH (act. suisses)

740.-	741.-
Swissair port.	300.-
UBS port.	3250.-
UBS nom.	612.-
SBS port.	429.-
SBS nom.	303.-
SBS bon.	357.-
Crédit suisse port.	2210.-
Crédit suisse nom.	420.-
Bque hyp. com. port.	520.- d
Bque hyp. com. nom.	475.-
Banque pop. suisse	2230.-
Bally port.	-
Bally nom.	-
Elektrrowatt	1580.-
Financière de presse	210.-
Holderbank port.	450.-
Holderbank nom.	408.- d
Juvena port.	183.-
Juvena bon.	8.-
Landis & Gyr	1185.-
Landis & Gyr bon	119.50
Motor Columbus	670.-
Italo-Suisse	200.-
Erikon-Buhle port.	2450.-
Erikon-Buhle nom.	713.-
Réass Zurich port.	4900.-
Réass Zurich nom.	2760.-
Winterthur ass. port.	2250.-
Winterthur ass. nom.	1690.-
Zurich ass. port.	11225.-
Zurich ass. nom.	8375.-
Brown Boveri port.	1595.-
Saurer	865.-
Fischer	720.-
Jelmini	140.-
Hero	2860.- d

NEUCHÂTEL

3610.-	3630.-
Nestlé port.	2210.-
Roco port.	2380.-
Alu Suisse port.	1290.-
Alu Suisse nom.	551.-
Sulzer nom.	2770.-
Sulzer bon.	377.-
Von Roll	565.-

ZURICH (act. étrang.)

48.-	48.-
Alcan	68.-
Am. Metal Climax	116.-
Am. Tew & Tel. B&B&B&S	46.-
Beatrice Foods	133.50
Burroughs	103.-
Canadian Pacific	28.50
Caterpillar	103.-
Chrysler	26.25
Coca Cola	70.-
Corning Data	51.-
Control Glass Works	94.-
CPC Int.	88.50
Dow Chemical	50.75
Du Pont	218.50
Eastman Kodak	98.50
EXXON	89.-
Ford Motor Co	82.-
General Electric	91.75
General Foods	59.-
Genial Motors	116.-
General Tel. & Elec.	58.-
Goodyear	33.75
Honeywell	87.25
IBM	532.-
Int. Nickel	32.25
Int. Paper	79.-
Int. Tel. & Tel.	59.50
Kennecott	46.50
Litton	28.25
MMC	93.-
Mobil Oil	119.-
Monsanto	103.-
National Cash Register	74.-
National Distillers	40.50
Phillips Petroleum	111.50
Phillips Petroleum	54.75
Procter & Gamble	162.50
Sperry Rand	69.75
Texasco	228.50
Union Carbide	78.25
Uniroyal	15.25
US Steel	60.25
Warner-Lambert	50.-
Woolworth F.W.	36.-
Xerox	89.50
AKZO	20.-
Anglo Gold I	45.50
Anglo Americ. I	7.85
Machines Bull	10.-
Italo-Argentina	113.-
De Beers	91.80
General Shopping	332.-
Imperial Chemical Ind.	13.50
Péchiney-U.-K.	30.50
Philips	23.-
Royal Dutch	111.50
Sodec	5.75 d
Unilever	105.50
AEG	86.-
BASF	126.-
Degussa	251.50
Farben Bayer	123.50
Hachst. Farben	117.-
Mannesmann	152.- d
RWE	193.50
Siemens	274.50
Thyssen-Hütte	110.50
Volkswagen	205.50

FRANCFORT

92.70	93.30
AEG	135.60
BASF	228.50
Daimler	320.10
Deutsche Bank	307.-
Dresdner Bank	245.20
Farben. Bayer	132.10
Hachst. Farben	124.10
Karstadt	331.-
Kaufhof	210.-
Mannesmann	163.50
Fischer	294.50
Volkswagen	218.80

MILAN

13 janv.	16 janv.
Assic. Generali	34500.-
Fiati	1898.-
Finsider	70.-

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS 124^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Piéton renversé: l'automobiliste s'enfuit

Dimanche, vers 22 h 50, à Fleurier, un piéton, M. Robert Vaucher, âgé de 54 ans, de Fleurier, qui cheminait rue de la Place-d'Armes en direction nord, a été renversé par une voiture de couleur verte, dont le conducteur est inconnu. Ce véhicule circulait dans la même direction que le piéton. Après l'accident, le conducteur a pris la fuite sans s'occuper de la victime qui a été hospitalisée. Les personnes qui sont en mesure de donner des renseignements complémentaires concernant cet accident sont priées de s'adresser à la gendarmerie de Fleurier, tél. (038) 61 10 21.

COUVET

Le premier-né 1978 du Vallon

(sp) Il aura fallu attendre samedi 14 janvier à 15 h 45 très précises pour que le premier-né voie le jour au Val-de-Travers. Il s'agit de Claude-Alain Dreyer dont les parents habitent Couvet. L'enfant est né à la maternité de Couvet.

Carnet du jour

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, « Arrête ton char... bidasse ».
Fleurier, Le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 23 heures.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou 61 38 50.
SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou (039) 23 79 87.
FAN bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11, av. de la Gare tél. 61 18 76, telex 35 280.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

D'autres informations en page 19.

AVIS MORTUAIRES



Monsieur Hans Widmer, à Schaffhouse; Mademoiselle Martha Widmer, à Waldshut, Monsieur et Madame William Jéquier, à Fleurier, ont le chagrin de faire part du décès accidentel de

Monsieur

Alfred WIDMER

leur frère, beau-frère et ami, survenu le 15 janvier 1978, dans sa 77^{me} année.

Fleurier, le 15 janvier 1978.
(11 rue du Temple).

R. I. P.

L'incinération aura lieu mercredi 18 janvier 1978, à 11 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

062666 M

La direction et le personnel des Transports régionaux neuchâtelois ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Alfred WIDMER

ancien chef du service commercial CMN - RVT - et VR dont ils garderont le meilleur souvenir

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

062665 M

La société des Tambours de Travers a le regret de faire part à ses membres du décès de

Madame

Louise JEANMONOD

mère de Monsieur Henri Jeanmonod, membre honoraire de la société. 062664 M

Le Rotary-club du Val-de-Travers a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis KEUSCH

ancien président, et de

Madame Louis KEUSCH

née ROMY

Il gardera des défunts le meilleur des souvenirs. 062667 M



Le comité de la section « Chasseron » du Club alpin suisse, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Louis KEUSCH

leur regretté collègue vétéran, quarantenaire.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 062662 M

Monsieur et Madame Pierre Keusch-Perrenoud, leurs enfants Michèle, Philippe et Anne, à Estavayer-le-Lac;

Monsieur et Madame Henri de Montmollin-Keusch, leurs enfants Christiane, Chantal, Yves et Claire-Ariane, à Peseux;

Madame Maurice Morel-Keusch, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;

Madame Charles Keusch, à Sion, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Roger Gygax-Keusch, à Genève, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Willy Keusch, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Edgar Romy, à Paris, et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Louis KEUSCH

et

Madame

Liliane KEUSCH-ROMY

leurs chers parents, grands-parents, frère et sœur, beau-frère et belle-sœur, oncle et tante, décédés lors d'un tragique accident.

Fleurier, le 15 janvier 1978.
(Rue de Buttes 3).

Ce que je vous demande, c'est de vous aimer les uns, les autres.

Jean 15 : 17.

L'incinération aura lieu le mercredi 18 janvier, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de Fleurier.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Armée du Salut, c.c.p. 20-4225

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

062668 M

Le Conseil d'administration d'Universo SA, la Direction et le personnel d'Universo SA, N° 6, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Louis KEUSCH

ancien administrateur de la société, et ancien directeur retraité, et de son épouse

Madame

Liliane KEUSCH

ancienne collaboratrice d'Universo SA, N° 6.

Ils en garderont un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille. 065532 M

Le cœur d'une mère est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur et Madame Numa Duvanel-Jeanmairat, à Couvet, leurs enfants et petite-fille, à Lausanne, Colombier et Couvet;

Madame et Monsieur Léon Tharin-Duvanel, à Travers, leurs enfants et petits-enfants, aux Bayards, La Chaux-de-Fonds, Cressier et Wabern (BE);

Madame et Monsieur Jean Chédel-Bobillier et famille, à Fleurier;

Madame et Monsieur Fritz Bobillier et famille, à Saint-Sulpice;

Monsieur et Madame Constant Bobillier et famille, à Saint-Sulpice;

Madame et Monsieur Robert Schmid-Bobillier et famille, à La Brévine;

Madame et Monsieur Baptiste Morretti-Bobillier et famille, à Fleurier;

Monsieur et Madame Jean Bobillier et famille, à Peseux;

Monsieur et Madame René Bobillier et famille, à Colombier;

Monsieur et Madame Roger Bobillier et famille, à Fleurier;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Numa Duvanel-Sandoz,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Edgar DUVANEL

née Louise-Emma BOBILLIER

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après une longue et pénible maladie supportée avec un courage exemplaire, dans sa 82^{me} année.

2108 Couvet, le 16 janvier 1978.

O maman et mémé chérie, que ton exemple de courage, travail, volonté, amour et simplicité profite éternellement à tous ceux que tu as aimés.

L'incinération aura lieu le jeudi 19 janvier, à 15 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Culte au temple de Couvet, à 13 h 30. Domicile mortuaire: rue des Mines, Travers.

Prière de ne pas envoyer de fleurs et de couronnes, mais de penser à la Société suisse de la sclérose en plaques

CCP 10-10946

ou au pasteur Willy-Armand Perriard

2108 Couvet CCP 20-6645

062669 M

AVIS DIVERS

Election vendredi 3 février de Miss Carnaval

samedi 4 février de Miss Catastrophe

Inscriptions: CAFÉ DU STAND FLEURIER Tél. 61 21 98 065312 A

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Patinoire de Belle-Roche Fleurier

Ce soir à 20 h 15

FLEURIER -

SION

championnat LNB

064558 A

MACULATURE au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

C.P. FLEURIER

ENTREPRISE ANTONIO BUSCHINI

Gypserie - Peinture
Papiers peints
Enseignes - Décoration
SABLAGE

FLEURIER - LES VERRIÈRES
Tél. 61 28 39

GARAGE - TRANSPORTS
MAGG - FLEURIER

Agences
RENAULT
LADA

Tél. 61 23 08



BOUCHERIE-CHARCUTERIE
CHEZ ROMANO

R. Zuccolotto

Choix et qualité
à prix modérés

Fleurier - Tél 61 10 46

À LA BUVETTE
DE LA PATINOIRE



vous trouverez
toujours toutes
consommations
et petite
restauration



Ce soir à 20 h 15 à la patinoire de Belle-Roche CP FLEURIER - HC SION

Le voyage à Lugano s'est traduit par une nouvelle défaite, qui place Huguenin et sa troupe dans une position délicate, à la suite, principalement, de la victoire de Lucerne à Morges. Nos favoris sont maintenant à l'avant-dernier rang du classement, à égalité avec les Lucernois, précisément. La situation exige donc une réaction immédiate et vigoureuse.

Dans cette lutte contre la relégation, il n'est pas permis de perdre trois fois d'affilée, sinon le pire peut se produire. La venue de Sion, ce soir à Belle-Roche, devrait donner aux « jaune et noir » la possibilité de renouer avec la victoire. Parti très fort en ce début d'année (vainqueur par 6-1 à Olten), Sion vient d'enregistrer deux nettes défaites, à Neuchâtel puis chez lui, face à Rapperswil. Ce que les deux néo-promus ont fait, Fleurier doit bien être capable de le réussir également. Mac Adam, Schlaefli, Jeannin et leurs coéquipiers doivent à tout prix profiter également de la subite baisse de régime des Valaisans. Mais, ceux-ci ne se trouvent pas encore à l'abri du danger non plus. Leurs dix-huit points actuels ne suffisent pas à éviter la relégation. Il en faudra certainement deux ou trois de plus pour être sûr de conserver sa place en ligue nationale. C'est dire que, ce soir, Hyndman et

sa troupe ne feront pas de cadeau aux Fleurisans. Ils joueront une carte de même importance. Avertis par leurs deux échecs successifs face à des adversaires moins bien classés qu'eux, les Sédunois mettront tout en œuvre afin d'éviter une troisième mauvaise surprise.

Nos favoris, eux aussi, viennent de subir deux défaites d'affilée mais avec l'excuse d'avoir chaque fois affronté un adversaire mieux loti qu'eux. La venue de Sion peut donc fort bien coïncider avec le retour à la victoire. Il faut y croire et retrouver, en premier lieu, l'efficacité offensive. Les Stuedler, Rippstein, Gaillard, Frossard, Emery et autres Mac Adam valent bien les Dekumbis, Schoepfer, Mayor, Hyndmann ou Schroeter. Le succès est certainement avant tout une question de confiance. L'aide du public est également, en pareille situation, un précieux atout. Les gens du Vallon ne l'ignorent pas, qui se rendent régulièrement en nombre à Belle-Roche afin de soutenir leurs protégés. Ce soir, l'appui vocal devra être encore plus fort que de coutume; à la mesure de l'effort à fournir par les « jaune et noir ». Alors, ne manquons pas cet important rendez-vous!

Tout pour le bureau
PAPETERIE
J.-M. HERRMANN
2114 FLEURIER
038/611558

Successeur
de L. Herrmann
et L. Herrmann & Cie

CENTRE

FLEURIER

VACHER
SPORTS
FLEURIER

Tél. (038) 61 34 35

C. JACOT & CIE
FLEURIER

CAVE DE LA CITADELLE
Réserve de la Citadelle
Le vin de tous les jours...
Vin de la commune
de Tarragone
Tél. 61 10 96

Chez André
FLEURIER

AMEUBLEMENT-DÉCORATION
TAPIS-DISCOUNT

Rue du Sapin 2a - Tél. 61 18 30



Optique
ROBERT
FLEURIER - Tél. 61 10 57

Pharmacie DELAVY
Fleurier
Tél. 61 10 79

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

Pharmacie BOURQUIN
Couvet
Tél. 63 11 13

BOUTIQUE
CHRISTIANE

Grand choix en jeans
et pulls NORWISS

Mme Sorrenti
FLEURIER
Tél. 61 21 37



PUBLICITÉ
ANNONCES
SUISSES S.A.
«ASSA»

2, fbg du Lac
2001 Neuchâtel
Tél. 24 40 00

052721 A

JURA

Mauvais conducteurs : le canton de Berne innove

De notre correspondant :

On se souvient que l'ordonnance réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière est entrée en vigueur au début de l'an passé. Elle prévoit entre autres que les cantons peuvent astreindre à suivre un cours concernant les règles de la circulation des conducteurs de véhicules à moteur qui, de façon réitérée, ont compromis la sécurité de la route en violant les règles de la circulation.

Hier, une conférence de presse, présidée par le conseiller d'Etat Robert Bauder, chef de la police, était organisée au siège de la circulation routière, à Berne. M. Bauder a tout d'abord relevé que les mesures répressives ont des limites : « Là où tout est permis, règne le droit du plus fort. Une société humaine dans laquelle les conflits seraient réglés par la force n'est aujourd'hui plus pensable. De tout temps, le pouvoir officiel a décrété des interdictions et des obligations et a cherché à les faire respecter par des sanctions. Le catalogue des mesures répressives s'étend à des amendes et des peines d'emprisonnement jusqu'aux plus cruelles méthodes du Moyen âge, lorsque l'on tranchait la main du voleur et que l'on coupait la langue du menteur. Les mesures de rétorsion peuvent empêcher une récidive; d'une manière générale, le seul fait de connaître la menace de la sanction peut éviter qu'un forfait soit perpétré. L'épée de Damoclès n'aura cependant l'effet que s'il s'agit d'interdictions et d'obligations immédiatement compréhensibles pour chacun. Mais lorsque l'Etat exige de ses citoyens un comportement si différencié qu'il pourrait dépasser la capacité et le savoir de ceux-ci, les moyens de pression deviennent sans effet ».

« Dans le trafic routier, chaque titulaire d'un permis de conduire est autorisé à utiliser les routes ouvertes dans le cadre des prescriptions légales. Mais ces prescriptions sont-elles si simples qu'on est en droit d'attendre de chacun qu'il en ait les connaissances requises? Si nous répondions négativement à cette question, nous devrions exiger pour chaque trajet une autorisation qui prescrirait la route à suivre, la vitesse, les priorités à accorder, le choix de la voie et enfin la place de parc au terme du voyage ».

Mais que doit faire l'Etat lorsqu'il constate qu'un conducteur ne remplit pas les exigences requises et qu'il ne possède pas les connaissances qui lui éviteraient de constituer un danger pour le trafic? Il y a bien entendu la mesure du retrait du permis de conduire qui met à l'abri les autres conducteurs de celui qui représente

un danger. Mais, a poursuivi M. Bauder, « la législation fédérale a donné aux cantons la possibilité de convoquer les conducteurs coupables à un cours sur les règles de la circulation routière. Depuis longtemps, le canton de Berne s'est efforcé d'instruire les conducteurs coupables d'infractions plutôt que de les exclure de la circulation routière. Il donne des cours techniques de conduite pour les conducteurs de voitures automobiles qui ont provoqué un accident par une faute de conduite et ce, malgré une vitesse adaptée aux circonstances. L'exercice, en cas de manque d'expérience, et l'instruction, en cas de défaut de connaissances, sont les seules possibilités d'écarter le danger. C'est pourquoi le canton de Berne instruit également tous les conducteurs de véhicule à moteur qui se trouvent en état de récidive pour avoir conduit un véhicule en étant pris de boisson ».

L'organisation de ces nouveaux cours apportera donc un complément à l'instruction déjà prévue dans le domaine de la circulation routière.

LES BUTS DES COURS

C'est M. Rudolf Netzer, chef de l'Office de la circulation routière du canton de Berne, qui a précisé que « le but de l'enseignement des règles de la circulation est de diminuer le nombre des accidents et d'améliorer les conditions du trafic. Le cours n'est donc pas une mesure punitive, il constitue véritablement un perfectionnement. Seuls peuvent être convoqués à ce cours les conducteurs de véhicules à moteur qui, de façon réitérée, ont compromis la sécurité de la route en violant les règles de la circulation. Les autorités pour les retraits de permis le sont également pour la convocation au cours. Ces autorités devront juger de cas en cas quant à savoir si l'inobservation des prescriptions résulte d'un manque de connaissances, d'un comportement négligent ou téméraire. La fréquentation du cours peut être ordonnée comme mesure indépendante ou en relation avec un retrait de permis ou un avertissement. La condition sera dans tous les cas que le participant

soit estimé apte, lors d'un entretien préalable, à suivre ce cours. Quiconque ne possède plus les facultés physiques lui permettant de se conformer aux prescriptions n'a plus le droit de conduire des véhicules à moteur. Le permis de conduire doit lui être retiré ».

« Les prescriptions relatives au retrait du permis de conduire restent en vigueur dans leur totalité. Le cours concernant l'enseignement des règles de la circulation ne constitue pas une mesure de remplacement mais un moyen supplémentaire d'accroître la sécurité du trafic. L'autorité continuera à retirer le permis du conducteur qui, par une violation grave d'une règle de la circulation, c'est-à-dire par manque de scrupules, aura créé un sérieux danger pour la sécurité d'autrui ou en aura pris le risque. En revanche, celui qui, par manque de connaissances et malgré sa bonne volonté, aura mis la circulation en péril, ne s'améliorera pas si son permis lui est retiré temporairement et s'il ne prend ainsi plus part au trafic. Il conduira tout au plus encore plus mal; c'est pourquoi, ses connaissances en matière de circulation routière doivent être revues ou étendues. Il doit être amené à adopter un comportement correct dans la circulation en lui montrant les dangers qu'elle implique ».

DES SPÉCIALISTES

Ces cours (dix par année), groupant dix participants, seront donnés par l'Office de la circulation routière du canton de Berne et ce, dès le début de cette année. Les participants seront tout d'abord informés du sens et du but des dispositions légales existant en la matière. Des spécialistes commenteront ensuite, par le biais d'un

colloque avec les participants, les prescriptions les plus importantes, telles que celles relatives au dépassement, à la vitesse et à la priorité, prescriptions dont l'inobservation entraîne dans la plupart des cas des accidents aux conséquences graves. Les participants pourront également constater par eux-mêmes les effets des lois physiques sur la conduite d'une automobile.

Enfin, on insistera sur le fait que, dans les conditions du trafic actuel, il ne suffit plus seulement de connaître les règles de la circulation, mais qu'il est nécessaire de les appliquer quotidiennement sur la route. La prise de conscience de cette nécessité constituera le but de la dernière partie du cours; celle-ci aura pour thème la participation préventive au trafic ainsi que la conduite défensive.

Information à l'intention des conseils de paroisse

(c) On sait que, dans le cadre de la formation du nouveau canton du Jura, les paroisses catholiques et réformées devront se doter d'une constitution ecclésiastique. Dans le but de renseigner les présidents et les membres des conseils de paroisse, Mgr Joseph Candolfi, vicaire général, les réunit ces jours en assemblée d'information, par doyenné. Ce soir, ce sera le tour du doyenné d'Ajoie, demain celui du doyenné de Delémont-Courrendlin et jeudi celui du doyenné des Franches-Montagnes. A la fin de la séance de Delémont, le président et les membres du groupe de travail pour la constitution ecclésiastique donneront une conférence de presse.

Perrefitte: assemblée générale annuelle de la Fédération jurassienne de musique

De notre correspondant :

Après Undervelier en 1977, c'est Perrefitte, dans sa nouvelle halle inaugurée en octobre dernier, qui recevait la Fédération jurassienne de musique, pour son assemblée générale annuelle, présidée par M. Norbert Girard, de Porrentruy, et bien organisée par la fanfare municipale de Perrefitte, qui s'est produite à plus d'une reprise. Parmi les nombreux invités présents, les présidents des grandes associations sœurs, l'AJST, par son président M. Joseph Pauli, la section jurassienne de la SFG, par son président, M. Paul-Emile Bonjour, la Municipalité de Perrefitte, représentée par son maire, M. Jean König, et son secrétaire, M. Gabriel Ruch. Les habitués tractants ont été acceptés (comptes, rapports de la commission de musique, des cours de perfectionnement, budget, etc.).

Dans son rapport annuel, le président, M. Girard, de Porrentruy, a relevé la bonne marche de la fédération qui compte 2431 membres cotisants, dont 138 femmes. La fédération a été représentée en 1977 à pas moins de 15 manifestations dans le Jura. Le concours jurassien aura lieu le 17 juin 1979 à Delémont puisque personne ne fut candidat pour 1978.

FÉLICITATIONS

Des félicitations ont été adressées aux fanfares jubilaires, soit la fanfare municipale de Bévillard, pour 50 ans, la fanfare des Pommerats, centenaire, la fanfare du Noirmont et l'Union instrumentale de Sonceboz, pour 125 ans.

Il fut encore traité, dans le rapport présidentiel, des problèmes de l'Association jurassienne des groupements de jeunes musiciens, fondée en 1975, qui eut sa quatrième fête à Fontenais, de l'Amicale des vétérans de la FJM, dont l'activité est débordante, de l'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique, de l'Association jurassienne d'animation culturelle, qui a établi un catalogue de diffusion musicale, des relations avec la «Suisa», qui n'est guère l'amie des musiciens jurassiens, des relations avec la Société fédérale de musiques, et des associations romandes.

Le président termina son exposé par quelques mots sur le futur centenaire de la fédération, qui approche à grands pas, puisque celle-ci a été fondée en 1885.

RÉCOMPENSES

Vint ensuite le long chapitre des récompenses, avec 46 vétérans jurassiens pour 25 ans de musique, 19 avec 30 ans de musique, et enfin 10 pour 35 ans de musique, dont un seul était absent pour cause de maladie. Cette remise des récompenses fut dirigée par le préposé, M. Bernard Stegmüller, de Courtételle, président des musiciens du district de Delémont. Il y eut encore des remises de cadeaux à M. Charles Baertschi, de Saint-Imier, président d'honneur, qui compte 60 ans de scolarité et qui vient de fêter ses 90 ans.

M. Oggier, de Tourtemagne, représentant de la fédération suisse, a ensuite apporté le salut de cette grande famille de musiciens suisses.

Un banquet fort bien servi mit un terme à cette grande rencontre annuelle des musiciens du Jura.

BIENNE

Discorde et licenciements à la pouponnière

Deux jeunes éducateurs au cœur de la polémique

De notre rédaction biennoise :

A la pouponnière de l'Etoile du Ried, qui accueille depuis le mois de mars dernier également huit enfants handicapés intégrés dans une école spéciale, on ne tolère pas, semble-t-il, la critique, fut-elle constructive. C'est ainsi que deux jeunes éducateurs prônant une amélioration des conditions de séjour des handicapés, M. Fred Tanner et M^{lle} Christine Baumann, ont vu leurs contrats provisoires être résiliés par le comité de fondation de la pouponnière. D'autre part, deux autres maîtresses ont d'ores et déjà annoncé vouloir quitter leur poste, ne supportant plus l'attitude autoritaire de la directrice de la pouponnière, sœur Sonia.

En attendant, les victimes de la situation sont les enfants handicapés physiques ou mentaux, à qui il manque toujours un éducateur spécialisé et dont le personnel soignant change par trop souvent.

Pour la pouponnière de l'Etoile du Ried, le début des ennuis remonte au mois de décembre 1976. A cette époque-là, à la suite de la forte diminution des naissances à Bienne, la pouponnière compte un nombre inquiétant de lits vides pour son exploitation. Au cours de ce même mois de décembre, deux écoles spéciales d'élèves handicapés, l'une à la Chaux-d'Abel, dans le Jura, et l'autre à Evillard, la Maison Blanche, se voient contraintes de fermer leurs portes. Le canton de Berne propose alors à la pouponnière d'accueillir des enfants handicapés. Le comité de la fondation hésite, puis accepte, à condition toutefois que la venue de ces enfants n'entraîne aucune charge financière supplémentaire. Le canton s'engageant à prendre en charge les frais non couverts par l'assurance invalidité, cinq petits handicapés sont intégrés en mars dernier au sein d'une école spéciale à l'intérieur de la pouponnière de l'Etoile du Ried.

Cette décision est toutefois prise sans avoir consulté la direction des œuvres sociales à Bienne, laquelle finance pourtant - à raison de quelque 300.000 fr. par an - la pouponnière. Le directeur des œuvres sociales, s'étant intéressé de près à la question, avait formé une commission ad hoc dans le but de définir les statuts d'une future association pour cette section de la pouponnière. En prenant sa décision, le canton a fait fi de la situation biennoise.

Cependant, on constate vite que la création d'une école spéciale à l'Etoile du Ried ne va pas sans causer pas mal de difficultés, notamment en ce qui concerne le problème

du personnel: on ne trouve pas l'éducateur spécialisé dont l'école aurait besoin. Pour parer au plus pressé, on engage une maîtresse qui, à l'aide d'élèves de l'école de nurses, qu'abrite l'Etoile du Ried, s'occupe des jeunes handicapés. Peu après, le directeur du home de pédagogie curative vient en aide à l'école spéciale, à laquelle il propose d'engager provisoirement un de ses stagiaires, M. Fred Tanner. L'effectif du personnel est plus tard complété par une maîtresse et une jardinière d'enfants. Celle-ci, pour des raisons de santé, quitte la pouponnière. L'été dernier, celle-ci s'attache les services - pour la période des vacances dans un premier temps - d'une éducatrice, M^{lle} Christine Baumann qui, ayant auparavant travaillé à la Maison Blanche connaît déjà quelques-uns des petits handicapés.

POLÉMIQUE

Au cours de leur travail à l'Etoile du Ried, M^{lle} Baumann et M. Tanner s'aperçoivent des conditions insatisfaisantes de la vie quotidienne des jeunes handicapés: nourriture insuffisante, trop peu de promenades, manque de collaboration entre maîtresses et éducateurs. Ils déplorent en outre les pleins pouvoirs dont dispose la directrice de la pouponnière. Celle-ci voit d'un très mauvais œil les initiatives personnelles prises par le tandem Christine Baumann-Fred Tanner et demande des comptes sur tous leurs faits et gestes.

De l'avis de sœur Sonia, malgré tout le dévouement et la richesse des idées dont faisaient preuve les deux éducateurs, leur manque l'expérience et les qualifications voulues. Voyant un jour un enfant tomber de son lit et une autre fois les éducateurs s'en aller promener avec cinq handicapés à bord d'une seule voiture, la directrice taxe les deux réformateurs d'inconscients face aux responsabilités leur incombant. De son côté, M. Kern aborde également le thème des compétences, mais à propos de sœur Sonia. Celle-ci était habilitée à soigner des bébés, mais pas des enfants handicapés, dit M. Kern. Il estime qu'il aurait fallu laisser une certaine autonomie aux éducateurs spécialisés. Mais le comité de fondation ne l'a pas voulu, ajoute-t-il.

LICENCIEMENTS

Le « comité », le mot est lancé. C'est lui qui prend toutes les décisions. En mars dernier, il accepte d'accueillir cinq enfants handicapés. Néanmoins, trois mois plus tard, il a changé d'avis pour diverses

raisons et démissionne à fin juin. Un nouveau comité acceptant la nouvelle tâche qu'est la création d'une école spéciale est nommé peu après, comprenant notamment deux représentants de la ville et deux du canton. C'est le nouveau comité de fondation qui, après avoir eu connaissance de la polémique ayant éclaté entre sœur Sonia et les deux éducateurs, décide à fin septembre de licencier ces derniers, c'est-à-dire de ne pas ratifier leur contrat provisoire en un contrat définitif. Il motive sa décision par le fait que le personnel de l'Etoile du Ried doit pouvoir travailler en paix.

Ces licenciements n'ont pas l'heur de plaire aux deux intéressés, qui vont se plaindre aux œuvres sociales, dont le directeur, M. Hans Kern, intervient vainement auprès du comité de fondation. De plus, d'autres personnes travaillant à l'école spéciale menacent de quitter leurs fonctions en signe de solidarité avec Fred Tanner et Christine Baumann. En fait, affirme sœur Sonia, seules deux maîtresses ont annoncé leur intention de partir, mais ne l'ont pas encore confirmé par écrit.

DÉCISION REGRETTABLE

Quoi qu'il en soit, déclare M. Kern, ces tracasseries intestines et ces changements au sein de l'effectif du personnel de l'école spéciale sont regrettables pour les handicapés, dont le milieu affectif est constamment modifié et perturbé. Finalement, ce sont les comptes de la direction des œuvres sociales biennoises qui supporteront en 1978 une partie des frais de la nouvelle école spéciale: 170.000 fr. de subventions supplémentaires s'ajoutent ainsi aux 290.000 fr. déjà versés pour les besoins de la pouponnière de l'Etoile du Ried et l'école de nurses (24 élèves accomplissant un apprentissage de 18 mois), qui y est affiliée.

En fait, c'est cette dernière qui pose les plus gros problèmes du comité de fondation de l'Etoile du Ried et qui, indirectement, est à l'origine de toute l'affaire. En effet, après la pénurie des naissances à Bienne, mais aussi le départ de nombreux couples d'étrangers qui plaçaient souvent leurs bambins à la pouponnière, le nombre de bébés de l'Etoile du Ried ne suffisait presque plus pour un déroulement normal de l'enseignement à l'école de nurses. Selon le directeur des œuvres sociales, on est en droit de se poser la question, à savoir si cette école répond réellement encore à un besoin. En effet, après avoir suivi leur cours de 18 mois, les nurses éprouvent des

difficultés à trouver un emploi, leur formation ne leur permettant pas de travailler dans un hôpital et de soigner un enfant malade. Cette situation est d'ailleurs générale: le nombre des écoles de nurses a déjà été réduit à deux dans le canton de Berne (Bienne et Munsingen).

RESTRUCTURATION POSSIBLE?

Le fait de remettre en question l'opportunité d'une école de nurses en soulève une autre: l'Etoile du Ried doit-elle être restructurée? Le nombre de bébés de la pouponnière a considérablement baissé durant les trois dernières années (plus de 50 %) et il n'en reste actuellement que 21 pour 24 nurses! Parmi ces bébés, seuls cinq (au maximum) ont moins d'une année. Plusieurs séjournent à l'Etoile du Ried depuis déjà quatre à cinq ans: « Ce n'est plus une pouponnière », s'exclame M. Kern.

A toutes ces difficultés, une solution commune pourrait être trouvée. Ne pourrait-on pas placer les bambins de l'Etoile du Ried dans le home «Mère et enfant» ou encore dans les crèches de la ville? Ces deux institutions sont-elles aussi victimes de la régression démographique avec toutes les difficultés financières que cela implique. La commune de Bienne conventionne pour l'heure trois institutions dont la capacité totale est loin d'être utilisée... Pour l'immédiat, la direction cantonale des œuvres sociales du canton de Berne a été chargée d'étudier ces éventuelles solutions.

M. Gme

Renard enragé dans le Seeland

Un renard atteint de la rage a été découvert sur le territoire de la commune de Treiten (BE), dans le Seeland. L'Office vétérinaire du canton de Berne a, par prudence, soumis cette commune ainsi que les communes voisines d'Anet, Brütelen, Muntschemier, Finsterhennen et Siselan dans le district d'Erlach, de même que Kalnach dans le district d'Aarberg, à des mesures de protection contre la rage.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, «Zorba le Grec».
Rex: 15 h et 20 h 15, «L'œuf de serpent»;
17 h 45, «Affreux, sales et méchants».
Lido: 15 h et 20 h 15, «Un taxi mauve».
Scala: 15 h et 20 h 15, «Les dix commandements» (dès 14 ans).
Palace: 15 h et 20 h 15, «Bernard et Bianca - Die Mäusepolizei».
Studio: 15 h et 20 h 15, «Heubodengeflüster».
Metro: 14 h 50 et 19 h 50, «Suspria» et «Der Todesrächer von Soho».
Elite: permanent dès 14 h 30, «Frauen in Liebeslügen».
Capitole: 15 h et 17 h 30, «Crazy Horse de Paris».
Médecin de service: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
Main tendue: tél. 143.
Pharmacie de service: tél. 22 26 44.
FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement. Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.- et Fr. 6.80. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules **CARTER**

Première séance 1978 du Conseil municipal de La Neuveville

De notre correspondant :

Au cours de sa première séance de l'année, le Conseil municipal de La Neuveville a élu M. Claude Landry vice-maire pour 1978. L'ordre du jour de la séance du Conseil de ville du 1^{er} février prochain a été approuvé. Il sera publié ultérieurement.

Un petit permis de construire a été octroyé à M. René Boesch pour la construction d'un garage préfabriqué sur parcelle ft 1800, chemin des Lorettes. Pour faire suite à une demande des propriétaires de parcelles, le Conseil municipal s'est déclaré favorable à la suppression du plan de quartier Rondans et dispose de présenter le problème au Conseil de ville dans le cadre du plan de zones.

Le Conseil municipal a pris connaissance d'une plainte déposée contre la décision de l'exécutif de déclarer irrecevable le référendum lancé contre la décision du Conseil de ville d'adhérer à la Fédération des communes du Jura bernois. Il a décidé de fournir sa réponse dans les délais demandés.

DELEMONT

Armurerie cambriolée

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, deux inconnus ont brisé, avec un pavé, la vitrine de l'armurerie Sauvain, rue de Fer, à Delémont. Ils se sont emparés de deux fusils de chasse, d'une carabine 22 long rifle et se sont enfuis par les ruelles de la Vieille-Ville. La police les recherche.

Mutation à la gare

M. Denis Soguel, fonctionnaire CFF, a été désigné par la direction du 1^{er} arrondissement des CFF pour remplacer M. Louis Burgbacher, nommé à Morges.

SAINT-IMIER

Dix-neuf habitants de plus

(c) A Saint-Imier, le Conseil communal a pris acte avec satisfaction du recensement de la population au 31 décembre 1977. Pourquoi avec satisfaction? Parce que la population, contrairement au phénomène de ces dernières années, a légèrement augmenté. En effet, on enregistre une augmentation de la population indigène, y compris les étrangers avec permis d'établissement, de 35 unités, tandis que les étrangers avec permis A et B ont diminué de 16 unités. L'augmentation réelle est donc de 19 habitants et la population totale de la commune est de 6080 âmes.

Playtex - baisse de prix

Jusqu'à Fr. 7.- sur les soutien-gorge «cœur croisé»

Jusqu'à Fr. 15.- sur les modèles «18 heures»

Vous économisez Fr. 3.-
sur les soutien-gorge en coton.

Vous économisez Fr. 5.-
sur les modèles «classics» bien connus.

Vous économisez Fr. 7.-
sur le soutien-gorge «long».

Vous économisez Fr. 10.-
sur les slips et les gaines.

Vous économisez Fr. 15.-

INFORMATIONS SUISSES

Ceux qui ne peuvent pas tourner plus vite

Il semble de moins en moins vrai, dans l'univers économique et humain paradoxal qui est le nôtre aujourd'hui, que les bons comptes fassent toujours les bons amis. Ces temps-ci, ce seraient plutôt les mauvais comptes qui retiennent l'attention!

Ainsi, l'on tient scrupuleusement la statistique des chômeurs (pour autant qu'ils soient déclarés), celle des faillites, le nombre d'étrangers qui nous quittent, bref, on collectionne les mauvaises nouvelles, et l'on fait grand bruit autour d'elles.

Mais qu'en est-il des bonnes nouvelles? Elles sont entourées d'un halo parfaitement nébuleux. Face aux faillites, combien de bons résultats? Face au chômage, combien de places réellement disponibles (non seulement celles qui font l'objet d'une déclaration, mais également les autres, qui pourraient être créées dans certaines conditions).

Le bruit des mauvaises nouvelles recouvre ainsi et cache au public ce

qui marche bien et, pire, ce qui pourrait marcher encore bien mieux, et jouer le rôle d'une véritable amorce conjoncturelle de plus ou moins longue durée!

Il existe en France une statistique quasiment secrète tant elle est ignorée, qui est réalisée trimestriellement, et qui porte sur l'utilisation des capacités de production. Elle met particulièrement en évidence le nombre d'entreprises qui se trouvent... dans l'incapacité de produire davantage.

En juin 1975, 11% des entreprises françaises déclaraient se trouver dans cette situation. Deux ans plus tard, en pleine crise, ce chiffre monte à 23%. Il s'agit d'entreprises de biens d'équipement (24%), de biens de consommation (27%), ou de biens intermédiaires (17%). Il ne s'agit plus de cas isolés, mais d'un phénomène auquel il faut prêter attention.

Sur ces 23% d'entreprises bloquées dans leur développe-

ment, 8% manquent de main-d'œuvre, et 15% d'équipements.

Il n'existe pas en Suisse, apparemment, de statistique qui mette pareillement en évidence le poids négatif de ces blocages «physiques», et elle serait certainement à faire.

Une telle statistique ne devrait naturellement pas servir à montrer fallacieusement que tout va bien alors que l'opinion juge le contraire, bien entendu! Au contraire d'ailleurs: lorsqu'une entreprise est bloquée dans son développement, la situation est loin d'être satisfaisante et réjouissante!

En fait, cette indication permettrait de mieux cerner les entreprises et les secteurs qu'il faut aussi — et peut-être surtout — aider. Non par de l'argent, des subsides, mais par des mesures diverses, appropriées, qui leur permettraient de peser sur l'accélérateur, en entraînant vers l'avant tout ce qui leur est lié, y compris les salaires! IAM

Concertation partis - Conseil fédéral: tout de suite une TVA de 8%

BERNE (ATS). — Au cours d'un deuxième échange de vues entre le Conseil fédéral et les représentants des partis gouvernementaux, il a été préconisé d'instituer directement une taxe à la valeur ajoutée de 8%. Cette rencontre, annonce un communiqué de la chancellerie fédérale, avait pour but d'examiner la question de l'assainissement des finances fédérales. Deux variantes en présence: un système à deux phases comportant d'abord un relèvement de l'ICHA avant l'introduction d'une TVA à taux réduit, ou l'introduction immédiate d'une TVA adaptée. C'est donc vers la deuxième solution que penchent le Conseil fédéral et les grands partis. Voici le communiqué de la chancellerie:

«Lundi, dès midi, le Conseil fédéral a rencontré pour la deuxième fois, comme l'annonce en avait été faite le 13 décembre dernier, les présidents des partis et des groupes représentés au Conseil fédéral. L'échange de vues a porté sur la nouvelle marche à suivre en matière d'assainissement des finances fédérales.

Les délibérations ont essentiellement eu pour objet la question suivante: l'assainissement des finances fédérales doit-il s'opérer en une ou en deux phases? En d'autres termes, faut-il envisager

directement l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée ou y a-t-il lieu de proposer d'abord, à titre de phase intermédiaire, un relèvement de l'impôt sur le chiffre d'affaires?

Se fondant sur les opinions que les groupes se sont faites, la conférence est arrivée à la conclusion qu'il était nettement préférable d'instituer directement la taxe à la valeur ajoutée, à raison d'un taux de 8%.

Cette question fondamentale est également liée au calendrier prévu: un projet relatif doit-il être présenté assez tôt pour que la votation populaire puisse avoir lieu avant l'élection du Conseil national en 1979 ou les Chambres fédérales ne doivent-elles être saisies du projet qu'après cette élection? Sur ce point également, les participants ont estimé qu'on ne saurait différer l'examen de cette affaire en raison du déficit croissant. C'est dire que les Chambres fédérales doivent commencer à délibérer assez tôt pour que le projet puisse être soumis si possible au vote du peuple et des cantons en décembre 1978.

Cette volonté de collaborer ne résout évidemment pas tous les problèmes. Ceux qui sont encore en suspens — ils ont aussi été abordés lors de la discussion, les objec-

tifs visés divergeant partiellement — peuvent être esquissés comme il suit:

Aménagement de la taxe à la valeur ajoutée, mesures dans le domaine de l'impôt fédéral direct, en particulier élimination de la progression à froid, plus forte imposition des hauts revenus, déductions sociales, mise au point du plan financier pour les années 1979 à 1981 en vue d'assurer l'équilibre du budget en 1981/1982, autres exigences telles que répartition des tâches, renforcement de l'harmonisation fiscale et de la péréquation financière.

LES CANTONS SERONT CONSULTÉS

Le Conseil fédéral examinera de plus près toutes ces questions lors de sa séance extraordinaire du 1^{er} février. Il s'agira d'abord d'établir le plan financier pour les années 1979 à 1981.

D'autres contacts seront encore pris avec les présidents des partis et des groupes représentés au Conseil fédéral. Après consultation des gouvernements cantonaux et des organisations centrales de l'économie, le Conseil fédéral envisage de présenter son message au conseil prioritaire pour y être débattu lors d'une session extraordinaire en avril ou, éventuellement, lors de la session d'été 1978.»

A la veille d'une double votation sur l'AVS Un sondage révélateur

On votera le 26 février. Des quatre sujets fédéraux soumis au souverain, deux touchent à la prévoyance-vieillesse: la 9^{me} révision de l'AVS (référendum) et l'abaissement de l'âge donnant droit aux prestations de l'AVS (initiative du POCH).

Or, si une grande partie de l'opinion publique se trouve toujours très sensibilisée par tout ce qui a trait à l'AVS (cela n'est, du reste, pas toujours absolument désintéressé), en revanche, notre système de prévoyance, lui, ne semble guère rencontrer d'intérêt...

Ainsi, seul un Suisse sur trois sait ce que sont les «trois piliers» de notre prévoyance sociale. Cette ahurissante constatation était rapportée, il y a quelques mois, par le Centre d'information des compagnies suisses d'assurances, lequel se référait à un sondage portant sur un échantillon très représentatif de notre population.

En clair, 65% des citoyens et 62% des campagnards n'ont aucune idée de ce que sont nos «trois piliers». A la veille d'échéances aussi importantes que celles du 26 février, à l'approche aussi de la mise en place du «2^{me} pilier», une telle ignorance est inquiétante. Car elle souligne bien des maux, notamment quant au rôle même qui incombe à l'AVS...

Dès lors, il n'est peut-être pas totalement inutile de rappeler, comme l'a fait le Service libre d'information dans sa dernière édition, ce que sont ces «trois piliers» et, surtout, les raisons qui ont nécessité la mise en place d'un tel système, dont l'objectif essentiel

est de garantir une sécurité maximale, quelles que soient les circonstances économiques.

Le (1^{er} pilier), c'est l'AVS/AI, c'est-à-dire le système de prévoyance de l'Etat, basé sur la solidarité et la répartition. En clair, cela signifie que, chaque mois, chacun verse un certain pourcentage de son salaire (pourcentage doublé par l'employeur) dans un pot commun qui, le même mois, permet de verser leurs rentes à tous ceux qui en bénéficient.

L'avantage de ce système est de résister à l'inflation. En effet, si les prix montent, les salaires montent aussi, donc le pourcentage prélevé et redistribué par l'AVS/AI augmente lui aussi.

En revanche, en cas de crise économique grave et de chômage important, les rentrées de l'AVS/AI pourraient baisser dangereusement. En outre, en fonction du vieillissement de la population suisse, le nombre de rentiers augmente toujours plus par rapport au nombre de personnes actives. De ce fait, à moyen terme, le financement de l'AVS/AI pourrait nous réserver quelques problèmes.

Afin de faire face aux risques que présente le système de l'AVS/AI, il a donc été prévu un second pilier, basé lui sur un système de capitalisation.

En clair, cela signifie que les entreprises seront bientôt obligées de créer un fonds de prévoyance ou une caisse de retraite (pour celles qui ne l'auraient pas encore fait), alimenté par des prélèvements sur les salaires des employés (et une contribution des employeurs). A la différence de l'AVS/AI, les fonds ainsi collectés ne

sont pas immédiatement redistribués par l'entremise d'un pot commun, mais au contraire, investis, afin que chaque employé suisse, le moment venu, puisse retrouver ses versements, sous forme d'une retraite.

Le risque que présente ce système est celui de l'inflation; en effet, une forte inflation pourrait progressivement grignoter le capital ainsi accumulé. En revanche, ce système ne présente pas les mêmes risques que celui de l'AVS. AVS et prévoyance professionnelle sont donc parfaitement complémentaires.

Surtout, la prévoyance professionnelle permet de collecter de très importants capitaux, placés à long terme, qui permettent de financer et de développer tant notre économie que le logement (les fonds de prévoyance sont les plus gros investisseurs immobiliers du pays).

III^{me} PILIER: L'ÉPARGNE INDIVIDUELLE

Le 3^{me} pilier, c'est l'épargne individuelle, laissée à la libre appréciation de chacun. Mais, on le sait, le Suisse est prévoyant. Il est même le champion mondial de l'épargne personnelle.

Ainsi donc, en ce domaine aussi, la Suisse a su faire preuve d'originalité. Mais, il ne s'agit pas là d'un «perfectionnisme» inutile. En effet, lorsqu'on voit à quelles difficultés sont actuellement confrontés des pays comme l'Allemagne (où existe un seul système de prévoyance), on ne peut que se féliciter des garanties de sécurité que nous offrent les «trois piliers».

Succès de la Foire suisse de Singapour

BÂLE (ATS). — La première foire exposition industrielle suisse, organisée à Singapour du 12 au 15 janvier, a fermé ses portes dimanche. En quatre jours, «Swissasean» a accueilli plus de 10.000 visiteurs en provenance de tous les Etats de l'ASEAN (Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie et Philippines). En outre, de nombreux Japonais, Coréens, Formosans, Australiens et Pakistais ont parcouru les stands. De l'avis des exposants, la foire a été fort bien organisée par la maison bâloise Exim-Index.

D'après une enquête faite par les organisateurs, les objectifs établis avec Swissasean ont été atteints par 96% des exposants. Ces derniers sont des exportateurs suisses de taille petite ou moyenne qui ne sont guère en mesure de participer, soit pour des raisons financières, soit pour d'autres raisons, à des foires-expositions industrielles organisées à l'extérieur de la Suisse. Pour la plupart d'entre eux, l'objectif visé est d'entrer en contact sur les lieux de l'exposition avec des agents commerciaux.

Le représentant de l'Agence télégraphique suisse a pu constater, en interrogeant sur place les exposants, que l'optimisme des organisateurs était partagé, rares ont été les réflexions désabusées du genre: «les promesses ne comptent guère dans cette partie du monde». L'ambassadeur Bettschard de la division du commerce était à Singapour où il a salué cette tentative de l'économie privée d'organiser de telles expositions.

Mini-séance du Conseil fédéral

BERNE (ATS). — Lundi, le Conseil fédéral a décidé, au cours de sa séance hebdomadaire, de mettre en vigueur les nouveaux textes légaux sur l'assistance des personnes dans le besoin. Il s'agit de deux articles constitutionnels et de la loi d'exécution qui détermine notamment les compétences dans ce domaine. Afin de permettre aux cantons, a précisé le vice-chancelier, M. Buser, d'adapter leur propre réglementation, la mise en application ne se fera que le 1^{er} janvier 1979. Les nouvelles dispositions prévoient notamment que le canton de domicile sera au premier chef responsable de l'assistance — et non plus principalement le canton d'origine. Le gouvernement a d'autre part parlé de la session extraordinaire qui s'ouvrira le jour même, ainsi que du programme financier qui fait l'objet, l'après-midi même, d'une rencontre avec les représentants des grands partis. Une consultation des cantons est également prévue à ce sujet. Il a enfin été question de l'attentat contre le bâtiment de la Cour suprême du canton de Berne, à propos duquel M. Furgler a renseigné ses collègues.

Le conseiller fédéral Pierre Aubert a abandonné la présidence de Suisse-Israël

BERNE (ATS). — Le conseiller fédéral Pierre Aubert, élu au gouvernement le 7 décembre dernier et qui occupera ses fonctions au début du mois de février, a abandonné la présidence de la société Suisse-Israël. C'est ce qu'on a pu apprendre auprès de la société en question et à l'étude de M. Pierre Aubert. On se rappelle que notre nouveau ministre des affaires étrangères avait été critiqué en raison de la fonction présidentielle qu'il assumait au sein de la société Suisse-Israël. Mais il avait indiqué qu'en cas d'élection au Conseil fédéral, il quitterait la présidence de cette société. Il avait également souligné alors qu'il n'était nullement anti-

Concession et réorganisation à la SSR

OLTEN (ATS). — Une table ronde a été organisée en ouverture de l'assemblée générale de l'association suisse de télévision et de radio sur les thèmes de la concession accordée à la SSR et de la réorganisation de la SSR. Elle a réuni des représentants de la SSR et d'autres personnes intéressées aux problèmes des moyens de communication de masse sous la présidence du conseiller national Walther Hofer, président sortant de l'Association suisse de télévision et de radio.

Différents avis ont été exprimés au sujet des propositions de l'association de répartir entre plusieurs sociétés la concession pour des programmes de télévision et de radio. M. H. W. Biriz, secrétaire général du département fédéral des transports et communications et de l'énergie, s'est demandé si la situation de monopole serait tellement délicate au cas où les privilèges de concession seraient répartis sur quelques sociétés. Pour le professeur F. Gygi, membre du comité central de l'Association suisse de télévision et de radio, une répartition de la concession sur plusieurs sociétés représenterait une amélioration par rapport à la situation actuelle. Quant à M. Ettore Tenchio, président de la SSR, il n'est pas question en premier lieu de la concession, mais de la tâche des programmes et à son avis,

compte tenu des programmes diffusés en différentes langues et des émetteurs étrangers, la SSR n'est pas sans concurrence.

PROBLÈMES

DE LA RÉORGANISATION DE LA SSR

Parlant de la réorganisation de la SSR, M. D. Carl, directeur des finances de la SSR, a relevé les difficultés d'assurer la représentativité du public dans les organisations institutionnelles régionales. Quant à M. N. Hayek, conseiller d'entreprises, il a souligné que les solutions visées n'ont rien à faire avec les propositions faites à l'époque par son organisation. Les réorganisations ne sont payantes que si elles apportent «des améliorations», ce dont M. Hayek doute au sujet des projets de la SSR. M. Tenchio a défendu la réorganisation de la SSR en indiquant qu'elle a pour but de mobiliser toutes les forces au sein et en dehors de la SSR. Il s'agit d'obtenir dans l'organisation institutionnelle une représentativité démocratique. Quant à M. Gygi, il a exprimé l'avis qu'on a constaté une répartition de la concession sur plusieurs sociétés institutionnelles car elles ne pouvaient faire valoir leur influence sur les créateurs de programmes. Il ne se passe rien, même si l'on déclare que les conditions de la concession ont été enfreintes.

Assistance des personnes dans le besoin: mise en vigueur des nouveaux textes légaux

BERNE (ATS). — Les articles 45 et 48 révisés de la Constitution fédérale sur la liberté d'établissement et la réglementation de l'assistance approuvés par le peuple et les cantons en décembre 1975, ainsi que la nouvelle loi fédérale sur la compétence en matière d'assistance des personnes dans le besoin, entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1979. C'est ce qu'a décidé le Conseil fédéral lundi, au cours de sa séance hebdomadaire. Selon les nouvelles dispositions, tout citoyen suisse pourra dorénavant s'établir en un lieu quelconque du pays, sans restriction aucune. En outre, le principe de l'assistance au lieu de domicile sera désormais appliqué, de sorte que ce ne sera plus le canton d'origine qui sera responsable de l'assistance des personnes dans le besoin, mais au premier chef le canton de domicile. La Confédération se voit attribuer la compétence de régler les recours contre le canton d'un précédent domicile ou d'origine. La loi, qui remplace le concordat sur l'assistance au lieu de domicile, règle la compétence entre les cantons en matière d'assistance. Le canton d'origine supportera les presta-

tions d'assistance intégralement lorsque le domicile de la personne dans le besoin a duré moins de deux ans, et pour la moitié si la durée du domicile a été de deux à dix ans. Au-delà de dix ans, le canton de domicile supportera seul les frais.

Plusieurs cantons et la conférence suisse des institutions d'assistance publique ont demandé de ne pas mettre immédiatement en vigueur les nouvelles dispositions, étant donné que la plupart des cantons doivent promulguer des dispositions d'exécution et qu'une instruction approfondie des fonctionnaires des services d'assistance est indispensable. C'est pour ces raisons que le Conseil fédéral a choisi avec l'approbation de tous les cantons la date du 1^{er} janvier 1979.

VALAIS

Identité de la victime du Cervin

VIÈGE (ATS). — La victime de l'accident de montagne qui s'est produit samedi au Cervin est le guide italien Roland Albertini, 41 ans, de Breuil, tué sur le coup par une pierre. Sa dépouille a été ramenée par un hélicoptère d'Air Zermatt à Cervinia (Italie).

Le parti socialiste de Bâle-Campagne prend position en faveur du Jura

DELÉMONT (ATS). — Réuni en assemblée des délégués à Allschwil, le parti socialiste de Bâle-Campagne a adopté, avec une voix d'opposition, une résolution dans laquelle il déclare notamment que la constitution jurassienne contient des dispositions progressistes permettant de fonder un Etat de progrès. Pour cette raison, il lance un appel en faveur de l'acceptation du canton du Jura au sein de la Confédération. C'est ce qu'annonce le parti socialiste jurassien, qui a été invité à présenter le futur canton aux 120 délégués présents. Le parti socialiste de Bâle-Campagne est ainsi le premier parti socialiste cantonal à prendre officiellement position pour le futur canton.

Loterie à numéros: un «6»

Liste des gagnants du tirage numéro 2 du 14 janvier:
1 gagnant avec 6 numéros: 426.355 fr. 90.
5 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 20.000 francs.
157 gagnants avec 5 numéros: 27.15 fr. 65.
8603 gagnants avec 4 numéros: 49 fr. 55.
126.041 gagnants avec 3 numéros: 4 francs.

W. STEIGER
Miele NEUCHÂTEL **Electrolux**
Pierre à Mazel 4-6
☎ 038 / 25 29 14

Par exemple:

A l'achat d'une
machine à laver Miele modèle 423
valeur Fr. 2550.—

vous recevrez GRATUITEMENT
1 ASPIRATEUR MIELE MODÈLE S 220
valeur Fr. 525.—

(d'après le test de la Fondation de la protection des consommateurs, cet appareil a été le seul à obtenir la mention très bien)

OU UN RABAIS ÉQUIVALENT.

064719 B

VLAN
DANS LES PRIX!

Casse à outils métal déployable, 5 compartiments **21.—**

armoire toilette 3 portes, à miroirs **49.—**

revêtement sol ou paroi vinyl, toujours brillant, larg. 183 .m² **19.—**

miroirs, cadre doré plusieurs styles et dimensions ...dès **13.—**

Jeu 8 clés à fourches **18.50**

Valentine pour plafonds 5 kg, avec grille et rouleau **33.—**

perceuse-frappeuse AEG 400 W, électronique, 10 accessoires, etc. **299.—**

OBIRAMA
Tout pour tout faire chez soi
CAP 2000 - PESEUX

065279 B

Pourquoi cet engagement pour Procrédit?

Comment vous expliquer? D'abord vous êtes reçu en privé; pas de guichets ouverts. Puis, vous êtes toujours bien reçu.

L'affaire est simple et rapide.

Et, la discrétion:

- ✗ pas d'enquête chez l'employeur
- ✗ garantie que votre nom n'est pas enregistré à la centrale d'adresses

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse:

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63 031985 A

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour

DEMANDES D'EMPLOIS

Horloger cherche travail, emboitage ou autre.

Adresser offres écrites à CB 116 au bureau du journal.
059017 D

Couturier modeliste cherche place en ville.
Ecrire sous chiffres PT 300194 à Publicitas, 1002 Lausanne.
065288 D

Messieurs les **termineurs et fabricants** Atelier de chassage d'incablocs recherche encore quelques séries. Prix de chassage 50 fr. le mille.

Téléphoner au (039) 32 11 63. 065264 D

Dessinateur architecte expérimenté; bureau, chantier, opérations, cherche emploi même à temps partiel.

Ecrire case postale 680, 2001 Neuchâtel. 061498 D

BAUX À LOYER à vendre à l'imprimerie de ce journal.

3^{me} Slalom parallèle international FIS, La Vue-des-Alpes



CE SOIR

17 h Epreuves de qualification
20 h Slalom parallèle
21 h Finales

Adultes: Fr. 7.—
Enfants Fr. 3.—

Service de car au départ de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, transfert gratuit depuis les parcs des Hauts-Geneveys.

Organisation:
Centre de ski La Vue-des-Alpes

Avec la participation de coureurs Coupe du Monde d'Allemagne, Suède, Pologne, Italie, France, USA, Yougoslavie, Liechtenstein, Japon, Tchécoslovaquie et Suisse

065276 A

Dans la Fiat 128, les passagers ont leur place.

Dans la Fiat 128, les bagages ont leur place.

Dans la Fiat 128, la technique a sa place.

D'où plus de place. Pour tous et pour tout.

Plus spacieuse, la Fiat 128 offre en outre de série une garantie d'usine de 12 mois, une garantie anti-corrosion de 24 mois, une assurance pour les frais de réparation Helvetia de 30 mois. Et un équipement suisse complet.

Fiat 128 1100, 2 portes, Fr. 9990.—
Fiat 128 1300CL, 2 portes, Fr. 11500.—
Fiat 128 1100, 4 portes, Fr. 10550.—
Fiat 128 1100CL, 4 portes, Fr. 11600.—
Fiat 128 1300CL, 4 portes, Fr. 11990.—
+ Fr. 50.— pour transport et livraison

Nouveau: Fiat 128 Special Suisse avec compte-tours, volant sport, pot d'échappement Abarth, jantes alliage léger Abarth et beaucoup d'autres extras. A un prix très avantageux. Votre agent Fiat se fera un plaisir de vous informer plus en détail.

Coupon d'information j'aimerais en savoir davantage sur la Fiat 128. Aussi, je vous prie de me faire parvenir votre documentation.

Nom:

Adresse: NPA/Localité:

Adresser à: Service de Publicité, Fiat (Suisse) SA, 108, rue de Lyon, 1211 Genève 13

FIAT
Un plaisir qui dure.

SOLDES — SOLDES — SOLDES

VISONS de L'ORÉE



Fourrures
Bornand et Cie
Tél. (038) 57 13 67



Fourrures

Quelques exemples de prix...

	anciens	soldés
1 manteau vison pastel royal	Fr. 6600.—	3900.—
1 manteau vison tourmaline	Fr. 4250.—	3200.—
1 manteau vison artic-cross	Fr. 6900.—	4300.—
1 manteau pattes av. Vison	Fr. 3450.—	2200.—
1 manteau astrakan noir	Fr. 2850.—	1650.—
1 manteau cuir intérieur ragondin	Fr. 1950.—	950.—
1 veste pattes vison saphir	Fr. 2200.—	1200.—
1 veste rat musqué	Fr. 2200.—	1200.—

etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.

Vente autorisée du 16 janvier 78 au 4 février 78

064980 B

VÉHICULES A MOTEUR

A VENDRE

Yamaha 125
Prix à discuter.

Tél. (038) 25 85 10.
059009 V

Fr. 200.—
par mois

Opel Record S 1900
Tél. (022) 92 62 24.
064489 V

A vendre

VW Polo GLS
77, 10.000 km.

Tél. 41 29 31. 061344 V

A vendre

VW PASSAT VARIANT
75-76, 53.000 km.
Expertisée.

Tél. 24 06 54. 059108 V

Garage Waser La Côte
Occasion 1^{er} main
Citroën Dyane 6
limousine
5 places.
51.000 km.
Nouveau :
en leasing
Fr. 167.—
par mois.
064863 V

Peseux
Tél. (038) 31 75 73

50 occasions
bon marché dès

1500.—
expertisées.

H. Bayard

Tél. (038) 24 57 17
- 25 93 55. 063202 V

J'ACHÈTE
autos, motos
aussi accidentées
Tél. (032) 83 26 20.

CENTRE

des affaires de **CONFIANCE**



150 voitures d'OCCASION

toutes marques, à tous les prix, dont voici un choix:

AUDI 50 GL grise	1976
DATSUN 120 Y rouge	1974
DATSUN Cherry jaune	1975
DATSUN 240 KGT brune	1973
FIAT 127 blanche	1973
FIAT 128 Rallye blanche	1973
FIAT MORETTI beige	1973
FORD TAUNUS 1600 GXL brune	1973
FORD ESCORT 1300 GXL jaune	1974
MINI 1000 rouge	1974
MINI 1275 GT beige	1976
MORRIS MARINA 1,3 bleue	1973
OPEL REKORD 1,9 epc rouge	1972
RENAULT 6 TL blanche	1973
PLYMOUTH VALLIANT brune	1975
SIMCA 1100 bleue	1973
TOYOTA CORONA brune	1974
TRIUMPH 2000 MK II bleue	1973

064959 V

Garages
Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel r. 038 241212

AGENT OFFICIEL **FIAT**

GARAGE M. FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3
Tel. 038 24 2133
NEUCHÂTEL

AGENT LOCAL:
GARAGE S. BOREL
Clos-de-Serrières 12
Neuchâtel
Tél. (038) 31 62 25
065316 A

aujourd'hui excellent et bon marché

Sucre fin cristallisé 1.— le kg

LA CHINOISE Nouillettes 1.75 500 g

Vin rouge de France Côtes du Ventoux 1976 4.50 bouteille de 7 dl

RoCo Gratin Lasagne 3.50 (prêtes à mettre au four) 400 g (100 g = 0.87,5)

Notre force, c'est le choix

Neuchâtel - Neuveville • Téléphone-service • Livraison à domicile

Surproduction.

Du fait, qu'au-delà de toute attente, bien plus de fervents Hi-Fi ont acheté des platines à cassette à commande frontale, la fabrique nous a offert la sensationnelle AIWA AD-1800 à un prix extrêmement favorable. Tous les amateurs, adeptes de technologie d'avant-garde, peuvent maintenant en profiter.



AIWA AD-1800

Platine à cassette Hi-Fi stéréo

à même de concurrencer les platines à bande.

Système de transport stabilisé SST avec fluctuations de <0,05% WRMS. Gamme de fréquences 30-18000 Hz avec bande FeCr. Compteur de bande mémoire et pupitre de mélange incorporés. Affichage lumineux pour transport de bande, enregistrement, Dolby resp. DNL et CrO₂. La platine pour amateurs de cassettes très exigeants.

998.—
Vraiment plus que **798.—**

Inter Photo, Radio, Hi-Fi Discount

Neuchâtel
Grand-Rue 14

Garage Waser La Côte

Occasion soignée
AUSTIN AMERICA
limousine
5 places 6 CV
traction avant
Prix 2200.—
grandes facilités de paiement
NOUVEAU:
en leasing
110.— par mois
064861 V

Peseux
Tél. (038) 31 75 73

Achat immédiat

«cash»
voitures toutes marques et exclusivités des 1970
Tél. 021 53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLOTI
Chexbres-Puidoux
040872 V

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

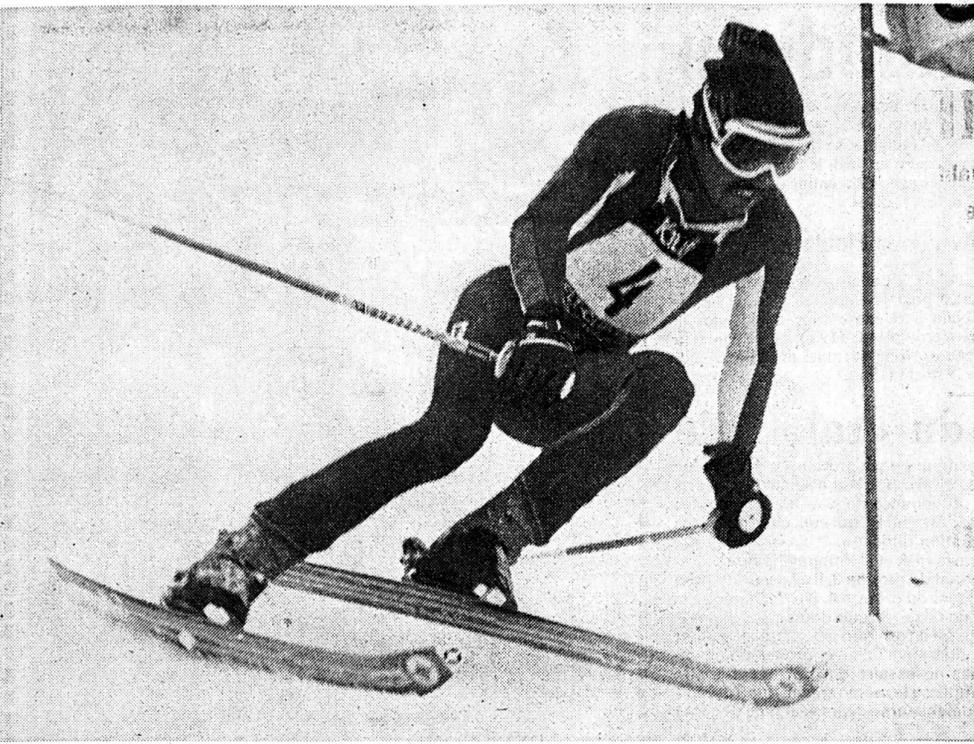
L'industrie graphique enrichit votre vie.

1977
winterhilfe
secours d'hiver
soccorso
d'inverno



ski

Seuls Bachleda, les frères Mahre, Good, Ch. Hemmi sont inscrits Slalom parallèle de La Vue-des-Alpes : des organisateurs dans le désarroi...



FAVORI. — Christian Hemmi, un des représentants suisses, le sera-t-il ce soir à La Vue-des-Alpes? (Keystone)

Tard dans la soirée de lundi les organisateurs chaux-de-fonniers du troisième slalom parallèle international de La Vue-des-Alpes s'arrachèrent les cheveux : à 23 heures ils ne connaissent — à cinq exceptions près — pas le nom des skieurs qui seront engagés ce soir à La Vue! Seuls cinq noms sont confirmés: Christian Hemmi, Ernst Good, les frères Phil et Steve Mahre et le Polonais Jan Bachleda seront au départ. Pour le reste, c'est l'inconnue la plus totale, affirmait l'un des responsables des relations avec la presse, Philippe Silacci. Et d'ajouter: C'est dans un véritable panier aux crabes que doit se démener Jean-Pierre Besson afin de trouver des coureurs...

A Adelboden, le responsable du stade de slalom de La Vue-des-Alpes — Jean-Pierre Besson — s'est démené — et se démeine encore à l'heure où nous mettons sous presse — afin de convaincre chefs d'équipes et skieurs de rallier La Vue à peine le « géant » coupe du monde de ce matin mis sous toit. Dès lors, c'est seulement ce soir sur le coup de 18 heures que sera connu le tableau définitif de ce slalom parallèle. Même les responsables de l'équipe suisse ont refusé de prendre des engagements, allant même jusqu'à refuser d'aligner une seconde garniture. Et pourtant la Fédération suisse de ski (FSS) sollicite ces jours le bon peuple à souscrire à l'achat d'un autocollant dont le bénéficiaire servira à contribuer au financement des équipes nationales pour les championnats du monde... Qu'en pense le Chaux-de-Fonnier Hirschy, président de la FSS et le directeur technique Ogi?

Et pourtant, slalom parallèle il y aura. Avec qui? Toute la question est là. Dans la coulisse, le directeur de l'équipe italienne a laissé entendre que Franco Bieler et Fausto Radici pourraient s'aligner. Une décision devrait intervenir ce matin. Le nom du Bulgare Peter Popangelov — il fut deuxième du spécial de Wengen derrière l'Autrichien Heidegger — et le jeune espoir transalpin Bernard — était également avancé. Pour le cas où le jeune Bulgare — il fêtera ses 19 ans le 31 de ce mois — prendrait le départ, il s'octroierait le titre de favori. Succéderait-il à Stenmark et Sottaz, les deux premiers vainqueurs? Un grand point d'interrogation s'impose. Et puis toujours dans la coulisse, le Japonais Toshihiro Kaiwa (21 ans) paraît intéressé. Lui également prendra une décision dans la journée...

Ainsi, l'édition 1978 du slalom parallèle de La Vue-des-Alpes est lourdement hypothéquée quant à la valeur des skieurs engagés. Jean-Pierre Besson et son équipe vont devoir payer un lourd tribut aux nombreuses modifications de programme des courses de l'Oberland bernois; modifications dues aux conditions atmosphériques. Dès lors, une question se pose: pourquoi n'avoir pas repoussé ce parallèle d'un jour? « Si nous avions retardé notre concours d'un jour, tous les skieurs présents à Adelboden seraient partis mardi soir pour l'Autriche où ils doivent participer à une course FIS » expliquent, navrés, les Chaux-de-Fonniers.

Finalement, ce slalom pourrait bien tourner à une explication entre régionaux, le Giron jurassien ayant inscrit ses meilleurs éléments: Schenk (Colombier), Blum — le Chaux-de-Fonnier s'imposa dans la petite finale l'hiver passé en battant son compère Wiedmer de Colombier — Wiedmer, Charles Boegli (Marin) et autres Gonthier (Marin), Nicolet (Tramelan). Si l'Association romande des clubs de ski (Vaud, Fribourg, Genève) a renoncé à déléguer ses espoirs, en revanche les Valaisans seront présents avec, notamment, Diego Bottarel et Pierre-André Dubosson.

Finalement, même sans la présence des grandes vedettes du « Cirque blanc » (ou de la mafia blanche?) ce slalom parallèle n'en reste pas moins spectaculaire...

P.-H. BONVIN

hockey sur glace

Rapperswil relève la tête en queue de classement

Ligue B: Lausanne prend une option

Lausanne va-t-il enfin accéder à la ligue A? Samedi soir, l'équipe vaudoise a pris une sérieuse option en écartant de sa route Zoug, l'ex-pensionnaire de l'élite nationale. Désormais elle partage la première place du classement à égalité de points avec Zurich qu'elle affrontera vendredi soir devant la Hallstadt. Un match dont l'issue ne sera certes pas décisif, mais dont l'incidence sera peut-être déterminante quant à la désignation de l'équipe promue, Zoug devant également entreprendre le voyage des bords de la Limmat. Certes, après le match de samedi il restera encore sept tours de champion-

nat à mettre sous toit, soit l'occasion pour tous d'égarer des points. Or, les écarts étant si minimes, le moindre faux pas peut tout remettre en question. Et puis, il convient de ne point oublier Davos à l'affût (30 points s'il remporte son match en retard contre Villard). Ce Davos qui doit encore se rendre à Lausanne. Le championnat est donc loin d'être joué tant en tête du tableau qu'en queue où Lucerne — vainqueur de Forward — et Rapperswil ont réalisé d'excellentes affaires le week-end passé. Désormais voilà Neuchâtel, Rapperswil (14 points), Fleurier et Lucerne (13) classés dans un mou-

choir de poche, alors que Forward est quasiment certain de jouer en première ligue la saison prochaine.

Ainsi Lausanne est sorti vainqueur du match au sommet de Montchoisi... après avoir tremblé! Bloquant avec intelligence et efficacité la première ligne d'attaque vaudoise (Friedrich, Gratton, Dubi), les Zougois semblaient partis vers le succès lorsque les Lausannois renversèrent la marque pour, finalement, s'imposer sur le fil (5-4), l'entraîneur Vincent obtenant le but de la victoire à cinquante secondes de l'ultime coup de sirène!

Fleurier devant l'obligation de vaincre

S'il y a moult manières d'analyser la situation présente du C.P. Fleurier, toutes plausibles sans doute, de toutes il devrait manifestement ressortir que pour l'équipe valloisienne, le maintien en LNB passe quasi inévitablement par une victoire à obtenir ce soir.

En effet, qu'on se place d'un point de vue optimiste ou pessimiste, les Neuchâtelois n'échappent que difficilement à la contrainte énoncée. Les plus défaits, invoquant le classement, attirent l'attention sur la position inconfortable des Fleurisans alors qu'il ne reste que neuf rencontres. Se référant ensuite au programme, ils remarqueront qu'ils doivent rencontrer à l'extérieur les trois équipes qui sont en leur compagnie les plus menacées et que dès lors la situation serait des plus préoccupantes s'ils n'enregistraient une nouvelle défaite ce soir.

De même, pour ceux qui analysent plus posément le problème posé, ils ne manquent pas de constater que sur les onze points encaissés au cours du premier tour, neuf l'ont été contre des formations que le C.P. Fleurier doit encore rencontrer.

Mais selon ce qui peut être un tableau de marche, Fleurier doit pour le tenir sans faille, battre Sion ce soir à Belle-Roche.

Etonnés par l'ampleur de la défaite enregistrée au Tessin, nous avons recueilli les impressions du coach fleurisien Germain Marquis — Si une défaite doit toujours, celle enregistrée à Lugano ne fait pas exception, mais contrairement aux apparences, le match sur son ensemble a laissé d'importantes satisfactions. En effet, nous avons misé sur l'offensive et cela ne nous a pas réussi. Une raison à cela, l'indiscipline sur le plan défensif, indiscipline particulière puisée due à la combativité et à la générosité des joueurs toujours prêts à aider leurs camarades.

Je dois aussi insister sur le jeu présenté au cours des deux derniers tiers-temps qui me permet d'être optimiste avant la rencontre de ce soir. Concernant la nécessité d'une victoire, elle n'échappe à personne, les joueurs qui n'avaient pas encore pris conscience de ce fait n'ont sans doute pas été insensibles à l'impression que provoque la lecture du classement actuel, lorsque la « barre » passe au-dessus...»

J.-P. D.

Neuchâtel aux Vernets!

Neuchâtel est revenu bredouille de son déplacement à Zurich. Ce soir, la troupe de Jean-Pierre Uebersax s'en ira dans la ville de Calvin pour y affronter Genève-Servette. Les Neuchâtelois sont malchanceux: « Nous sommes allés affronter Zurich qui venait de perdre contre Rapperswil. L'équipe du président Naeggeli se devait de refaire surface; or, ce soir, nous affrontons un Genève-Servette qui vient d'être battu à Langenthal... » explique l'entraîneur neuchâtelois. Et de répondre: « Steiner ne sera pas présent ce soir (retenu professionnellement) alors que Dubuis — il a repris l'entraînement — ne sera pas encore apte au service. Quant à John Gygli, il ne fait plus partie de notre équipe ».

Il faut souligner que le Chaux-de-Fonnier a envoyé sa lettre de démission au club...

On le voit, Neuchâtel n'aura pas la faveur de la cote aux Vernets mais il est reconnu que les Neuchâtelois savent se défendre face aux bonnes équipes. Alors...

J.-C. S.

Ligue A: Langnau augmente son avance

Le hockey est un jeu merveilleux. Il laisse la porte ouverte à toutes les sensations. A moins qu'une équipe domine

l'autre de la tête et des épaules, un match n'est jamais gagné qu'au coup de sirène final, les possibilités de renverser une situation apparemment perdue étant nombreuses.

Certes, Langnau, quelque peu chanceux dans les Grisons, a-t-il su profiter de la maladresse offensive d'Arosa pour glaner deux points qui lui permettent de grossir à nouveau l'écart le séparant de ses deux compères bernois mais, au nombre des neuf matches restant à son programme, figure encore, notamment, un déplacement à Bienne... le mardi 14 février, avant-dernier soir du championnat! Il serait étonnant que, d'ici là, l'un des composants du trio de tête ait réussi à prendre le large, cela même si la rentrée de Tschiemer est venue renforcer sensiblement l'efficacité offensive de Langnau.

Si rien n'est encore dit en tête du classement, la situation aurait aussi tendance à devenir un soupçon incertain à l'autre extrémité. Oh! il n'y a pas de quoi s'exciter mais on remarque tout de même qu'en deux matches, Ambri Piotta a « grignoté » trois points à Arosa. Le néo-promu compte néanmoins toujours six longues heures d'avance sur le porteur de la lanterne rouge qui, en dépit de ses admirables efforts, aura donc bien des difficultés à éviter la culbute en ligue B.

La Chaux-de-Fonds n'a pas à craindre un éventuel retour des Tessinois. N'empêche, l'équipe des Mélézes, pour le prestige au moins, devrait bien se ressaisir. Passe encore qu'elle ait perdu à Klotten mais, samedi, en accueillant Arosa, elle devra mettre les bouchées doubles et engranger... autant de points. Sa balance des buts, meilleure que celle de Sierre, l'invite à reprendre le cinquième rang.

F. P.

Deuxième ligue

UNIVERSITÉ-AJOIE II
4-2 (1-2 2-0 1-0)

MARQUEURS POUR L'UNIVERSITÉ: Bouliane, Ribaux, Sandoz, Guyot. Pour Ajoie II: Vuitel, Chevillat.

UNIVERSITÉ: Borel; MacLean, Huguenin; Bouliane, Oswald, Grandjean; Sandoz, Debrot; Renaud, Rossel, Ribaux; Guyot, Steuller, Messerli; Vuithier.

AJOIE: Meyer; Siess, Boulanger; Vuitel, Corbat I, Corbat II; Nyffeler, Plumez; Gombac, Michel, Luthi; Chevillat, Egger, Ramseyer.

Les Ajoulots, encore entraînés par leur victoire du dimanche précédent sur la même patinoire face à Serrières II, entreprirent la partie avec une folle détermination. L'Université, privée de son gardien titulaire Simon, s'était déjà inclinée à deux reprises après cinq minutes de jeu. Les maîtres de céans laissèrent passer l'orage et purent égaliser à la 26^{me}. Dès ce moment-là, ils prirent le dessus sur cette équipe d'Ajoie, formée d'une majorité de très jeunes joueurs, du fait de leur plus grand métier.

Université-Serrières II: résultat confirmé

La Ligue suisse de hockey sur glace vient de confirmer le résultat (6-6) de la partie du 11 décembre 1977 entre l'Université et Serrières II. A cette occasion, le gardien de Serrières, Nicoud, n'aurait plus dû être qualifié, du fait qu'il avait participé à quatre rencontres avec la première équipe du président Botteron. Malgré les coupures de presse prouvant indéniablement les faits, la ligue a fait confiance aux arbitres... qui ne se sont plus souvenus si Nicoud était entré en cours de partie à Montana et à Champéry!

MR

Première ligue Serrières: confirmer!

Après son brillant début de second tour, les joueurs serriérois se doivent, ce soir au Sentier contre Vallée de Joux, de confirmer leur redressement. Samedi, contre Martigny, ils ont prouvé qu'ils avaient retrouvé leurs esprits et qu'ils pouvaient maintenant donner le maximum de leurs possibilités. Or, ce soir, la tâche des « vert et blanc » ne sera pas des plus aisées. Les Vaudois ont un urgent besoin de points. Pour eux, la victoire est nécessaire s'ils entendent conserver leur place en première ligue avant le match des mal lotis vendredi à Yverdon. Pour les Combiens, la semaine sera celle de la vérité; après leur exploit à Montana (match nul 4-4) — les protégés de Penseyres ont perdu leur dernière place —, ils essaieront de faire le « trou » avec les formations de Leukergrund et d'Yverdon.

Serrières est prévenu, l'adversaire de ce soir ne sera pas le premier venu et une fois de plus, il faudra se battre tout au long de la rencontre pour espérer gagner...

J.-C. S.

Lauberhorn: descente annulée

Le temps ne s'était pas amélioré lundi, sur le massif de la Jungfrau: le vent soufflait toujours en tempête sur toute la longueur de la piste du Lauberhorn. Dans ces conditions, il était impossible aux organisateurs de préparer la piste où devait se dérouler la descente masculine de Coupe du monde. Réuni lundi matin, le jury de la course a décidé peu avant 10 h 00, devant cette situation inéluctable, d'annuler définitivement la course.

Pour les organisateurs, il n'y aura toutefois pas de perte financière puisque ces courses du Lauberhorn sont assurées pour un montant de 180.000 francs.

Cette descente du Lauberhorn aurait dû être courue samedi déjà. Elle avait une première fois été reportée à dimanche, puis une seconde à lundi. Dans le passé, elle a déjà été annulée à quatre reprises, en 1933, 1962, 1964 et 1972. En 1971 enfin, elle s'était courue à Saint-Moritz.

Dès l'annonce de l'annulation définitive, les coureurs ont pris la route d'Adelboden, où ils doivent participer aujourd'hui à un slalom géant de coupe du monde.

Championnat suisse de ski nordique Les sélections du Giron jurassien

Le chef technique Michel Rey a communiqué la liste des sélectionnés pour les prochains championnats suisses qui se dérouleront à Tramelan, sur un terrain bien connu des skieurs de fond jurassiens:

Brunisholz, Georges-André Ducommun.

Remplaçants: Roland Keller, Freddy Matthey, Claude Chenal, Marcel Blondeau, Willy Oppliger.

Seniors 30 km: Hans Haefliger, Roland Mercier, Claudy Rosat, Charles Benoît, Denis Huguenin, Eric Schertenlieb, Roman Longaretti, Laurent Gacond, Francis Jacot, Jean-Pierre Rey, Pierre-Eric Rey, Roland Keller.

Remplaçants: Pierre Donzé, Claude Chenal, J.-P. Vuillemez, Freddy Nicolet, Marcel Blondeau.

Relais seniors: La Brévine, Les Cernets-Verrières, Les Bois, La Sagne, La Chaux-de-Fonds.

Relais juniors: La Chaux-de-Fonds (2 équipes), La Sagne.

Dames: Patricia Gacond-Gränicher, Brigitte Speich.

Relais dames: équipe du Giron qui sera formée en fonction des résultats.

LIGUE A

1. Langnau	19	13	2	4	106	59	28
2. Berne	19	12	2	5	109	60	26
3. Bienne	19	12	2	5	92	63	26
4. Klotten	19	10	3	6	77	72	23
5. Sierre	19	6	3	10	63	99	15
6. Chx-de-Fds	19	6	2	11	76	88	14
7. Arosa	19	5	3	11	53	67	13
8. Ambri P.	19	3	1	15	57	125	7

Samedi. — La Chaux-de-Fonds - Arosa (5-0 5-3); Ambri Piotta - Bienne (3-5 2-10); Klotten - Berne (6-2 3-7); Sierre - Langnau (7-5 4-6).

LIGUE B

1. Lausanne	21	15	3	3	142	83	33
2. Zurich	21	15	2	4	113	70	33
3. Zoug	21	15	1	5	98	52	31
4. Davos	20	13	2	5	80	58	28
5. Gen.-S.	21	11	4	6	102	69	26
6. Viège	21	11	1	9	99	92	23
7. Langenthal	21	10	2	9	95	95	22
8. Villars	20	10	1	9	104	96	21
9. Lugano	21	9	3	9	72	66	21
10. Olten	21	9	1	11	98	103	19
11. Sion	21	8	2	11	76	97	18
12. Neuchâtel	21	6	2	13	69	92	14
13. Rappers.	21	6	2	13	82	113	14
14. Lucerne	21	6	1	14	67	107	13
15. Fleurier	21	6	1	14	66	108	13
16. Forward	21	1	3	17	62	123	5

Ce soir. — Fleurier - Sion (5-3); Genève Servette - Neuchâtel (5-5); Lausanne - Viège (6-5); Lugano - Davos (1-2); Olten - Zurich (3-7); Rapperswil/Jona - Lucerne (4-2); Villars - Forward Morges (5-3); Zoug - Langenthal (2-1).

Toto-X

Liste des gagnants du tirage N° 2 des 14-15 janvier 1978.

3 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 3000 fr. 45.

65 gagnants avec 5 numéros: 484 fr. 70.

2572 gagnants avec 4 numéros: 12 fr. 25.

32.733 gagnants avec 3 numéros: 1 fr. 65.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été atteint. Le « Jackpot » passe ainsi à 101.318 fr. 40.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 2 des 14-15 janvier 1978:

69 gagnants avec 12 points: 957 fr. 15.

2080 gagnants avec 11 points: 23 fr. 80.

12.495 gagnants avec 10 points: 3 fr. 95.

Prenez le temps d'une bonne tasse de Café

football

SI VOUS VOULEZ DÉJÀ « ORGANISER » VOTRE MOIS DE JUIN...

L'horaire des rencontres du « mondial »

Au lendemain du tirage au sort, le comité d'organisation des championnats du monde, à Buenos-Aires, a également fixé les heures des divers matches. Voici l'horaire du premier tour final (indiqué en heure suisse):

GROUPE 1

2 juin à Buenos-Aires (stade de River Plate): Argentine - Hongrie (23 h 15). - A Mar del Plata: France - Italie (17 h 45).
6 juin à Buenos-Aires: Argentine - France (23 h 15). - A Mar del Plata: Italie - Hongrie (20 h 45).
10 juin à Buenos-Aires: Argentine - Italie (23 h 15). - A Mar del Plata: France - Hongrie (17 h 45).

GROUPE 2

1^{er} juin, à Buenos-Aires (River Plate): RFA - Pologne (19 h).
2 juin, à Rosario: Tunisie - Mexique (20 h 45).
6 juin, à Rosario: Pologne - Tunisie (20 h 45). - A Cordoba: RFA - Mexique (20 h 45).
10 juin, à Rosario: Mexique - Pologne (20 h 45). - A Cordoba: RFA - Tunisie (20 h 45).

GROUPE 3

3 juin, à Buenos-Aires (Velez Sarsfield): Espagne - Autriche (17 h 45). - A Mar del Plata: Suède - Brésil (17 h 45).
7 juin, à Buenos-Aires: Autriche - Suède (17 h 45). - A Mar del Plata: Brésil - Espagne (17 h 45).

groupe 3 - deuxième du groupe 2 (17 h 45).

GROUPE B

14 juin à Rosario: vainqueur du groupe 2 - deuxième du groupe 1 (20 h 45). - A Mendoza: deuxième du groupe 3 - vainqueur du groupe 4 (20 h 45).
18 juin à Rosario: deuxième du groupe 1 - deuxième du groupe 3 (17 h 45). - A Mendoza: vainqueur du groupe 4 - vainqueur du groupe 2 (17 h 45).
21 juin à Rosario: vainqueur du groupe 4 - deuxième du groupe 1 (20 h 45). - A

Mendoza: deuxième du groupe 3 - vainqueur du groupe 2 (20 h 45).

Si l'Argentine se qualifie pour le deuxième tour final, le coup d'envoi des matches avec l'Argentine serait donné à 23 h 15.

Finales

24 juin à Buenos-Aires (River Plate): match pour la troisième place (19 h). - 25 juin à Buenos-Aires: finale pour la première place (19 h). - 27 juin à Buenos-Aires: éventuel match à rejouer de la finale (19 h).

Deuxième tour final

GROUPE A

14 juin, à Buenos-Aires (River Plate): deuxième du groupe 2 - vainqueur du groupe 1 (17 h 45). - A Cordoba: vainqueur du groupe 3 - deuxième du groupe 4 (17 h 45).
18 juin à Buenos-Aires: vainqueur du groupe 1 - vainqueur du groupe 3 (20 h 45). - A Cordoba: deuxième du groupe 4 - deuxième du groupe 2 (20 h 45).
21 juin à Buenos-Aires: deuxième du groupe 4 - vainqueur du groupe 1 (17 h 45). - A Cordoba: vainqueur du

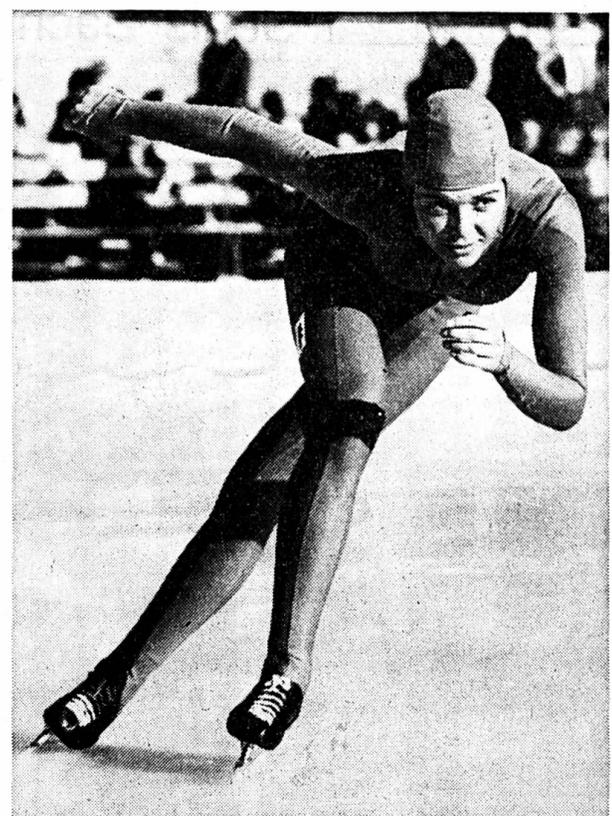
Le commentaire du « roi » Pelé

Commentant le tirage au sort, Pelé a reconnu que le groupe 1 serait le plus équilibré et que l'Argentine rencontrerait des difficultés pour accéder aux quarts de finale. Pelé, qui arrivait à Sao Paulo en provenance de New-York, a ajouté: « Toutes les équipes de ce groupe se valent et l'Argentine, qui était citée parmi les favoris, se trouve maintenant dans une situation difficile ».

A propos du groupe 2, Pelé a déclaré que la RFA et la Pologne ne rencontreraient pas de difficultés pour se qualifier. Parlant du groupe 3, il a laissé entendre que l'Autriche pourrait surprendre et, à propos, du groupe 4, il a déclaré que la qualification de la Hollande et de l'Ecosse ne faisait aucun doute.

Interrogé sur les possibilités du Brésil, Pelé a dit que son pays pouvait gagner la coupe à condition que l'entraîneur Coutinho trouve un ailier droit et un avant-centre jouant les fers de lance: « Il n'est pas nécessaire que cet avant-centre marque des buts, mais il faudrait qu'il accomplisse le même travail que Tostao à Mexico, en 1970, c'est-à-dire qu'il attire les défenseurs adverses afin de dégager les ailes ».

En conclusion, Pelé a fait remarquer qu'il était intéressant que le Brésil ne rencontre pas l'Argentine dès les quarts de finale: « Nous retrouverons peut-être les Argentins en finale, et nous aurons notre expérience pour nous ».



ÉLÉGANCE ET EFFICACITÉ. - Ces deux qualités sont réunies chez Silvia Brunner. (Bild + News)

patinage de vitesse Championnats suisses

PERFORMANCE MONDIALE POUR SILVIA BRUNNER!

A Davos, la Davosienne Silvia Brunner a défendu victorieusement son titre national en totalisant 182,435 points au combiné, résultat qui n'a encore été atteint par aucune patineuse au monde cette saison. Après avoir battu, samedi, son record national du 1500 m. en 2'16"71 (amélioration de 59/100), elle a amélioré, dimanche, celui du combiné de 3703 points.

L'ancienne championne suisse, Dolores Lier, a pris la deuxième place avec 187,645 points, ce qui constitue un record personnel.

Chez les messieurs, en l'absence de Franz Krienbuhl, dix fois champion, le titre est revenu à Walter Birk qui, légèrement grippé, n'a toutefois pas approché ses meilleures performances.

Après le froid de samedi, il faisait trop chaud dimanche, à Davos, pour que les concurrents puissent s'aligner dans les meilleures conditions. Cela n'a pas empêché Silvia Brunner de progresser encore sur 3000 m. (4'58"17) et d'obtenir un résultat de classe mondiale au combiné. Chez les messieurs, le sprinter Roger Berclaz ne s'est incliné que de peu devant Walter Birk, qui a réussi des meilleures performances suisses de la saison tant sur 10.000 m. qu'au combiné. Les résultats:

- Messieurs. Combiné: 1. Walter Birk (Davos) 183,060 p. 2. Roger Berclaz (Zurich) 184,756. 3. Emanuel Gautier (Bâle) 191,390. 4. Urs Keller (Bâle) 200,193, puis, classement après 3 disciplines: 5. Peter Reimann (Zurich) 137,758. 6. Martin Seiler (Zurich) 142,129.
- Dames. - Combiné: 1. Silvia Brunner (Davos) 182,435 (record suisse). 2. Dolores Lier (Davos) 187,645. 3. Fraenzi Waldemeier (Bâle) 213,609.

Ils se sont déjà rencontrés...

Pour la phase finale du « Mondial 1978 », le tirage au sort a donné lieu à des groupes au sein desquels les équipes ont parfois déjà été rivales dans le seul cadre du championnat du monde. Il y a, toutefois, une exception: dans le groupe 4, la Hollande, l'Ecosse, l'Iran et le Pérou n'ont jamais été opposés. Par ailleurs, la Tunisie et l'Iran participant pour la première fois à la phase finale d'un championnat du monde, il ne peut être fait référence à des matches antérieurs.

Les rencontres déjà jouées sont les suivantes:

Transfert-record en Grande-Bretagne

Manchester United s'est mis d'accord, avec les Queens Park Rangers pour le transfert de Gerry Francis, joueur du milieu de terrain du club londonien, pour la somme record, entre clubs britanniques, de 445.000 livres.

Le précédent record était de 440.000 livres payées par Liverpool au Celtic de Glasgow pour son attaquant écossais Kenny Dalglish, en août dernier. Cependant, le record absolu britannique reste la somme de 500.000 livres environ payée par Hambourg à Liverpool, pour Kevin Keegan.

GROUPE 1

Argentine. - 1930, en Uruguay, bat France 1-0. - 1962, au Chili, nul avec Hongrie 0-0. - 1974, en RFA, nul avec l'Italie 1-1.

Italie. - 1938, en France, en finale, bat Hongrie 4-2; en 1/4 de finale, bat France 3-1. - 1974, en RFA, nul avec l'Argentine 1-1.

France. - 1930, en Uruguay, battue par l'Argentine 0-1. - 1938, en France, battue par l'Italie 1-3.

Hongrie. - 1938, en France, en finale, battue par l'Italie 2-4. - 1962, au Chili, nul avec l'Argentine 0-0.

GROUPE 2

Pologne. - 1974, en RFA, battue par RFA 0-1 en 1/2 finale.

RFA. - 1974, en RFA, bat Pologne 1-0.

GROUPE 3

Autriche. - 1958, en Suède, battue par Brésil 0-3. - 1974, préliminaires, bat Suède 2-0, puis est battue 2-3, et est éliminée en appui par Suède 1-2.

Espagne. - 1934, en Italie, 1-8 de finale, bat Brésil 3-1. - 1950, au Brésil, poule finale, battue par Brésil 1-6 et battue par Suède 1-3. - 1962, au Chili, battue par Brésil 1-2.

Suède. - 1938, en France, battue par Brésil 2-4 pour 3^{ème} place. - 1950, au Brésil, poule finale, battue par Brésil 1-7, bat Espagne 3-1. - 1958, en Suède, finale, battue par Brésil 2-5. - 1974, préliminaires, se qualifie aux dépens de l'Autriche 0-2, 3-2, 2-1 en appui.

Brésil. - 1934, en Italie, 1/8^{ème} de finale, battu par Espagne 1-3. - 1950, au Brésil, poule finale, bat Suède 7-1 et bat Espagne 6-1. - 1958, en Suède, bat l'Autriche 3-0 et, en finale, bat Suède 5-2. - 1962, au Chili, bat Espagne 2-1.

Non à Beckenbauer

Franz Beckenbauer, capitaine du Cosmos de New-York, ne fera pas partie de l'équipe de RFA en Argentine. L'ancien capitaine de l'équipe d'Allemagne et son « manager », M. Schwan, qui viennent de passer quelques jours à Monaco, ont révélé que la « Bundesliga » avait récemment écrit à M. Ahmet Ertegun, président du Cosmos, pour l'informer de sa décision de ne pas sélectionner Beckenbauer. Le « Kaiser » a précisé, de son côté, qu'il approuvait cette prise de position. « Je me sentais moins motivé pour jouer de nouveau dans la formation allemande », a-t-il déclaré. « Et, d'ailleurs, je n'y avais peut-être plus ma place ».

Plus de professionnels aux J.O. ?

Le comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA) a tenu, à Buenos-Aires, une longue, très longue séance (10 heures) qui a été consacrée, pour une grande part, aux problèmes concernant Taiwan, la Chine démocratique, Israël et la Palestine.

En réponse à une question sur ce problème, le président Joao Havelange a indiqué: « Depuis bientôt vingt ans, ce sérieux problème est latent. Aucune solution n'a encore été trouvée à la satisfaction de tous. Nous nous efforçons d'en trouver une. » Des autres décisions du comité exécutif, il convient de mettre en relief:

- JEUX OLYMPIQUES: ne pourra participer au tournoi olympique de 1980, un joueur ayant effectivement opéré au titre de la phase éliminatoire ou finale du championnat du monde. Cette décision a été adoptée par 10 voix contre 7 et 1 abstention.

- TOURNOI MONDIAL JUNIORS: la phase finale du second tournoi mondial juniors se déroulera au Japon, du 25 août au 7 septembre 1979.

Les championnats à l'étranger

Espagne. - Championnat de 1^{ère} division (17^{ème} journée): Real Sociedad Saint-Sébastien - Betis Séville 3-0; Valencia - Barcelone 1-0; Atletico Madrid - Rayo Vallecano 0-2; Elche - Caix 1-1; Gijon - Real Santander 3-1; Burgos - Hercules Alicante 0-0; Espanol Barcelone - Salamanca 2-1; Séville - Atletico Bilbao 0-0. Classement: 1. Real Madrid 26 p.; 2. Barcelone 21; 3. Rayo Vallecano 20; 4. Salamanca, Atletico Bilbao, Séville et Valencia 19.

Belgique. - Championnat de 1^{ère} division: La Louvière - Courtrai 0-0; Lokeren - Winterslag 2-3; Waregem - Beveren Waas 0-0; Beerschot - Charleroi 4-0; Lierse - Cercle Bruggeois 5-0; Standard Liège - Anderlecht 0-1; Molenbeek - Liègeois 4-1; FC Bruggeois - Boom 4-2; Berlingen - Anvers 0-0. Classement après 20 journées: 1. FC Bruggeois 30 p.; 2. Standard Liège 28; 3. Anderlecht 26 (35-14); 4. Beveren Waas 26 (30-16); 5. Beerschot 25 (37-25).

Hollande. - Championnat de 1^{ère} division: Alkmaar - FC Amsterdam 0-0; Venlo - Volendam 4-2; Nec Nimege - Telstar Velsen 3-0; ADO La Haye - Go Ahead Deventer 2-1; Sparta Rotterdam - Roda Kerkrade 1-0; PSV Eindhoven - Feyenoord Rotterdam 2-0; Twente Enschede - Nac Brada 6-0; Haarlem - Vitesse Arnhem 2-2; Ajax Amsterdam - Utrecht 6-0. Classement après 20 journées: 1. PSV Eindhoven 36 p.; 2. Twente Enschede 28; 3. Alkmaar 27 (46-18); 4. Ajax Amsterdam 27 (41-23); 5. Sparta Rotterdam 24.

Italie, championnat de deuxième division (18^{ème} journée): Sampdoria Gènes - Ascoli 3-2; Brescia - Ternana 0-0; Cagliari - Avellino 1-0; Catanzaro - Rimini 1-0; Cesena - Como 0-0; Cremonese - Palermo 1-1; Lecce - Taranto 0-0; Modène - Bari 2-1; Monza - Pistoiese 0-0; Sambenedettese - Varese 1-0. Le classement: 1. Ascoli 31; 2. Ternana et Sampdoria 21; 4. Avellino, Lecce, Brescia et Taranto 20.

automobilisme

SAMEDI, DÉPART DU 46^{ème} RALLYE INTERNATIONAL DE MONTE-CARLO

Le 46^{ème} Rallye international automobile de Monte-Carlo, première épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des rallyes pour marques, sera couru du 21 au 28 janvier.

229 équipages sont actuellement engagés et partiront de 7 têtes d'itinéraires: Almeria, Copenhague, Francfort, Monte-Carlo, Paris, Rome et Varsovie.

Voici le détail, itinéraire par itinéraire, jusqu'à Gap où les concurrents seront regroupés dans la nuit du 22 au 23 janvier:

Almeria (1795 km) - Départ le samedi 21 à 10 h 30 (heure de Paris) par Linaires, Tolède, Saragosse, Andorre, Perpignan, Avignon. 11 concurrents engagés parmi lesquels les Espagnols Salvador Servia-Alex Brustenga (Fiat 131 Abarth).

Copenhague (1924 km) - Départ le 21 à 13 h - par Osnabrück, Orckenhauss, Augsburg, Innsbruck, Crémone, Pinero, Embrun. 11 engagés parmi lesquels les Hollandais Per Brakke-Monty Karlen (Opel K GTE).

Francfort (1805 km) - Départ le 21 à 13 h 56 - par Solingen, Mandern, Thionville, Cambrai, Reims, Saint-Dié, Saint-Claude et La Mure. 27 engagés dont les Suédois Anders Kullang-Bruno Berglund (Opel GTE), les Allemands Achin Warmbold-Hanno Menne (Opel GTE), Jürgen Barth (le vainqueur des dernières 24 H du Mans - Lothar Buschen (Toyota 1600), Lars Carlsson (Sue) - Bob de Jong (Hol) (Opel GTE), les Luxembourgeois Nicolas Koob - R. Heiderscheidt (Porsche-Carrera) et les Français Alain Beauchef - Jr. Dubois (Ford Escort).

Monte-Carlo (1779 km) - Départ le 21 à 13 h 25 - par Digne, Avignon, Figeac, Angoulême, Moulins, Saint-Claude et La Mure. 72 engagés dont les Français Jean-Pierre Nicolas - Jean Todt (Porsche Carrera), Christian Lunel - Bernard Rostant (Porsche Carrera), Jean-Pierre Rouget - D. Delaunay (Porsche Carrera),

PLUS DE 200 ÉQUIPAGES SONT ENGAGÉS

Dacremont - « Ganaelle » (Citroën CS), les Suisses Claude Haldi - Bernard Sandoz (Porsche Turbo) et les Finlandais Marketta Oksala - Pirjo Pynnä (Citroën CX).

Rome (1837 km) - Départ le 21 à 10 h 50 - par Rieti, Saint-Marin, Padoue, Brescia, Modène, Crémone, Pinero et Embrun. 29 engagés dont les Italiens Sandro Munari - Piero Sodano (Lancia Stratos), Fulvio Bacchelli - Bernacchini (Lancia Stratos), Maurizio Verini - F. Rossetti (Fiat 131 Abarth), les Allemands Walter Rohrl - C. Geisdorfer (Fiat 131 Abarth), les Français Bernard Darniche - Alain Mahé (Fiat 131 Abarth).

Varsovie (1998 km) - Départ le 21 à 7 h 59 - par Wrocław, Brno, Linz, Innsbruck, Crémone, Pinero et Embrun. 3 engagés dont les Polonais Jerzy Landsberg-Marek Muszinski (Opel GTE).

tennis de table

La nouvelle garde s'impose aux championnats nationaux

La jeune garde s'est imposée de manière surprenante lors des championnats suisses, à Lugano: le Zuricois Thomas Busin (20 ans) chez les messieurs et Renate Wyder (Kloten) ont, en effet, tous deux glané leur premier titre national. Les résultats:

- Simple messieurs, quarts de finale: Bernard Chatton (Berne) bat Thomas Sadecky (Zurich) 16-21 21-17 21-11 21-6; Jurek Barcikowski (Zurich) bat Fritz Frey (Wil) 21-8 21-14 22-20; Thomas Busin (Zurich) bat René Wächter (Bâle) 21-11 17-21 21-11; Laszlo Földy (Genève) bat Anton Lehmann (Berne) 19-21 21-19 21-9 21-18. - Demi-finales: Barcikowski bat Chatton 18-21 15-21 21-10 22-20 21-16; Busin bat Földy par w.o. (Földy s'est présenté en retard). - Finale: Busin bat Barcikowski 21-11 21-12 21-15.
- Simple dames, quarts de finale: Vreni Lehmann (Berne) bat Yvette Braun (Bâle) 21-10 21-5 21-12; Renate Wyder (Kloten) bat Marianne Kaeser (Zurich) 21-13 21-17 13-21 21-16; Fraenzi Weibel (Berne) bat Beatrix Luterbacher (Zurich) 17-21 21-16 21-16 21-19; Steffi Daniöth (Berne) bat Gordona Brajdic (Bâle) 21-17 14-21 21-10 17-21 21-16.
- Demi-finales: Wyder bat Lehmann 21-10 19-21 21-17 16-21 21-11; Weibel bat Daniöth 21-18 21-13 21-15. - Finale: Wyder bat Weibel 21-7 21-17 14-21 21-13.
- Double mixte, finale: Barcikowski/Daniöth (Zurich/Berne) battent Sadecky/Luterbacher (Zurich) 21-19 20-22 15-21 21-15 21-19. - Double messieurs, demi-finales: Busin-Barcikowski (Zurich) battent Frei-Schoenberg (Wil); Sadecky-Brunner (Zurich) battent Földy-Huber (Genève). - Finale: Thomas Busin - Jurek Barcikowski (Zurich) battent Thomas Sadecky - Brunner (Zurich) 22-20 16-21 16-21 21-11 21-15. - Double dames, demi-finales: Lehmann - Daniöth (Berne) battent Brajdic-Braun (Bâle); Wyder-Weibel (Kloten-Berne) battent Luterbacher-Kaeser (Zurich). - Finale: Renate Wyder-Fraenzi Weibel (Kloten-Berne) battent Vreni Lehmann - Steffi Daniöth (Berne) 21-6 22-20 21-18.



L'ÉTAT-MAJOR. - Entourant le président Casini (au bout de la table), on reconnaît notamment, de gauche à droite, MM. Schwab, Biaggi, Gysi, Fatton, Hontoir, Lauener (président d'honneur) et Geiser. (Avipress - Baillod)

cyclisme Au V.-C. Vignoble 1977 fut une bonne année

Samedi s'est tenue, à Saint-Blaise, la 43^{ème} assemblée générale du Vélo-club Vignoble Colombier. Le président, M. Charly Casini, n'a connu que peu de problèmes avec son ordre du jour. Il a regretté, néanmoins, de devoir accéder au désir de son caissier, Alain Geiser, qui abandonne ses fonctions. Remplacer un homme de qualité ne sera pas tâche facile.

Mis à part cette importante défection, les mêmes hommes continueront leur tâche au comité. Il s'agit de MM. Charly Casini, président; Paul-André Duvoisin, vice-président; Jean Hontoir, secrétaire et commission sportive; Daniel Schwab, secrétaire aux verbaux; Georges Gysi, Jean-Pierre Fatton et Alain Monnet, assesseurs.

Le plus grand club du canton qui, rappelés-le, a été fondé en 1934, compte en ses rangs plus de 45 coureurs. Depuis 1976, pour accéder à une demande très nombreuse, une section de cyclotourisme vient agrandir les rangs du Vélo-club. Cette année, Jean-Claude Biaggi (nouveau) reprend les destinées de cette section. Un important travail est à faire puis-

que, tant au niveau fédéral (UCS) qu'au niveau du club, tout est à créer. Pour la première fois de son histoire, le Vélo-club Vignoble devient champion romand par équipes contre la montre. Emmanuel Rieder, Daniel Schwab, François Renaud et Charles Doninelli sont les auteurs de cet exploit. L'honneur qui leur sera rendu forme la clef de voûte d'une grande journée. Il faut aussi féliciter Gianfranco Galfetti qui, grâce à une bonne saison 77, passe dans la catégorie élite. Il faut associer en bloc tous les coureurs des différentes catégories. Et il règne un tel état d'esprit au sein du club qu'on peut encore attendre de très bons résultats pour la saison à venir. A. M.



chaque jour
une
cd
SUPERACTION

mardi
17.1.1978

Yoghourt arômes divers
Yoplait 1 gobelet 180 g **-.35**

mercredi
18.1.1978

lait past. **-.95**
1 litre

jeudi
19.1.1978

sucre fin cristallisé 1 kg **-.95**

vendredi
20.1.1978

Cynar Apéritif 1 litre **11.90**

samedi
21.1.1978

Eau-de-vie de Pommes 40° 1 litre **13.95**

NESCAFE Standard verre 200 g **7.50**

quantité limitée à grandeur ménage/toutes les actions jusqu'à épuisement du stock.

cd SUPERDISCOUNT

Peseux Rue James Paris, CAP 2000/P • La Neuveville Grand Rue/droguerie

NOUS sommes un groupe de
JEUNES FEMMES qui
RÉALISONS ensemble un
PROJET D'ENTRAIDE pour
le sport suisse.

Cette activité indépendante, basée sur les contacts humains, nous occupe environ 20 heures par semaine et nous laisse libre d'organiser notre emploi du temps sans négliger notre famille et notre ménage.

Si vous habitez le **VAL-DE-TRAVERS** ou la région de Sainte-Croix

si vous avez entre 25 et 40 ans, une voiture, le téléphone, de bonnes connaissances d'allemand et si vous recherchez une rémunération attrayante, alors appelez-nous au (022) 43 55 30, pour de plus amples renseignements.

OSB, Genève. 064487 0

Maison de la place cherche pour début avril

employée de bureau

de formation commerciale. Travail indépendant et varié. Connaissance de l'allemand souhaitée.

Faire offres sous chiffres 28-900015 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 065326 0

FERBLANTIER EN BÂTIMENT

Dans une entreprise de la région veveysanne, ON DEMANDE

ferblantier en bâtiment

qualifié, avec une bonne formation et des années de pratique. Place stable pour candidat sérieux pouvant organiser lui-même les chantiers.

Entrée immédiate ou à convenir.

Offres sous chiffres 800.013 à Publicitas, 1800 Vevey. 065238 0

BOREL

Fabrique de Fours Industriels
cherche

UNE SECRÉTAIRE

pour son bureau de vente. Bonne dactylographe, langue française, bonnes connaissances de l'anglais. Horaire libre.

Temps partiel pourrait convenir.

Faire offres à la Direction de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux. 065318 0



**Hôtel du Soleil
Neuchâtel**

engage

sommelier (ière)
pour entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à la direction Ø 25 25 30. 065336 0

**1 mécanicien
sur automobiles**

Nous offrons: bon salaire. Semaine de 5 jours. Cours spéciaux en fabrique.

Agences: Austin, MG, Morris, Triumph, Range Rover, Land Rover.

GARAGE WASER « La Côte » - Peseux. Tél. (038) 31 75 73. 063087 0

**HOTEL BRASSERIE PIZZERIA
FLEUR DE LYS**

NEUCHÂTEL

engage

**garçon d'office
garçon de cuisine**

Se présenter après 13 h 30 ou téléphoner au 24 30 30. 065030 0

Une secrétaire

• Si vous êtes de langue maternelle française et si vous recherchez un emploi stable, un travail varié et à responsabilités, un horaire agréable,

• si vous possédez en outre une formation commerciale complète et la langue allemande ou du moins de très bonnes connaissances de celle-ci

• Adressez-nous votre offre de service avec références et curriculum vitae.

Entrée immédiate ou à convenir.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'AFFICHAGE, fbg du Lac 11, 2001 Neuchâtel. 064854 0

SOLDES

(vente autorisée du
16 janvier au 4 février 1978)

**VOUS FEREZ DE VRAIES BONNES AFFAIRES
MAGNIFIQUE CHOIX DE:**

- Tours de lit Fr. 155.- Fr. 125.-
- Milieux 200 x 300 cm Fr. 245.- Fr. 195.-
- Milieux 240 x 350 cm Fr. 375.- Fr. 295.-
- Tapis mur à mur dès Fr. 6.- le m²
- Tapis d'Orient - Baisses importantes
- Plastique imprimé à prix très avantageux

Benoit

TAPIS - MEUBLES - RIDEAUX

(à 20 m du collège
de Vauseyon)

Maillefer 25 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 69

Livraison gratuite
Parking

OFFRES D'EMPLOIS

FIBRIVER

1522 LUCENS (VD)

Pour renforcer notre équipe de développement d'applications nouvelles sur système IBM 3, nous engageons un

**ANALYSTE-PROGRAMMEUR
CONFIRMÉ**

Nous demandons du candidat une formation solide, une expérience réelle d'analyste et la volonté d'adapter son savoir-faire à une méthode existante. La connaissance du TP est appréciée.

Outres des conditions de travail très favorables, nous offrons les avantages sociaux d'une grande entreprise.

**Veillez écrire à Monsieur WEBER
en joignant les documents usuels.**

065237 0

Pour sa maison de la rue de la Rosière 17, la Fondation «CHEZ NOUS» cherche

concierge

à temps partiel. Préférence sera donnée à couple aimant contact avec personnes du 3^{ème} âge. Appartement moderne de 4 pièces à disposition dès le 1^{er} décembre 1978. Conditions à discuter. Adresser offres sous chiffres IH 122 au bureau du journal. 065314 0

Nous cherchons

peintre qualifié
sachant travailler seul.

Tél. (024) 73 16 79. 065002 0

Le restaurant Clos-de-Serrières à Neuchâtel cherche pour début février

sommelière

éventuellement à mi-temps.

aide

de buffet et cuisine. Téléphoner le soir au (038) 47 13 42. 065106 0

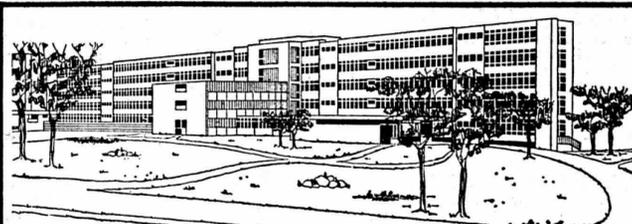
Hôtel des Montagnes neuchâteloises cherche pour le 1^{er} mars ou date à convenir

chef de cuisine

et une

sommelière

aimant les responsabilités. Adresser offres écrites à GF 120 au bureau du journal. 065019 0



L'Hôpital de gériatrie de Genève cherche un (e)

**ASSISTANT (E) SOCIAL (E)
DIPLOMÉ (E)**

- ambiance de travail agréable au sein d'une petite équipe;
- salaire selon barème de l'Etat;
- nombreux avantages sociaux;
- possibilité de logement (studios meublés);
- restaurant pour le personnel.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres avec curriculum vitae, photocopies de certificats, photo, à l'Hôpital de gériatrie (service du personnel), rte de Mon Idée, 1226 Thônex ou téléphoner au N° (022) 48 74 11, (interne 208) pour prendre rendez-vous. 064944 0

BOSCH

**Möchten Sie erfolgreiche Produkte verkaufen?
Elektrowerkzeuge.**

Im Rahmen der Ausweitung unserer Marktposition und der Realisierung anspruchsvoller Ziele suchen wir einen qualifizierten

Aussendienst-Mitarbeiter

In dieser Position sind Sie für den Verkauf des vielseitigen Bosch-Elektrowerkzeug-Programms an den Handel verantwortlich. Wir unterstützen Sie mit einem modernen Marketingkonzept, welches eine tatkräftige Werbung einschliesst. Sie verfügen über eine erfolgreiche kaufmännische oder technische Grundausbildung, können sich über einige Jahre Verkaufserfahrung ausweisen und besitzen eine gesunde Ausdauer. Zudem sind Sie zwischen 26 und 40 Jahre alt. Sie sprechen perfekt französisch und haben gute Kenntnisse der deutschen Sprache. Bevorzugte Wohnlage im Raum Neuenburg - Yverdon - Freiburg. Es handelt sich hier um eine interessante, selbständige Tätigkeit mit zeitgemässen Anstellungsbedingungen und guten Verdienstmöglichkeiten: Fixum, Provision, Bonus, angemessenen Spesen und gut ausgebaute Sozialleistungen. Wenn Sie gerne mit Initiative und vollem Einsatz am Erfolg unseres Unternehmens teil haben möchten, senden Sie uns bitte Ihre Bewerbung.

Robert Bosch AG, Hohlstrasse 186/188, 8021 Zürich
Tél. (01) 42 94 42 (Herr R. Huber, Personalchef).

065178 0

BOSCH

TV Siemens image parfaite grâce à l'authentique tube P.I.L. le seul indé réglable!
 PIL = Précision en ligne (ne pas confondre In line et Précision in line!)
 ...supprime tous les réglages de convergences et de pureté... et simplifie d'autant le TV et son entretien! ...l'extraordinaire réduction de la consommation, exemple: FC 434 = 160 watts! **Comparez!**...

OFFRES D'EMPLOIS

Banque de Genève
 cherche pour divers services

jeunes employé (e) s
 diplômé(e)s si possible école de commerce ou similaire.
 Nous offrons:
 - une formation complémentaire assurée dans le cadre du service
 - un travail intéressant au sein d'une petite équipe.
 Ecrire sous chiffres, S 900090-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. 065236 O

On cherche
vendeuse qualifiée
 pour notre magasin d'alimentation générale.
 Congé le dimanche et mardi.
 Tél. 42 10 65, privé 42 27 16. 065014 O

Nous cherchons
mécanicien-outilleur
 pour petits travaux fins et d'ajustage précis.
 Entrée immédiate ou à convenir.
 Faire offres par écrit à:
 KYBURZ & CIE S.A.
 rue des Indiennes 9
 2074 MARIN. Tél. 33 33 61. 065249 O

On cherche pour date à convenir
sommelier (ière)
 connaissant les 2 services.
 Congé 2 jours par semaine dont le dimanche.
 La Couronne, Saint-Blaise.
 Tél. (038) 33 38 38. 065029 O

L'HÔPITAL DE MONTREUX
 cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

1 infirmière HMP
 responsable de la pouponnière.
 Les offres avec documents usuels sont à adresser à l'hôpital de et à 1820 Montreux. 065294 O

Mercredi gratuit pour les conductrices!

Mercredi: les soldes, le coiffeur, les courses, un petit café, une pâtisserie.
 La grande vie quoi!
Et, en plus, le parking gratuit.



Chaque mercredi, du 18 janvier à fin février, votre voiture à l'abri, bien parquée, sans problème et... sans souci. Pas besoin de la déplacer. Et à quelques pas seulement du centre-ville.

C'est un cadeau offert par le Parking du Seyon, «votre» parking du centre-ville.



Pour l'enseignement dans une classe d'études agricoles et pour la vulgarisation dans le Jura bernois, nous cherchons

un ingénieur-agronome EPF
 disposant d'une bonne expérience dans les deux domaines requis,
 et

un agrotechnicien ou maître-agriculteur
 ayant une certaine pratique de la vulgarisation agricole.
 Entrée en service: le 1^{er} avril 1978 ou à convenir.
 Traitement: selon l'âge et l'expérience des candidats.
 Les candidatures, accompagnées des pièces usuelles, doivent être adressées jusqu'au 25 janvier 1978 à la Direction de l'agriculture du canton de Berne, Herrengasse 1, 3011 Berne. 065284 O

AGULA

La Fabrique Agula engage, tout de suite ou pour date à convenir,

PERSONNEL FÉMININ
 pour ses différents ateliers de fabrication.
 Prière de se présenter ou de téléphoner à Agula S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, SERRIÈRES (Neuchâtel), Noyers 11. Tél. (038) 31 19 02. 064752 O

Portescap
 Service du Personnel
 CH-2300 La Chaux-de-Fonds
 165, rue Numa-Droz
 Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de production, un

constructeur
 qui, dans le cadre d'un service technique, aura pour tâche la construction et le développement de moyens et procédés de fabrication dans le domaine de la petite mécanique.
 Ce poste exige de l'expérience, de bonnes connaissances pratiques et du goût pour les essais et la mise au point.
 Formation: technicien constructeur, technicien d'exploitation ou formation similaire.
 Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à PORTESCAP, Service du personnel, 129, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds. 065262 O

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir

1^{re} VENDEUSE
 responsable de notre département

articles et confection enfants
 Nous offrons: place stable, travail intéressant et varié, conditions de salaire et prestations sociales en rapport avec les exigences demandées.
 Nous souhaitons trouver une personne active et de bonne présentation, capable de dynamiser l'ensemble du groupe.
 Faire offres de service par écrit avec curriculum vitae et photographie à M. G. Henchoz, gérant des magasins

Gonset
 NEUCHÂTEL
 065308 O

LA CITÉ LA CITÉ

LA CITÉ SOLDE

SOUTIENS-GORGE	VALEUR 13.80	27.90	29.50	34.50
SOLDÉ	5.-	15.-	18.-	22.-
BUSTIERS	VALEUR	36.90	24.80	
SOLDÉ	20.-	15.-		
GAINES SLIP	VALEUR 14.90	29.50	29.90	
SOLDÉ	2.-	10.-	15.-	
GAINES CULOTTE	VALEUR 32.90	29.-	55.-	
SOLDÉ	15.-	22.-	25.-	
GAINES	VALEUR 39.-	VALEUR 29.50		
SOLDÉ	15.-	SOLDÉ 20.-		

La Cité
 Autorisation officielle du 16 janvier au 4 février

Machine à laver
 Linge-vaisselle
 Petits défauts d'email
 VENTE LOCATION CRÉDIT
 Livraison et pose gratuites
 Réparations toutes marques
TECHMA
 Tél. (038) 31 11 93. 062428 B

Nous cherchons

sommelière
 nourrie, logée, congés réguliers. Débutante acceptée. Entrée immédiate.
 André Locatelli, Café du Pont, 2017 Boudry. Tél. (038) 42 14 20. 064529 O

CERCLE LIBÉRAL
 2000 Neuchâtel, cherche

employée de maison
 horaire de travail 8 h-15 h, congé le dimanche.
 Téléphoner au (038) 25 11 30. 065250 O

COMMUNE D'AIGLE
 La municipalité met au concours la place pour

DEUX AGENTS DE POLICE
 Conditions d'engagement:
 - être de nationalité suisse
 - être incorporé dans l'armée
 - posséder une bonne instruction générale
 - justifier d'une bonne conduite
 - être en possession du permis de conduire, catégorie A.
 Traitement: salaire et avantages selon le statut du personnel communal.
 Entrée en fonction: dès que possible.
 Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Commissaire de police, tél. (025) 2 21 31.
 Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo récente, copies de certificats et références, sont à adresser à la Municipalité jusqu'au 17 février 1978. 065289 O

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE
 cherche à engager dès que possible ou pour date à convenir

EMPLOYÉES
 ayant une formation bancaire ou commerciale,
 pour son siège de Neuchâtel et sa succursale de La Chaux-de-Fonds, de même qu'un

EMPLOYÉ DE BANQUE
 pour sa succursale de La Chaux-de-Fonds.
 Situations stables, ambiance de travail agréable et avantages sociaux.
 Nous prions les personnes intéressées d'adresser leurs offres accompagnées des documents habituels au Service du personnel de la BCN - 2000 Neuchâtel. 065248 O



CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

T	N	O	M	A	E	N	G	O	D	R	O	D	E	E
D	C	I	E	T	U	O	R	O	T	U	A	T	C	S
I	I	H	E	N	G	A	T	R	O	M	S	C	E	P
F	N	N	A	I	S	S	U	A	E	I	B	I	S	I
F	T	C	F	T	R	B	O	L	T	E	A	N	E	R
I	E	A	C	L	I	P	L	R	L	B	T	Q	S	I
C	R	V	H	S	U	E	A	C	U	I	E	U	S	T
I	R	I	E	C	P	E	Y	R	C	E	A	A	E	U
L	O	A	F	A	M	C	N	P	I	N	U	N	H	E
E	M	R	H	O	I	A	E	C	R	S	X	T	C	L
J	P	C	I	M	L	T	H	E	E	O	I	E	U	T
E	R	S	E	L	I	E	D	U	O	C	J	E	D	R
U	E	H	A	V	C	H	E	N	A	L	N	E	N	O
D	N	N	O	E	L	L	I	A	T	R	O	P	T	P
I	T	E	S	I	L	G	E	E	R	U	V	R	E	N

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez un prénom féminin. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.
 Artiste - Allant - Aussi - Amont - Autoroute - Bise - Bateaux - Bien - Chat - Caviar - Cinquante - Chapelle - Chef - Coude - Difficile - Duchesse - Dordogne - Chenal - Ces - Eglise - Hémicycle - Influence - Interrompre - Jeudi - Luc - Mortagne - Mois - Noël - Nervure - Parisien - Port - Projet - Portail - Spirituel - Thé - Vite.
 (Solution en page radio)

DISTRICT DE BOUDRY

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Pour toutes vos opérations bancaires, telles que :

ÉPARGNE - COMPTE-SALAIRE - OBLIGATION DE CAISSE - TITRES (Achat, vente) - PRÊTS HYPOTHÉCAIRES - CHANGE, CHÈQUES DE VOYAGE, etc...

AGENCE ET BUREAUX À :

CORTAILLOD - BOUDRY - COLOMBIER - SAINT-AUBIN

Siège: NEUCHÂTEL, rue du Môle 6

021094 A

Garage Lanthemann

Cortaillod 42 13 47/48

Un personnel qualifié, toujours prêt à donner le meilleur de lui-même

001859 A

ÉLECTRICITÉ

Toutes installations à courant fort et courant faible, TT concessions A et B. Magasins de vente.

CORTAILLOD Courtils 1 42 10 86
NEUCHÂTEL Place-d'Armes 1 25 18 36

001834 A

paul borioli MF

entreprise de charpente constructions en bois préfabriquées escaliers

2022 BEVAIX Tél. (038) 46 14 66

001855 A

SAUNA Pathy BEAUTÉ

M. Hostettler, esthéticienne. Diplôme fédéral
Chavannes 47 - CORTAILLOD - Téléphone 42 16 35

L'institut spécialisé qui vous fera perdre vos kilos superflus

Atout supplémentaire: **LA SAUNA**

011237 A

HONDA ...une belle combinaison!

avec lame ou turbine à neige, fraise à terre ou faucheuse

TOUT POUR SATISFAIRE UNE CLIENTÈLE EXIGEANTE, ET CECI TOUTE L'ANNÉE

Renseignements sans engagement, vente et service par:

DUBOIS SA 2022 BEVAIX (038) 46 18 56

021093 A

COMPRESSEURS

Portatifs, mobiles ou stationnaires
DÉBIT 65 à 1640 l/min
PRESSION 7 à 12 bars
RÉSERVOIR 50 à 500 l
Tension 220 ou 380 V, 50 Hz
PRIX dès 970.—

COMACO SA

Route de Boudry 2016 CORTAILLOD
Tél. (038) 42 18 49 - (038) 42 46 46

021093 A

C. GINDRAUX

Fabrication de fenêtres en tous genres

Rue des Goulettes - SAINT-AUBIN (NE) - Tél. (038) 55 13 08

001858 A

Commerçants de Boudry, Cortaillod et Bevaix

La Feuille d'Avis de Neuchâtel - L'Express fait paraître deux fois par mois cette page spéciale destinée à faire connaître votre région et sa vie locale. En insérant dans cette page, votre message publicitaire acquerra un rendement maximum.

Nos lecteurs sont également **VOS CLIENTS!**

Pour tous renseignements: **SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS**
2001 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 65 01

001838 A

L'importance de la présence du Crédit foncier neuchâtelois dans la ville et commune de Boudry

Un objectif: la promotion économique de la région



Le local de l'agence boudryenne du Crédit foncier neuchâtelois.

(Avispress-J.-P. Baillod)

Le Crédit foncier neuchâtelois, dont le siège se trouve au chef-lieu, dispose de dix agences, de bureaux semi-permanents et de correspondants. L'autre jour, en compagnie de M. Noldi Mauron, sous-directeur, nous avons parlé de l'agence de Boudry, située depuis mai 1975 au N° 7 de la rue Oscar-Huguenin, en plein centre commercial. L'agence est ouverte trois fois par semaine: les mercredi, jeudi et vendredi, durant toute la journée. L'agence est placée sous la responsabilité de M. William Gerber, un homme estimé pour ses qualités professionnelles, sa discrétion, sa courtoisie:

— Notre agent est disponible, ouvert au dialogue. Il est là pour conseiller judicieusement la clientèle...

TOUTES LES OPÉRATIONS BANCAIRES

L'agence de Boudry du Crédit foncier neuchâtelois offre toutes les opérations bancaires: livrets d'épargne, comptes salaires,

obligations de caisse, change (notamment pour les vacances), chèques de voyage, achat ou vente de titres:

— Désormais les comptes salaires sont particulièrement avantageux aussi bien pour le patronat que pour les employés et les ouvriers...

En effet, le compte salaire évite au patron la manutention de fonds dans une période où les attaques à main armée se multiplient. D'autre part, le salarié bénéficie d'un intérêt, peut en profiter pour donner des ordres permanents ou autres de paiement et épargner...

Le Crédit foncier neuchâtelois pratique une politique de présence:

— A Boudry, nous avons été adoptés et notre ambition est de développer la clientèle et l'économie de la ville et de la région...

En effet, et c'est important, l'argent déposé par la clientèle, sert à financer des réalisations économiques dans le canton. Les prêts hypothécaires constituent un encouragement à la construction, à la propriété privée.

L'AVENIR?

M. Mauron n'entend pas jouer au prophète en manipulant une quelconque boule de cristal. Malgré une légère amélioration de la situation économique, la traversée du tunnel n'est pas encore terminée, d'autant plus que le dollar, en « chute libre » constitue un obstacle redoutable pour notre industrie d'exportation:

— Nous misons sur le maintien et le développement de notre agence de Boudry qui bénéficie déjà d'une clientèle largement locale et régionale...

L'avenir? C'est aussi l'ambition de pouvoir un jour assurer l'ouverture quotidienne de l'agence de Boudry:

— La clientèle, dans une agence de cette dimension, apprécie le contact humain, le fait qu'elle ne soit pas anonyme, qu'elle puisse compter sur un accueil personnalisé...

Bref, à Boudry, à l'agence du Crédit foncier neuchâtelois, tout est mis en œuvre pour aller de l'avant afin de contribuer au développement économique de la ville et du district.

Notre enquête à la maison de Belmont, à Boudry

Un souci: le maintien du milieu familial!

La maison d'enfants de Belmont, dirigée par M. Claude Monod, qui bénéficie du soutien d'une équipe compétente et bien soudée, s'occupe notamment d'enfants et d'adolescents dont les parents séparés ne sont pas en mesure d'en assumer l'éducation. Ici, dans un cadre attrayant, on accueille une quarantaine de jeunes hôtes, généralement adoptés par la Ville et commune de Boudry.

UNE CONSTATATION POSITIVE

L'autre jour, comme nous le faisons chaque année, nous avons discuté de l'institution en compagnie de M. Monod et de l'un de ses proches collaborateurs. Qu'avons-nous retenu de cette rencontre ignorant les « belles paroles »?

A Belmont, comme dans d'autres institutions similaires, l'on assiste à la naissance d'un phénomène nouveau, assez positif: une forte diminution des effectifs. Comment expliquer cette évolution? Les offices de placement ont une optique différente. Ils misent plutôt sur les placements familiaux au lieu de recourir aux institutions spécialisées



Les jeunes artistes amateurs de Belmont.

qui doivent beaucoup dans ce canton à l'œuvre de M. Sam Humbert, directeur sortant de l'Office cantonal des pupilles et tuteurs.

Aujourd'hui, en tirant l'enseignement du passé, tout est tenté pour maintenir l'enfant dans son milieu familial. L'on va jusqu'à aider la mère de famille, dans certains cas pour qu'elle puisse s'occuper de son enfant. M. Monod se réjouit d'une telle évolution:

— Cela est positif sur le plan affectif pour les raisons que chacun devrait comprendre. En dehors du coût inférieur d'une telle « politique », il y a l'affection naturelle de la maman, le climat familial qu'une institution, la meilleure qu'elle soit, ne peut pas remplacer...

UNE CONDITION ESSENTIELLE

A Belmont, les éducateurs estiment que les mamans en difficulté et les familles nourricières doivent compter sur un appui pédagogique, un conseil permanent:

— La mère affronte souvent la question de la solitude alors que la famille nourricière se trouve en conflit avec les parents de l'enfant...

Bref, maintenant, les placements dans les institutions spécialisées s'effectuent à plus

court terme. Les éducateurs et les assistants et assistantes sociaux s'efforcent d'aboutir à un retour de l'enfant au foyer lorsque la situation est normale:

— Notre préoccupation actuelle, dans ce secteur éducatif et social, est l'étude d'un système nouveau permettant de soutenir le milieu familial...

La maison de Belmont compte de nombreux amis. Elle en a besoin pour rendre plus belle la vie des enfants. Pour Noël, les éducateurs ont retenu un thème: « L'enfant donne, reçoit et partage ». Les jeunes hôtes de Belmont ont confectionné des bougies pour les aînés et Les Perce-Neige. Ils ont offert des cadeaux à leurs parents. La direction se soucie en premier lieu de l'avenir de ses jeunes hôtes. Elle espère pouvoir fournir de nouveaux loisirs aux enfants, par exemple sous la forme d'excursions en France voisine et des planches à voile.

M. Monod ne dissimule pas sa préoccupation essentielle:

— Nos institutions jouent un rôle positif. Pourtant, comme en témoignent nos expériences, au-delà de la pédagogie, des œuvres sociales, de nos efforts, rien ne peut remplacer, pour un enfant, le milieu familial et les liens affectifs...

Jaime PINTO



En excursion...

VENTE AUTORISÉE PAR LE DÉPARTEMENT DE POLICE DU 16 JANVIER AU 4 FÉVRIER 1978

SUPER SOLDÉS



avec garantie 3 étoiles

RABAIS EXCEPTIONNELS SUR DES MILLIERS D'APPAREILS NEUFS ET GARANTIS!

FRIGOS à prix INCROYABLES



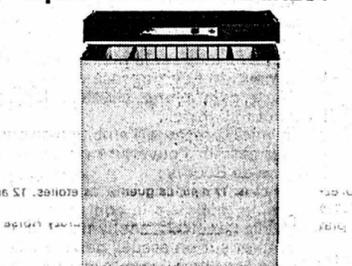
INDESIT 140 L ** TT
Frigo table 140 litres ** dégivreur automatique éclairage intérieur.
VALEUR: 328.-

SOLDÉ 228.-

AMSA S 240 * DP**
Frigo double porte 240 litres. Congélateur 60 litres. 3 étoiles. Double production de froid séparée. Dégivrage et évacuation d'eau 100% automatiques. Eclairage intérieur.
VALEUR: 798.-

SOLDÉ 548.-

Exemples de CONGÉLATEURS à prix EXTRAORDINAIRES!



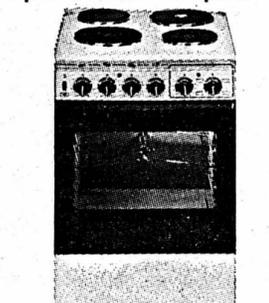
AMSA J 15
Congélateur bahut 150 litres. Cuve métal. Lampes de contrôle, surgélation rapide. Selon cliché.
N'HÉSITÉZ PAS!
VALEUR: 528.-

SOLDÉ 398.-

AMSA NUR 13
Congélateur armoire 130 litres avec 3 niveaux de rangement. Système de surgélation rapide. Lampes de contrôle. PROFITEZ!
VALEUR: 528.-

SOLDÉ 378.-

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE à prix INOUI! Exemples:



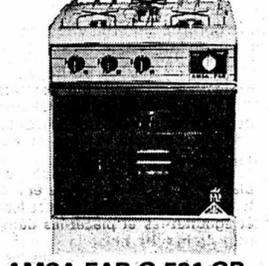
AMSA-FAR E 541 EC
4 plaques dont 2 rapides. Four vitré autonettoyant avec thermostat. Gril incorporé. Avec tiroir et couvercle. Selon cliché.
VALEUR: 798.-

SOLDÉ 548.-

INDESIT E 4 Export
4 plaques dont 1 rapide, four vitré 380 V. Avec tiroir et couvercle.
VALEUR: 498.-

SOLDÉ 348.-

CUISINIÈRES TOUS GAZ à prix ÉPOUSTOUFLANTS!



AMSA-FAR G 531 GB
3 feux, four vitré autonettoyant avec gril et thermostat incorporés. Avec tiroir et couvercle. Selon cliché.
VALEUR: 528.-

SOLDÉ 288.-

DE DIETRICH 1545
4 feux, four autonettoyant à double porte. Gril et tourne broche incorporés. Avec tiroir et couvercle.
VALEUR: 1198.-

SOLDÉ 598.-

Exemples de MACHINES À LAVER LE LINGE à prix ÉTONNANTS!



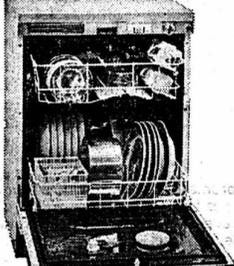
INDESIT L7 EXPORT
Capacité 5 kg Grande variété de programmes 100% automatique (selon cliché)
VALEUR: 790.-

SOLDÉ 418.-

ZOPPAS 254
Capacité 5 kg, 100% automatique 15 programmes différents dont plusieurs spéciaux.
VALEUR: 668.-

SOLDÉ 668.-

LAVE-VAISSELLE à prix STUPÉFIANTS! lave, rince et sèche.



INDESIT P 12 12 couverts, 6 programmes a/adoucesseur et chauffage incorp. selon cliché
VALEUR: 1290.-

SOLDÉ 635.-

AMSA 12 couverts, cuve inox, avec programme pour vaisselle délicate, adoucesseur et chauffage incorporés.
VALEUR: 1298.-

SOLDÉ 848.-

TV COULEUR à prix EXCEPTIONNELS! Exemples:



SONY KV 1820 MF
NOUVEAUTÉ! Couleur PAL/SECAM. Ecran 44 cm. TRINITRON. 8 présélections SENSOR. Suisse/France (sans 819 lignes) selon cliché.
VALEUR: 2300.-

SOLDÉ 1778.-

PHILIPS 26 C 665
TV couleur multinorme PAL-SECAM. Toutes chaînes, grand écran 66 cm 110 degrés. 12 présélections Sensor.

SOLDÉ 2690.-

Profitez en plus du grand échange Philips: encore 250.- de moins.
ET DE NOMBREUX AUTRES MODÈLES À DES PRIX INVRAISEMABLES: AMSA, GRUNDIG, SONY, BARCO, TELEFUNKEN, PHILIPS, etc...

TV NOIR-BLANC prix RENVERSANTS! Exemples:



SONY 112 UM
TV portatif. Ecran 28 cm. SUISSE/FRANCE, toutes chaînes. Fonctionne sur secteur 110/220 volts ou accus 12 volts. Selon cliché.

SOLDÉ 438.-

RADIO-RÉVEILS À PILES
Radio-réveil portatif, affichage LCD. Ondes: L. M. FM.
VALEUR: 128.-

SOLDÉ 128.-

RADIO-CASSETTES à prix SACRIFIÉS! Exemples:



CONIC 8223 stéréo!
Radio-enregistreur à cassettes. Radio 4 ondes: L. M. C. FM stéréo. Enregistreur avec 2 micros à condensateurs incorporés. Auto-stop, pause, compteur, CrO2, 2 haut-parleurs. Tonalité réglable. Sleep-timer. Prise DIN. Selon cliché.
VALEUR: 288.-

SOLDÉ 288.-

MERIDIA RR 803
Radio-cassettes ondes longues, moyennes, et ultra-courtes (FM). AFC. Auto-stop, prise DIN micro incorporé. Piles/Secteur.
HÂTEZ-VOUS!

SOLDÉ 128.-

ENREGISTREUR À CASSETTES prix INOUI!



MERIDIA TC 801
Enregistreur à cassettes fonctionnant sur piles ou secteur. Auto-stop. Micro incorporé. Selon cliché.

SOLDÉ 69.-

TRANSISTORS. Exemple Avec ondes moyennes, longues et FM. N'attendez pas! Piles/Secteur.
VALEUR: 45.-

SOLDÉS 45.-

PHOTO-CINÉ à prix INIMAGINABLES! Exemple:



MINOLTA SRT 303 b
GARANTIE 2 ANS Appareil réflex chromé avec objectif 50 mm 1.4. Complet avec étui Selon cliché.
VALEUR: 699.-

SOLDÉ 699.-

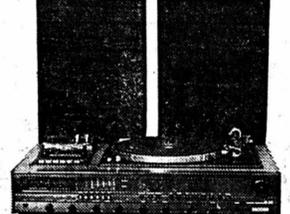
CALCULATRICES à prix SURPRENANTS! SOVRIN 208

8 chiffres, 4 opérations Hors garantie
VALEUR: 15.90

AMSA 2000
8 chiffres verts, 4 fonctions. Racine mémoire. Garantie 1 an. Avec étui.
VALEUR: 28.-

SOLDÉ 28.-

COMPACT HI-FI à prix SENSATIONNELS



SANKEI TCH 3000 HI-FI
Radio, cassettes, tourne-disques stéréo 2 x 36 Watts. Radio 3 ondes: L. M. FM. stéréo. avec 5 présélections. Enregistreur: enregistre et reproduit en stéréo. Commutateur CrO2. Compteur. Complet avec 2 haut-parleurs. Selon cliché.
VALEUR: 1398.-

SOLDÉ 1398.-

ET DE NOMBREUX AMPLIS, TUNERS, PLATINES, HP DE GRANDES MARQUES SOLDÉS.

PROFITEZ DES VÉRITABLES SOLDÉS CHEZ VOTRE SPÉCIALISTE! ...AVEC GARANTIE 12 MOIS ET SERVICE APRÈS-VENTE. LARGES FACILITÉS DE PAIEMENT



Le plus grand centre spécialisé de toute la région neuchâteloise
NEUCHÂTEL: 5, RUE DES FAUSSES-BRAYES
derrière les Caves du Palais Téléphone (038) 25 76 44

Ouvert de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Fermé le lundi matin
Le samedi ouvert sans interruption de 8 h 15 à 17 h.

A GENÈVE: TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A. - 3, rue de Rive et 5, rue Rousseau
A LAUSANNE: TORRE-AUX ARTS MÉNAGERS S.A. - 11, Petit-Chêne et 7, rue Haldimand

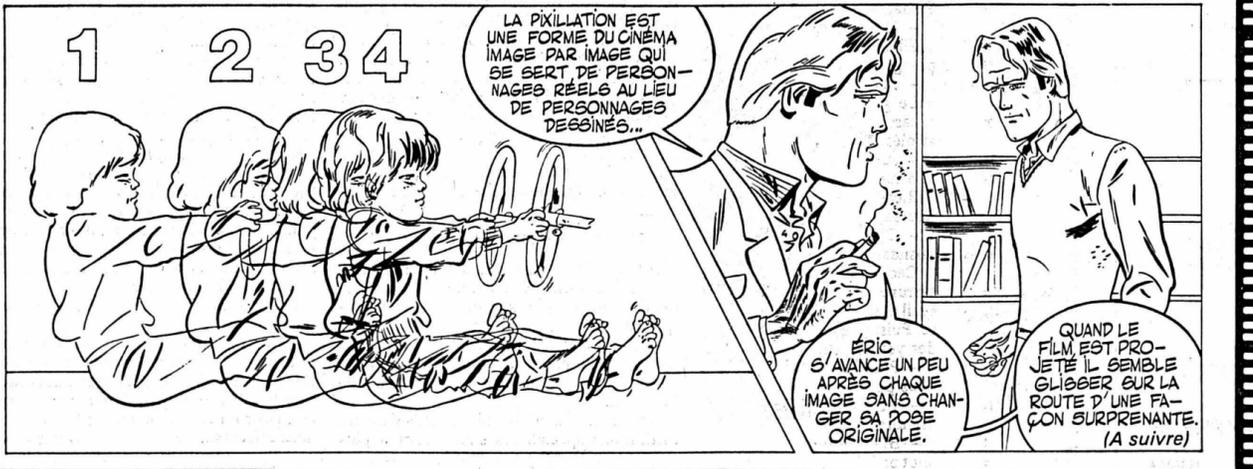


- * Garantie 12 mois pièces et main-d'œuvre
- * Nos prix s'entendent départ magasin
- * Service après-vente assuré par nos spécialistes
- * Modeste participation aux frais de livraison
- * Prise de commande déjà contre versement d'un acompte
- * Nos appareils soldés proviennent de nos expositions et stock avec parfois des petites griffures
- * Larges facilités de paiement

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel

LE CINÉMA D'AMATEUR / La pixillation



Même les petits dons valent mieux que de grandes paroles.
Secours suisse d'hiver

APPRENTISSAGES
Jeune homme terminant l'école secondaire cherche place d'apprentissage d'employé de commerce.

Adresser offres écrites à JI 123 au bureau du journal. 059107 K

COMMERCES
Etude Clerc, notaires 2, rue J.-L. Pourtalès - Tél. 25 14 69

A remettre immédiatement ou pour date à convenir à Saint-Blaise, pour cause de départ

chemiserie - mercerie
Très bonne situation. Local en parfait état. 065181 Q

NEUCHÂTEL boulangerie-pâtisserie
comprenant magasin de vente de 30 m² environ, arrière et locaux de services de 85 m² environ et dépôt de 46 m² environ, plus logement de 4 pièces et hall et chambres de personnel. Fr. 1705.- + charges. Conditions à discuter.
Faire offres sous chiffres 6561 L à Orell Fussli Publicité SA, case postale, 1002 Lausanne. 061216 Q

MARIAGES

RENCONTRE 2000
SEULE une agence soucieuse de votre bonheur peut vous garantir une aide efficace au choix de votre futur partenaire. Consultez RENCONTRE 2000 et retournez ce
COUPON-RÉPONSE à Rencontre 2000, rue de la Tour 3, 1004 Lausanne
Tél. (021) 22 04 53
Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____ Tél.: _____
063226 Y

INFORMATIONS SUISSES

Forum « Energie et emploi » à Gwatt : diminuer la dépendance de la Suisse en matière énergétique

GWATT (BE) (ATS-KIPA). — Quelque 70 personnalités des secteurs du travail, de l'économie, du tiers monde et des Eglises se sont rencontrés durant le week-end à Gwatt pour un débat sur le thème « Energie et emploi ». Des exposés, des discussions en groupe et en assemblée générale ont tenté d'analyser les principales théories concernant l'énergie nucléaire et les autres sources d'énergie d'une part et la nécessité de garantir les places de travail et d'en créer de nouvelles d'autre part. La présence de théologiens a permis aux participants à la rencontre de Gwatt de prendre conscience que le chrétien est appelé par sa foi à respecter l'environnement et à faire en sorte que le monde soit habitable aussi pour les générations futures.

Au cours des délibérations, il est devenu évident que les craintes d'accidents nucléaires sont considérables et que l'ensemble des participants seraient heureux si la preuve pouvait être donnée qu'aucune nouvelle centrale nucléaire n'est nécessaire pour couvrir les besoins énergétiques suisses.

M. BABAIANTZ : « QUELQUES CENTRALES NUCLEAIRES SONT NECESSAIRES »

M. Christophe Babaiantz, président de la direction d'Energie Ouest Suisse et membre de la commission fédérale pour une conception globale de l'énergie, a déclaré dans son exposé que « le ménage énergétique suisse se caractérise par une dépendance excessive vis-à-vis des produits pétroliers (76,6 % en 1976) et des agents importés (85 %) ». Cela, a affirmé l'orateur,

« comporte des risques politiques importants ». Pour ne pas augmenter la dépendance du pays de produits pétroliers importés, et compte tenu que les besoins en énergie électrique ont de nouveau augmenté, M. Babaiantz tient la construction de quelques centrales nucléaires pour nécessaire. Il pense aussi que « l'énergie nucléaire est acceptable dans son ensemble, compte tenu du degré d'avancement de la technique (y compris l'évacuation des résidus nucléaires) et des risques qu'elle comporte (comme n'importe quelle autre activité humaine) ». (...) « Les solutions apportées aux divers problèmes qui se posent, a conclu l'orateur, sont suffisantes ».

M. PETER : « L'ENERGIE SE PERD PAR LES CHEMINÉES »

L'exposé contradictoire avait été confié à M. Rolf W. Peter, conseiller scientifique de la coopérative Migros. Lui aussi est frappé par la dépendance excessive énergétique suisse d'importations de l'étranger. Mais, au lieu de proposer de couvrir les besoins supplémentaires en énergie par un autre produit importé, l'uranium, il suggère le recours à l'énergie qui se perd actuellement par les cheminées et à cause du manque d'isolation, ainsi qu'à l'énergie ambiante. Les paroles de l'orateur n'étaient point basées sur des théories, mais sur des expériences pratiques faites dans les 20 usines de production de la coopérative Migros. Ces expériences sont par ailleurs publiées dans « un plan national d'économie en énergie ». Les usines de Migros occupent

plus de 7000 personnes. Leur production a augmenté de 15 % en quatre ans. Leurs besoins en énergie électrique, mazout, etc. ont diminué de 423 kcal à 342 kcal durant la même période. En chiffres absolus, par unité de production, l'économie a été de 30 % environ. Onze millions de francs ont été économisés.

PRÉPARER DE NOUVELLES HABITUDES

Les participants à la rencontre de Gwatt sur « Energie et emploi » ont décidé de soutenir tous les efforts en cours en vue d'une prise de conscience préparant de nouvelles habitudes dans l'utilisation des énergies, ainsi que de soutenir de tels efforts. Les organisateurs vont notamment s'adresser aux autorités politiques et religieuses pour que, des déclarations verbales, on passe maintenant aux actes. Ils pensent notamment que :

- la Confédération, les cantons et les communes ont la possibilité de diminuer sensiblement la dépendance de la Suisse de l'étranger en matière énergétique,
 - les Eglises ont une formidable puissance morale de susciter les changements nécessaires d'habitudes en relation avec l'utilisation des énergies.
- La rencontre de Gwatt sur « Energie et emploi » a été organisée par le forum économique suisse qui s'était déjà distingué, il y a quelques mois, par une vaste recherche sur le thème « Quelle Suisse demain ? — Vers un nouveau style de vie » recherche qui avait abouti à la publication d'une brochure « Lettre ouverte aux Eglises ».

Le National a entamé sa session extraordinaire

(ATS). — Lundi soir, le Conseil national a entamé sa session extraordinaire de janvier. Le président Bussey (soc/VD) ouvre les débats et commence par prononcer l'éloge funèbre à l'égard de M. Ezio Canonica (soc/ZH), récemment décédé. M. Bussey rappelle la carrière du défunt, carrière syndicaliste en particulier. Il souligne toutes les qualités de l'homme et du citoyen. M. de Chastonay (pdc/VS) pour la commission de vérification des pouvoirs propose de valider l'élection de M^{me} Christinat pour succéder au socialiste genevois Chavanne.

On en vient à la loi sur le désendettement de domaines agricoles. Les rapporteurs, MM. Hunger-Buehler (pdc/SG) et Cosy (rad/VD) proposent d'entrer en matière pour une disposition selon laquelle les domaines et les biens-fonds sont estimés d'après la valeur de rendement, à savoir le capital auquel un domaine exploité conformément aux conditions usuelles assure pendant plusieurs années un revenu moyen correspondant à l'intérêt moyen des intérêts de premier rang.

Au nom de son groupe, M^{me} Fueg (rad/SO) soutient l'entrée en matière. M. Baumgartner (soc/GL) estime que les valeurs de rendement doivent être augmentées. Son groupe admet le message avec réserve. M. Schnyder (udc/BE) évoque le problème des petites exploitations pour lesquelles le système de calcul aboutissait à des rendements négatifs. Il approuve donc le projet qui apporte les corrections nécessaires. M. Nef (rad/SG) se demande si l'augmentation du taux de capitalisation ne nuit pas au désendettement. Il évoque aussi les questions parcelaires et de droit de fermage, prenant la défense en particulier des petits paysans. M. Kurt Furgler, au nom du Conseil fédéral défend le projet gouvernemental qui, selon lui, améliore le système de calcul de la valeur des domaines agricoles. Des essais ont d'ailleurs été faits en Thurgovie et il apparaît que les modifications apportées par rapport à l'ancienne législation sont bénéfiques. L'entrée en matière n'est pas

combattue. Au vote sur l'ensemble, la loi modifiée est acceptée par 12 voix sans opposition. Puis sans discussion, la grande Chambre réadopte un arrêté sur la participation aux frais des mensurations cadastrales par 127 voix contre 0.

RELATIONS SUISSE-LIECHTENSTEIN

Prenant la parole pour défendre son postulat, M. Grobet (soc/GE) invite le Conseil fédéral à réexaminer les relations entre la Suisse et le Liechtenstein. Il faut, en effet, estime M. Grobet et ses cosignataires, veiller à ce que l'union économique avec la principauté soit appliquée de manière uniforme et que notamment les sociétés du Liechtenstein (« austalten ») ne servent pas à détourner des dispositions de la législation commune ainsi que notamment les lois fiscales de la Suisse.

M. GRABER S'EXPLIQUE

Dans sa réponse, le conseiller fédéral Graber, chef du département politique fédéral, répond en même temps à MM. Grobet, Oehler (pdc/SG) (intervention au sujet de la collaboration avec le Liechtenstein) et Wyler (soc/TL) (question ordinaire sur les sociétés domiciliées au Liechtenstein). A la suite du postulat Oehler, rappelle M. Graber, le Conseil fédéral avait présenté au mois de décembre 1973 un rapport détaillé sur les relations de la Suisse avec le Liechtenstein. Les conclusions, à savoir qu'une révision générale de nos relations avec le Liechtenstein ne s'imposait pas, conservent aujourd'hui encore toute leur valeur. M. Graber évoque ensuite le problème des sociétés dites « boîte à lettres » (question Wyler). Cette question ne touche que les personnes morales dont le siège est au Liechtenstein. Pourtant elles ne sont pas seules à permettre de tourner l'ordre juridique suisse.

M. Graber cite ensuite quelques mesures pouvant être prises dans ce domaine sur les plans bancaire et fiscal. Le Conseil fédéral accepte le postulat Grobet. M. Oehler ne se déclare pas satisfait de la réponse de M. Graber. Dans son interpellation, M. Carobio (psa/TL) relève que, selon un récent rapport de la commission des droits de l'homme de l'ONU, la Suisse constitue une plate-forme internationale pour l'écoulement de l'or sud-africain. Il évoque les importants crédits accordés à ce pays par des grandes banques suisses. Il se demande en particulier s'il ne faudrait pas supprimer la garantie à l'exportation vers l'Afrique du Sud.

Les entreprises suisses investissent partout à l'étranger, a indiqué M. Graber dans sa réponse. Cela correspond à notre ordre économique libéral. Dans le cas de l'Afrique du Sud, poursuit-il, la Confédération n'accorde aucune garantie pour les risques aux investissements. Il rappelle ensuite que la Suisse avait en 1963 édicté un embargo général sur les exportations suisses d'armes vers la République sud-africaine. D'autre part, les autres problèmes mentionnés dans la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU font actuellement l'objet d'un examen attentif de la part des autorités suisses compétentes.

A souligner aussi que les principales organisations d'employeurs d'Afrique du Sud ont mis sur pied un code contre les pratiques discriminatoires. Les principales entreprises suisses ont déclaré que leurs filiales agissaient en conformité avec ce code. L'interpellateur est partiellement satisfait.

CODE DES OBLIGATIONS ET SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Présentant son postulat, M. Wyler (soc/TL) estime qu'il serait opportun d'insérer un nouvel article dans le code des obligations concernant les sociétés immobilières, tendant à ce que les sociétés ayant pour but d'acheter et de vendre des immeubles ne puissent émettre que des actions nominatives. Le Conseil fédéral accepte ce postulat. M. Alder (ind/BL) se demande ensuite si un tel postulat est réalisable. En effet, explique-t-il, de nombreuses sociétés anonymes n'ayant pas précisément des activités immobilières, achètent ou vendent parfois des immeubles. M. Alder combat le postulat. Le conseiller fédéral Furgler rappelle qu'en matière de postulat le conseiller conserve une marge créatrice et qu'il ne faut donc pas préjuger de sa réponse. Le postulat est accepté par 79 voix contre 15.

Dans une motion, M^{me} Meyer (pdc/ZH) demande que le courtage matrimonial soit soumis à une autorisation fédérale et que l'impossibilité de faire valoir en justice des prétentions du fait d'une activité de courtage pouvait être prouvée, soit levée. Le Conseil fédéral accepte la motion sous forme d'un postulat.

Le président indique encore que M. Sausser (ev/ZH) se retirera du Conseil national le 26 février prochain. Hommage lui sera rendu à la fin de la session en cours.

Aux Etats : plusieurs divergences maintenues au sujet des apprentis

BERNE (ATS). — Examinant, au cours de la première séance de la session extraordinaire de janvier, la loi sur la formation professionnelle, le Conseil des Etats a maintenu 6 des 7 divergences que sa commission avait laissé subsister. Le Conseil national devra donc encore s'occuper des points controversés. Défendu le plus souvent par les socialistes, l'avis du Conseil national n'a pas prévalu, par exemple, dans la question du

droit de discussion de l'apprenti — avec son maître d'apprentissage et son représentant légal — au sujet des « mesures importantes qui touchent l'apprentissage ». Cette formule a été jugée trop générale et la Chambre des cantons a opté pour une version qui oblige, certes, le maître d'apprentissage à renseigner et à entendre l'apprenti à propos de ces mesures importantes, mais aussi à avertir à temps le représentant légal du jeune homme ou de la jeune fille si « l'apprentissage ne se déroule pas normalement ».

Le socialiste genevois Donzé a défendu en vain une extension des droits de l'apprenti sur ce point, ainsi que dans la disposition introduite par le Conseil national imposant au maître d'apprentissage le devoir de communiquer à l'apprenti, trois mois avant la fin de l'apprentissage, s'il pourra ou non rester à son service. Là encore, le Conseil des Etats n'a pas retenu la formule du Conseil national visant à empêcher que l'apprenti ne soit éventuellement laissé dans l'ignorance de son sort dans l'entreprise où il apprend son métier.

La police bernoise recherche des cambrioleurs

Le juge d'instruction de Berne et le commandant de la police cantonale bernoise ont lancé lundi un appel à la population pour qu'elle les aide dans leur recherche de malfaiteurs responsables de deux cambriolages au moins.

L'un des vols a été commis à Niederwangen, l'autre à Berne. La première fois, les malfaiteurs ont emporté d'une succursale Coop, des cigarettes et de l'argent; la seconde fois, ils ont emporté un coffre de 170 kilos. Ils se déplaçaient à bord d'une voiture Opel datant de 1959, volée à Niederwangen.

Secousse tellurique enregistrée à Zurich

ZURICH (ATS). — L'Institut sismographique de Zurich a enregistré lundi à 15 h 31 une forte secousse tellurique dont l'épicentre se situait dans le Jura suisse (RFA) et l'amplitude atteignait 4,5 sur l'échelle de Richter. La secousse principale a été suivie de douze secousses secondaires.

La secousse a également été ressentie en Suisse, notamment dans la zone comprise entre Zurich, Baden et Schaffhouse. On ne signalait toutefois aucun dégât lundi soir.

VAUD

Jugement à Lausanne dans une affaire de fausse monnaie et de trafic d'armes

De notre correspondant : En automne 1975, un tiers domicilié à Hambourg demanda à un Français, Robert M., 31 ans, mécanicien, domicilié à Lausanne, de lui procurer pour un million de faux dollars. M. entra alors en rapport avec un Espagnol, Guillermo C., 36 ans, mécanicien tourneur alors domicilié à Genève, refoulé de Suisse et qui vit actuellement à Paris. Il met M. en contact avec le milieu marseillais de trafiquants de faux dollars qui propose à M. un million de cette « monnaie de singe » et lui fournit trois échantillons de 20, 50 et 100 faux dollars. M. remit à un Allemand une coupure fautive de 20 dollars. L'arrestation des clients allemands fit avorter cette affaire qui aurait rapporté au trafiquant 250.000 francs suisses, les dollars étant achetés 60 centimes français et revendus 60 centimes suisses.

Lors de son arrestation, Guillermo C. fut trouvé porteur d'un faux billet de 50.000 francs.

Toujours en automne 1975, un Allemand nommé K. propose à M. de lui trouver un amateur pour un marché de pistolets et de mitraillettes. M. en parle à un nommé Paul B., domicilié à Genève, aujourd'hui décédé, qui lui propose deux clients dont C. Le marché se discute chez B. à Genève. Le trafic devait se faire par la filière Francfort-Lausanne-Marseille. Guillermo C. présente l'affaire à des truands de Marseille, les nommés Louis Blanc et Robi Ross, par l'intermédiaire d'un autre truand, un nommé Guillaume, qu'il mit en rapport avec Robert M. Ce dernier acheta outre-Rhin une mitraillette qu'il fit entrer clandestinement en Suisse.

Au début de 1976, M. présente l'arme aux amateurs marseillais. Mais, là aussi, l'arrestation des fournisseurs allemands fit tomber l'affaire. C. a, par ailleurs, tenté de faire le trafic de fausses cartes d'identité.

té. Lors de son arrestation, il détenait un passeport suisse volé à son propriétaire et deux fausses cartes d'identité françaises qu'il avait sans succès cherché à vendre.

C. est seul à se présenter devant le Tribunal correctionnel de Lausanne. Il est accusé, comme M. qui fait défaut, d'importation, d'acquisition et de prise en dépôt de fausse monnaie, infraction à la loi fédérale sur le matériel de guerre, et de vol. L'action pénale est éteinte contre Paul B.

A l'audience, Guillermo C., qui sait ce qu'il risque s'il parle, le milieu n'étant pas tendre pour ceux qui se « mettent à table », cherche à faire prendre au tribunal des « vessies pour des lanternes ».

LE JUGEMENT

Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné Robert M. à deux ans de réclusion moins 54 jours de prison préventive et à l'expulsion de Suisse pour 10 ans, pour importation, acquisition et prise en dépôt de fausse monnaie, et pour infraction à la loi fédérale sur le matériel de guerre.

Il a condamné Guillermo C. à 1 an de réclusion, avec sursis durant 5 ans, moins 58 jours de prison préventive, à l'expulsion du territoire suisse pour 8 ans, pour complicité d'importation, d'acquisition et de prise en dépôt de fausse monnaie, et l'a reconnu coupable d'infraction à la loi sur le matériel de guerre. En revanche, il n'a pas retenu contre lui le vol du passeport suisse. Les accusés se partagent les frais de la cause.

Le procureur avait demandé pour Robert M. trois ans et demi de réclusion et l'expulsion pour 10 ans, et pour Guillermo C. 18 mois de réclusion avec sursis durant 5 ans et l'expulsion pour 10 ans. M.

Moudon : répartition des tâches

(c) La nouvelle Municipalité de Moudon, issue des récentes élections communales, a réparti les différentes tâches de la manière suivante :

M. Maurice Faucher, syndic, administration générale, finances; M. Emile Thonney, municipal, travaux, police des constructions, égouts (suppléant, M. Jacques Brailard); M. Jacques Brailard, police, feu, protection civile (suppléant, M. Emile Thonney); M. Maurice Tombez, écoles (suppléant, M. Raymond Bosshard); M. Raymond Bosshard, bâtiments urbains, cultes, œuvres sociales (suppléant, M. Maurice Tombez); M. Philippe Brailard, services industriels, éclairage public (suppléant, M. Marcel Leibundgut); M. Marcel Leibundgut, forêts, domaines, abattoirs (suppléant, M. Ph. Brailard).

La population augmente

(c) Le dernier recensement de la population de Moudon a donné un total de population de 3631 habitants, soit une augmentation de 24 unités par rapport à l'année précédente. La population se décompose comme suit : 1557 Vaudois, 1155 Confédérés et 919 étrangers (25,3 %). On compte 415 Espagnols, 340 Italiens, 85 Français, 46 Turcs, etc., ainsi que quinze autres nationalités. La population indigène a augmenté de 45 personnes, alors que les étrangers ont diminué de 21 unités.

Gressy : automobiliste blessé

(c) Lundi vers minuit, M. Bernard Hari, 33 ans, domicilié à Morges, circulait au volant de son automobile, sur la route Yverdon-Lausanne, lorsqu'il a subitement perdu la maîtrise de sa machine, dans un virage à gauche, situé sur le pont du Buron, commune de Gressy. Il termina sa course contre la glissière de sécurité. Souffrant de cinq fractures de côtes, il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

Recours rejeté après un crime à Lausanne

(c) Le 27 juillet 1976, Jacques C., qui dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier de la même année avait abattu dans un garage du chemin de Boisy, à Lausanne, un sergent-major de la police municipale de la capitale vaudoise, avait été condamné à 18 ans de réclusion.

Jacques C. avait recouru contre ce verdict pour obtenir une diminution de peine. La Cour de cassation pénale du tribunal cantonal vaudois a rejeté, hier, ce recours et a maintenu la peine de 18 ans infligée par le tribunal criminel du district. La Cour a estimé que Jacques C. avait agi par vengeance et non sous l'influence d'une émotion violente l'ayant rendu incapable d'apprécier la portée illicite de son acte.

Payerne : commission de salubrité

(c) L'an dernier, la commission de salubrité a tenu vingt séances, au cours desquelles elle a examiné 43 dossiers d'enquêtes publiques et 26 demandes de permis d'habiter ou d'utiliser. Cela représente une augmentation de 41 % des dossiers d'enquêtes par rapport à 1976, signe de l'efficacité des efforts de relance, à Payerne.

Récupération des déchets de verre

(c) En 1977, les services communaux ont récupéré au total 107.740 kilos de déchets de verre, en vue de leur réutilisation.

VALAIS

Gros incendie à Rarogne

SION (ATS). — Un incendie a éclaté lundi après-midi dans le garage de M. Bruno Zurbriggen, à Rarogne. Le feu a pris dans les ateliers et s'est rapidement étendu à l'ensemble de l'immeuble. Les pompiers de Gampel, de Stég, de Viège et de l'usine de la Lozza se sont rendus sur les lieux pour combattre le sinistre. Malgré leurs efforts, les dégâts sont estimés à près de 300.000 francs. On ne connaît pas encore les causes du sinistre.

Semaine de 40 heures : l'USS ne déposera pas son initiative

BERNE (ATS). — La récolte des signatures en faveur de l'initiative de l'Union syndicale suisse (USS) en faveur de l'introduction de la semaine de 40 heures est suspendue. Par 91 voix contre 10 et quelques abstentions, le comité central de l'USS a décidé de renoncer à l'initiative étant donné que la récolte des signatures n'a pas permis d'arriver au résultat escompté. Le délai pour la récolte des 100.000 signatures nécessaires serait arrivé à échéance le 25 juin prochain.

Le comité central, qui siègeait lundi à Berne sous la présidence de MM. Richard Muller et André Ghelfi, vice-présidents, estime que le lancement de l'initiative a eu certains aspects positifs, puisque des réductions d'horaires ont pu être obtenues par la voie des négociations de conventions collectives. Le comité central réaffirme d'autre part sa volonté de poursuivre ses efforts en vue des réductions d'horaires sur le plan des conventions et de la loi.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police

De notre correspondant : Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers sous la présidence du juge Philippe Favarger, assisté de M^{lle} Chantal Delachaux, commis au greffe.

Il y a une semaine, nous avons parlé en détail de l'affaire de la carrosserie « sauvage » rue du Quarre à Couvet. Aussi n'y reviendrons-nous pas. Le jugement a maintenant été rendu. Il précise que le local avait été loué comme atelier de réparation et non pas comme carrosserie, que le bruit que les exploitants faisaient tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ont incommodé incontestablement les habitants du quartier le soir ou la nuit, que les locaux présentaient des lacunes en ce qui concerne le service de défense contre l'incendie. D'autre part, les exploitants ont reçu des avertissements mais n'en ont jamais tenu compte.

Aucune circonstance atténuante n'a été retenue en leur faveur. C'est pourquoi G.E. paiera 200 fr. d'amende et 62 fr. de frais, Ch. E. 100 fr. d'amende et 43 fr. de frais, A.F. 60 fr. d'amende et 43 fr. de frais et M^{me} C.M., la propriétaire, 100 fr. d'amende et 47 fr. de frais.

FAUTE PEU GRAVE

Il existe à Rosière près de Noiraigue un terrain d'entraînement pour le motocross. S'y rendait G.D., de Nidau. Un après-midi sa moto tombe en panne et pour tenter de la mettre en marche — ce qui réussit — il circula sur le trottoir et traversa par deux fois la route internationale Neuchâtel-Pontarlier.

Il fut mis en contravention par un agent. Alors que le procureur général avait requis trois jours d'emprisonnement et 1000 fr. d'amende, le tribunal, après l'administration des preuves a considéré que l'affaire était de peu de gravité. C'est pourquoi G.D. s'en est finalement tiré avec 100 fr. d'amende et 65 fr. de frais.

(A suivre)

VAL-DE-RUZ

Carnet du jour

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.

DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf le mardi.

MISE AU POINT OFFICIELLE
Le département vaudois de l'intérieur et de la santé publique a précisé lundi, dans un com-

Maux de gorge?

Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Extermine rapidement dans la bouche, le larynx et la gorge.

neo-angin

En pharmacies et drogueries

06468 N

La crise ministérielle italienne s'ouvre dans un climat inquiétant

ROME, (AP). — L'Italie s'est installée de nouveau, lundi, dans la crise gouvernementale, alors que la situation générale demeure inquiétante: violence politique, stagnation industrielle, chômage correspondant à 9% de la population active, et surtout «états d'âmes» de partis politiques qui, après 17 mois de stabilité ministérielle, s'interrogent à nouveau sur l'opportunité du compromis historique. Comme prévu, le président du Conseil, M. Giulio Andreotti, a présenté lundi sa démission au président Giovanni Leone, mettant en branle le traditionnel processus de consultations, puis de désignation du successeur.

Pourtant, cette fois-ci, la situation paraît très complexe en dépit de l'ingéniosité de l'esprit politique italien. M. Andreotti ne s'y est pas trompé car, anticipant sur le choix de M. Leone, il a déjà entamé des consultations avec les

partis politiques pour trouver un compromis. Sa démarche s'inspire de deux principes directeurs: éviter des élections anticipées auxquelles sont d'ailleurs hostiles toutes les formations politiques et empêcher l'arrivée au pouvoir des communistes.

Une consultation en période de crise s'apparenterait à une fuite en avant car l'échiquier politique ne sera pas modifié. Selon les sondages, les électeurs seraient favorables à une bipolarisation plus marquée, surtout au bénéfice de la démocratie-chrétienne. Quant à l'éventualité de l'attribution de portefeuilles au PCI, M. Andreotti s'y est opposé avec la plus grande fermeté, avant même la mise en garde du département d'Etat aux organisations politiques italiennes.

JALONS

En dépit de l'imbricatio, le président du Conseil a déjà posé officiellement des jalons pour une formule qui donnerait satisfaction à tout le monde: les socialistes seraient inclus dans une coalition gouvernementale d'avantage tournée vers le social, mais aussi des personnalités indépendantes, jouissant du soutien des communistes.

Une chose est cependant certaine: le système qui a fonctionné pendant 17 mois

— participation des partis à l'élaboration des choix politiques en échange de la neutralité de l'opposition lors des votes cruciaux au parlement — est définitivement enterré. Plus personne n'en veut. Les communistes bien sûr, mais aussi les socialistes et les républicains, favorables à l'entrée du PCI au gouvernement.

Depuis le début de la crise, le parti communiste a fait preuve d'une grande discrétion sur les solutions qu'il pourrait accepter. Fort des 34% qu'il a recueillis aux législatives de 1976 et de son influence accrue au niveau régional et municipal, il est suffisamment puissant pour torpiller toute solution qui ne lui conviendrait pas.

Le PC s'est apparemment décidé à changer de position en raison de la lenteur de la politique sociale du gouvernement Andreotti et aussi du mécontentement de la base, qui estime plus payante une politique d'opposition systématique. M. Berlinguer s'est donc décidé à faire de nouvelle campagne pour le «compromis historique» avec l'appui des socialistes et des républicains.

DANS QUELQUES JOURS

Les prochains jours permettront d'y voir plus clair. Jeudi M. Andreotti sera vraisemblablement désigné pour constituer le cabinet et rapidement il sera possible de connaître sa formule de compromis



M. Andreotti (Téléphoto AP)

SUITE Sadate était prêt à démissionner

Il semble également que, si la pression américaine a été vive auprès de l'Égypte, elle ait été, selon l'expression d'un envoyé spécial d'un poste périphérique, «brutale» en direction d'Israël et que c'est en raison de cette pression américaine que le gouvernement israélien a décidé de modifier l'ordre du jour des travaux de la commission.

La diplomatie américaine semble d'ailleurs n'être pas au bout de ses peines car, d'après les mêmes sources d'information, M. Begin, chef du gouvernement israélien, aurait fait connaître qu'il était, lui aussi, prêt à démissionner plutôt que d'abandonner les projets de colonisation juive dans le Sinaï.

Il semble d'ailleurs que Bucarest pourrait prendre le relais du Caire dans les conversations sur le conflit du Proche-Orient.

«Des signes prouvent que certaines des parties concernées désirent que la Roumanie joue un rôle général et direct», explique un diplomate après une semaine de discrètes allées et venues dans la capitale roumaine.

De nombreux observateurs pensent que le secrétaire général du parti communiste, M. Ceausescu, a aidé à mettre sur

le pied l'actuelle campagne de paix. Cependant, certains responsables occidentaux en poste en Roumanie ont été surpris par l'importance de l'engagement des Roumains, apparemment en tant que médiateurs.

Rappelons qu'avant que le président Sadate ne se rende à Jérusalem, il avait rencontré M. Ceausescu. Le premier ministre israélien, M. Begin en avait d'ailleurs fait autant.

Le chef de la délégation israélienne aux conversations du Caire qui ont suivi, M. Ben-Elissar, est venu à Bucarest la semaine dernière pour mettre au courant M. Ceausescu sur les négociations qui s'ouvrent à Jérusalem.

M. Klutznik, le président américain du Congrès mondial juif, est également passé rapidement en Roumanie cette semaine, pour rencontrer M. Ceausescu. Il a déclaré après coup qu'Israël disposait peut-être de l'occasion de paix la plus raisonnable depuis trente ans.

Des rumeurs non confirmées ont également circulé dans le milieu des ambassades selon lesquelles la femme de M. Ceausescu, Elena, qui est également une personnalité nationale, aurait fait seule un mystérieux voyage au Caire.

Pratiquement à égale distance de Tel-

Aviv et du Caire, et presque à mi-chemin entre le Proche-Orient et l'Europe occidentale, Bucarest est considérée comme étant l'endroit où les États-Unis se tiennent au courant des intentions de l'organisation pour la libération de la Palestine.



Quand de petits Égyptiens regardaient les dessins de petits Israéliens. (Téléphoto AP)

SUITE Ceux de Soyouz-26

Il est possible que les deux cosmonautes restés en orbite tentent de battre le record soviétique de durée dans l'espace qui est de 61 jours, ou même le record

absolu détenu par les Américains avec 84 jours.

Le responsable de la formation des cosmonautes, M. Chatalov, a déclaré dans une interview publiée par le journal des transports aériens que le premier assemblage dans l'espace de trois éléments lancés à des moments différents (la station Saliout-6, et les vaisseaux Soyouz-26 et 27), ouvrirait de nouvelles perspectives à l'exploration de l'espace.

Cette technique permet en effet d'approvisionner plus amplement en matériel lourd ou encombrant un laboratoire spatial au lieu de tout charger en une seule fois.

D'autre part, les spécialistes ont pu étudier le comportement, notamment la rigidité et la stabilité de l'ensemble en trois éléments. Cet ensemble avait 30 m de longueur et pesait plus de 32 tonnes.

ASCO
protège l'assuré

John Matthys Rue du Trésor 1a
038/24 33 03 2000 Neuchâtel

La cote d'amour de Carter

WASHINGTON (AP). — En dépit de ses récents voyages, le président Jimmy Carter n'a pas vu sa cote remonter auprès des Américains.

Selon un sondage de l'Associated Press et de la NBC, 41% des 1604 personnes interrogées par téléphone ont jugé excellente ou bonne la façon dont il remplissait ses fonctions présidentielles alors que 57% jugent ses «performances» honnêtes ou médiocres.

Jamais l'indice de popularité de M. Carter n'a été aussi mauvais alors que, en général, les voyages à l'étranger ont des répercussions sur la «cote d'amour».

Environ 39% des personnes interrogées ont jugé favorablement la politique étrangère de M. Carter contre 55% d'avis négatifs. Ces chiffres sont en légère amélioration par rapport à janvier où les résultats étaient de 36 et 56%.

Paradoxalement, le sondage révèle que la moitié des Américains ont une bonne opinion des capacités de négociateur de M. Carter dans la crise au Proche-Orient. En novembre, il n'avait recueilli que 45% des avis positifs.

Enfin, 72% ont déclaré que le voyage à l'étranger du président n'avait pas modifié leur opinion tandis que 12% ont dit apprécier davantage M. Carter. La marge d'erreur de ce type de sondage est de trois points, en dessus comme en dessous.

Le Cambodge serait-il au bout du rouleau?

BANGKOK (AFP). — Des combats sporadiques en plusieurs points de la frontière khméro-vietnamienne ont été signalés de bonnes sources lundi à Bangkok.

Selon les mêmes sources, qui citent un rapport des services de renseignements thaïlandais, le district de Kompong-trach, au nord du «Bec de canard» et à une vingtaine de kilomètres de la frontière, aurait été pris par des unités vietnamiennes.

Sur les autres fronts, les positions réciproques n'auraient pas évolué et un front

de 450 km de long sur une vingtaine de kilomètres de profondeur serait toujours tenu par les Vietnamiens.

Selon les mêmes sources, des mesures de défense auraient été prises à Pnom-penh mais aucune précision n'a pu être obtenue sur leur nature ou leur importance.

Les unités vietnamiennes les plus proches de la capitale cambodgienne — six divisions d'infanterie, deux régiments d'artillerie et deux régiments blindés — en sont encore éloignées de plus de cent

kilomètres et rien ne permet de dire pour le moment qu'elles aient l'intention de s'en emparer, précise-t-on.

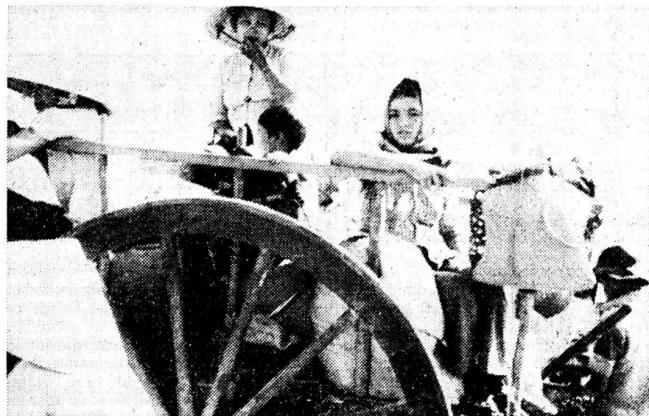
La Thaïlande souhaite que des négociations mettent fin rapidement aux combats, que l'indépendance du Cambodge soit maintenue, et que tous les pays de la région du sud-est asiatique établissent sans considération idéologique des relations de coopération, rappelle-t-on lundi de source autorisée à Bangkok.

PLUS DE SOLDATS

Ce rappel de la position thaïlandaise intervient alors que des informations recueillies à Bangkok font état de l'épuisement des forces armées révolutionnaires du Cambodge dont près du tiers — de 20 à 25.000 hommes — aurait été battus au cours de l'offensive vietnamienne.

Selon ces mêmes informations, les forces cambodgiennes ne seraient pas en état de supporter un second choc et il semble que l'état-major cambodgien ait du mal à rassembler de nouvelles unités, notamment celles situées dans l'ouest du Cambodge.

Les échanges de messages entre Pnom-penh et ces unités donnent à penser qu'elles montrent peu d'empressement pour faire mouvement vers la frontière vietnamienne.



Et, comme jadis, des civils fuient les combats. (Photopress)

Giscard bat le rappel de sa majorité

PARIS, (AP). — *Unité et progrès* ont été les deux maîtres mots du discours qu'a prononcé lundi M. Giscard d'Estaing à l'Élysée, à l'issue du déjeuner auquel il avait convié 80 personnalités et responsables des formations politiques ayant soutenu l'action qu'il a conduite depuis trois ans et demi. «Que la majorité, a-t-il dit, commence par donner l'exemple de l'unité. Elle sera d'autant plus convaincante qu'elle se montrera plus unie. Certes, elle ne peut pas prétendre effacer toutes les aspérités des personnes, tous les antagonismes locaux.»

«Mais elle peut faire apparaître, a-t-il poursuivi, qu'ils ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. L'accord de désistement, le pacte majoritaire sont des signes concrets d'unité. Toute tentative de coalition de partis de la majorité dirigée contre

d'autres, toute attaque personnelle seraient nuisibles. Quiconque veut gagner dans une consultation électorale doit rechercher le sentiment profond du pays: il est aujourd'hui l'appel à l'unité.

Au début de son discours, le chef de l'Etat avait d'ailleurs résumé ainsi les aspirations de la France profonde: «Elle veut l'unité, le progrès et la justice et elle soutient ceux qui le veulent avec elle.» C'est cette image d'unité et de progrès que la majorité doit présenter demain aux Français.

Le président a noté avec satisfaction que c'était la première fois, depuis 20 ans, que, dans la majorité, les «primaires» étaient aussi nombreuses.

PAS À L'ÉLYSÉE

Et, bien qu'il ait noté en ouverture à son discours que «les problèmes des partis politiques n'entrent pas à l'Élysée», M. Giscard d'Estaing devait observer plus loin: «La majorité, de même que l'opposition, n'est pas un parti unique, ne l'a jamais été et ne le sera jamais. L'électeur

doit donc arbitrer entre diverses tendances. C'est respecter l'électeur que le mettre en état d'exprimer ses préférences, au lieu de confier ce soin aux appareils des partis entre lesquels s'exercent de laborieux marchandages...»

LACONISME

A l'issue de ce déjeuner, a indiqué M. Lecat, porte-parole de l'Élysée, le chef de l'Etat a retenu dans le grand salon pour une conversation à 15 les «vedettes» de la majorité: M. Barre, les quatre présidents de formations politiques: MM. Chirac, Lecanuet, Soisson et Servan-Schreiber (très vite suppléé par M. André Rossi), les présidents de groupes à l'Assemblée nationale.

En sortant, M. Chaban-Delmas se contenta de noter: «Je viens toujours dans un esprit de loyauté, de tolérance et de bienveillance.»

D'ordinaire plus disert, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, déclara laconique: «C'était intéressant.»

L'exode des Blancs s'accélère en Afrique du Sud

JOHANNESBOURG (AP). — Pour la première fois depuis 1960, période où les tensions raciales avaient également été fortes, le nombre des Blancs qui quittent l'Afrique du Sud dépasse le nombre de ceux qui s'y installent.

Ceux qui décident de quitter le pays le font parce qu'ils considèrent que l'avenir est peu engageant, et que l'hostilité entre les Blancs et les Noirs va aller grandissante et que la possibilité d'une effusion de sang n'est pas à écarter.

Selon les derniers chiffres communiqués par le service gouvernemental des statistiques, 22.400 personnes ont quitté l'Afrique du Sud entre janvier et octobre 1977. Pour la même période en 1976, ils avaient été 11.900. Du côté des arrivées 21.000 personnes se sont installées dans le pays entre janvier et octobre 1977 contre 41.000 pour la même période un an plus tôt.

Les Blancs ont commencé à partir après les émeutes raciales de 1976 au cours desquelles plus de 600 Noirs ont trouvé la mort. En 1977, la montée de la pression internationale, les troubles intérieurs, une économie en crise et la difficulté de faire des projets d'avenir en des temps troublés ont alimenté cet exode.

Durant les deux dernières années, les biens immobiliers se sont dévalorisés de 40%. Les prix ont augmenté tandis que les salaires sont restés assez constants.

Les clubs de golf chic de Johannesburg, autrefois saturés durant les week-ends, donnent une assez bonne image des changements intervenus. A propos du

manque de joueurs dans les clubs, l'un d'entre eux explique: «Les temps sont durs et les prix grimpent. Nombreux sont ceux qui ne peuvent plus jouer le samedi et le dimanche comme ils en avaient l'habitude.»

Les intellectuels, et tout particulièrement les médecins, sont les premiers à émigrer. Ainsi une cinquantaine de méde-

cins sud-africains se sont installés à Houston, dans le Texas, qu'on appelle maintenant localement «le petit Johannesburg». Outre les États-Unis, la plupart de ceux qui quittent l'Afrique du Sud émigrent vers la Grande-Bretagne ou Israël. Parallèlement, la plus grande partie de l'immigration continue à venir de Grande-Bretagne.

Le commerce extérieur de la Chine

PÉKIN (AFP). — La réouverture de la Chine au monde extérieur depuis la chute de la «bande des quatre» en octobre 1976 a apporté des résultats dès 1977.

Le «Quotidien du peuple», organe du parti communiste chinois, annonce que le commerce extérieur de la Chine a augmenté de 12% en 1977 par rapport à 1976 et que les exportations ont dépassé les importations.

Selon des spécialistes étrangers, le commerce extérieur chinois en 1976 représentait près de 15 milliards de francs suisses pour les exportations et 12 milliards pour les importations. Le volume total des échanges extérieurs de la Chine serait donc de près de 27 milliards de francs suisses en 1977.

Les biens manufacturés ont représenté 67% des exportations, précise le journal. Outre les produits manufacturés, la Chine a exporté notamment du pétrole, du charbon et des cotonnades. Elle a également augmenté l'exportation de ses produits d'artisanat.

Depuis la chute de la «bande des quatre», «la réputation de la Chine est remontée car la qualité des produits s'est améliorée et ces produits sont mieux emballés», ajoute le «Quotidien du peuple» qui souligne que l'attitude de la Chine face à l'étranger s'est aussi transformée.

L'agence Chine nouvelle a, d'autre part, annoncé lundi le «décollage en flèche» de l'industrie au cours des dix premiers jours de l'année 1978, indiquant que presque toutes les branches de l'économie «ont dépassé les quotas fixés par l'Etat ou établi de nouveaux records.»

La production quotidienne de Taching dans le nord-est du pays, le plus grand centre pétrolier de Chine, a atteint son plus haut record le 1^{er} janvier, a indiqué «Chine nouvelle» sans fournir de chiffres. L'agence a seulement précisé que ce jour-là, 6000 cadres de tous les niveaux ont participé à la production aux côtés des ouvriers.

UN FAIT PAR JOUR

Lettre de Paris Trop parler...

Nous vivons une curieuse époque. M. Mitterrand qui refuse de voir le président de la République française, rencontre, de sa propre initiative, de l'autre côté de la rue dans le palais d'en face, le président de la République américaine. Comme M. Mitterrand est intelligent, il croit ensuite nécessaire d'expliquer pourquoi, mais il est assez intelligent pour savoir que ses explications ne valent rien.

M. Carter, président de la République américaine est l'hôte de M. Giscard d'Estaing. Il accorde une audience à M. Mitterrand, chef de la moitié de l'opposition. C'est normal. Mais après quoi M. Carter croit qu'il lui est possible de dire que M. Mitterrand joue un rôle bénéfique dans la vie politique française. Avec tout le respect qu'on doit au chef du plus puissant pays du monde, et l'un des plus anciens amis de la France, il faut bien dire à M. Carter qu'il s'est mêlé de ce qu'il ne sait pas. On peut lui demander pourquoi il n'a pas dit la même chose de M. Robert Fabre, ce qui se justifierait au moins autant, ou bien de M. Barre, ou bien de M. Lecanuet, puisqu'il les a vus aussi tous les trois. Aurait-il voulu dire par là que son cœur penchait vers M. Mitterrand, ce qui sans doute n'aurait pas fait plaisir à M. Giscard d'Estaing, dont M. Mitterrand justement prendrait bien la place à l'Élysée avant 1981?

La seule excuse que l'on puisse donner à M. Carter est qu'il connaît mal la situation française. C'est dommage. Mais une autre fois, il devrait écouter ceux de ses conseillers qui la connaissent. Que ne dirait-on pas si, par exemple, M. Brejnev, en visite officielle à Paris en janvier 1978, disait que M. Marchais joue un «rôle bénéfique» dans la vie politique de la France? M. Mitterrand ne serait pas le dernier à protester. Il n'aurait pas tort.

Au surplus, les paroles de M. Carter sont d'autant plus imprudentes qu'elles vont probablement à contresens de ce qu'il souhaite. Il ne veut assurément pas un renforcement du communisme en France: il l'a dit. Mais il devrait savoir qu'en parlant comme il l'a fait, et la France étant ce qu'elle est, il n'a pu que donner aux communistes, contre les socialistes, un argument facile. Il leur permet de dire que les socialistes sont soutenus par l'étranger, et que ce sont eux, les communistes, les vrais représentants, à gauche, de l'indépendance nationale. Bien loin d'aider les Français à voir plus clair, il a contribué à rendre plus confus encore un débat d'idées déjà compliqué.

I. P. S.